

DOCTEURS

DORION

ANDRE

DIONNE

GHISLAIN

OPTOMETRISTES

EXAMENS DE LA VUE

LUNETTES

VERRES

LENTILLES

CORRECTIONS

870 est, rue St-Joseph — Tél.: 529-9642

(Face à l'ancien bureau)

ction

Québec

Québec

66e année, No 463

Mardi,

13 mars 1973

15 cents

A QUALITÉ ÉGALE C'EST MOINS CHER CHEZ

TAPIS EMILIEN ROCHETTE

DEPUIS 30 ANS LE PREMIER À QUÉBEC

555, de la Couronne coin St-Vallier

529-4164



Dans les prisons chinoises depuis 1952

A la suite d'un appel lancé par le président Nixon aux dirigeants chinois, John Downey, dernier prisonnier de la guerre de Corée, a été libéré cette semaine. Encore habillé de vêtements "style Mao", Downey a déclaré aux journalistes qu'il avait hâte de rentrer chez lui pour voir sa vieille mère qui est mourante. Il a passé 21 ans de sa vie dans les prisons chinoises et il est maintenant âgé de 42 ans.

(Téléphoto U.P.I.)

Pour gens à revenu modeste

Basford propose 3 programmes d'habitation familiale

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien responsable de l'habitation, M. Ron Basford a invité, hier aux Communes, les provinces à faire l'essai d'un certain nombre de nouvelles façons de subventionner le logement pour les familles à faible revenu.

Il a fait part de trois nouveaux programmes découlant de la présente loi sur l'habitation, destinés à fournir plus de logements subventionnés aux gens à revenu modeste et moyen.

Il s'agit d'abord pour les provinces d'inviter les entrepreneurs en construction à mettre de côté un certain nombre de logements pour les familles à faible revenu, environ 25 pour cent de ces logements.

La province et le gouvernement fédéral pourraient payer un supplément de loyer qui équilibrerait la différence entre un loyer subventionné et le prix du marché.

Le provincial et le fédéral s'acquitteraient de cette différence dans une proportion de 50 pour cent chacun.

Une seconde façon consisterait, selon le ministre, à mettre de côté, pour des

familles qui autrement devraient se loger dans des habitations à caractère social et subventionnées, un certain nombre d'unités de logements dans les ensembles d'habitation à loyer modique financés à l'aide de prêts directs consentis par la Société centrale d'hypothèque et de logement. Ici encore, la province et le fédéral se partageraient les frais de supplément de loyer.

Prévision

Le troisième plan consiste à prévoir le groupement de personnes et de familles à faible revenu et à revenu moyen dans des logements financés en vertu d'octrois fédéraux-provinciaux.

Les loyers des familles à revenu modeste seraient proportionnels à leur revenu tandis que pour les locataires à revenu moyen, les prix des loyers pourraient se situer dans la gamme des loyers à partir des loyers non subventionnés jusqu'aux loyers exigés sur le marché libre.

M. Basford a exprimé sa satisfaction à la suite des arrangements pris avec

l'Ontario pour mettre en oeuvre les nouveaux moyens dans quelques grandes villes de cette province.

Le ministre canadien a demandé à tous ses homologues provinciaux chargés du logement de se prévaloir le plus possible de ces nouvelles façons d'aborder le problème.

L'annonce de M. Basford a été favorablement accueillie par les trois partis de l'opposition.

M. Sinclair Stevens PC-York-Simcoe a dit qu'il s'agit là d'un premier pas constructif et il espère que le programme sera poursuivi.

Quant à M. Léonel Beaudoin CS-Richmond, il a félicité aussi le ministre mais il a déploré que les prix des terrains et les services municipaux ne soient pas mentionnés parce que, selon lui, les propriétaires doivent assumer souvent de lourds frais pour s'acquitter de ces obligations.

Le porte-parole néo-démocrate, M. Ed Broadbent, d'Oshawa Whitby, a convenu qu'il est nécessaire d'augmenter les programmes d'habitation mixte pour les familles à faible revenu.

Salaires des députés

Péquistes et créditistes s'opposent au projet de loi

Le caucus du Parti québécois et au moins deux dirigeants du Ralliement créditiste s'opposent fermement aux projets de loi visant à augmenter les salaires des députés, des ministres et des juges, tandis que M. Rémi Paul, au nom de l'Union nationale, s'est déclaré en faveur d'une telle augmentation, hier.

Dans un communiqué émis lundi, le leader parlementaire du PQ, M. Robert Burns, souligne que le gou-

vernement Bourassa trouve facilement des fonds pour augmenter "les salaires des personnes qui sont parmi les mieux rémunérées au Québec, alors qu'il invoque le manque d'argent pour refuser les demandes de ses employés les moins bien rémunérés".

Si c'est une manœuvre, a ajouté M. Burns, pour faire accepter par les députés du Parti québécois l'augmentation des salaires des juges nous

répondons: "Les députés du PQ ne sont pas à vendre."

M. Burns a conclu en disant que lorsque le gouvernement aura ajusté à l'augmentation du coût de la vie les prestations et allocations sociales ainsi que le salaire minimum, nous pourrions songer à des mécanismes d'ajustement du salaire des députés, des ministres et des juges, mais pas avant.

Enfin, le leader parlementaire et le chef du Ralliement créditiste, MM. Fabien Roy et Yvon Dupuis, se sont dits contre cette augmentation.

"Les traitements actuels de \$22-740 pour un simple député est très satisfaisants", de dire M. Dupuis. "Au moment où on demande au peuple de se serrer la ceinture en cette période de chômage et d'inflation, il est inconcevable que les élus du peuple se votent des augmentations."

M. Dupuis s'est également élevé contre le projet visant à porter de \$38,280 à \$42,640 les traitements des ministres d'Etat. "Il est vrai, dit-il, que le coût de la vie augmente sensiblement au Canada, mais ce sont les petites gens qui souffrent le plus de cette augmentation."

"Que l'on hausse les pensions et les allocations sociales de 3 p.c. ou même de 5 p.c., c'est non seulement souhaitable mais impérieux. Mais de grâce, qu'on n'essaie pas de nous faire croire que les élus du peuple sont mal payés alors que le premier ministre touche \$47,629 par année, les ministres \$41,400 et les simples députés \$22,740."

Pas d'argent pour les employés, trop pour les ministres

— Fernand Daoust

MONTREAL (PC) — "Parce qu'ils se sont battus pour obtenir un minimum de \$100 par semaine pour les employés du gouvernement, les trois présidents de centrale sont aujourd'hui emprisonnés. Les responsables de ce rapt judiciaire, le premier ministre, ses ministres et ses députés, veulent aujourd'hui se payer une récompense en augmentant leur salaire. Là où on ne trouvait pas d'argent pour rémunérer décemment les employés de l'Etat, on en détermine pour augmenter les salaires déjà trop élevés des ministres et des députés."

Tel est le commentaire qu'a émis hier le secrétaire-général de la FTQ, M. Fernand Daoust, à la suite des deux projets de loi, déposés vendredi par le leader gouvernemental, M. Gérard-Lévesque, et visant à augmenter les salaires du premier ministre, des ministres et des députés.

M. Daoust a ajouté: "Dans une société où domine le chômage, où une forte partie de la population vit au bord de la misère à même les protestations de l'assistance sociale, les salaires payés aux ministres et à la députation sont

nettement scandaleux. Et on veut les augmenter? Cette intention du gouvernement illustre son esprit, sa mentalité."

"Nous demandons au gouvernement de réviser sa position et de retirer ces projets de loi qui ne sont pas à son honneur. Nous lui demandons de regarder bien en face notre réalité socio-économique et de réajuster ses politiques en vue d'éliminer la pauvreté qui s'étend de plus en plus dans notre population."

Dupuis renonce à poursuivre Bois

par Pierre BELLEMAIRE

QUEBEC (P.C.) — M. Yvon Dupuis, nouveau chef créditiste, aurait renoncé à l'idée de poursuivre en justice M. Armand Bois, député de Saint-Sauveur expulsé du Ralliement créditiste peu après le récent congrès à la direction.

Un membre de son entourage a d'ailleurs expliqué à la Presse canadienne qu'il est aussi difficile de prouver le tort fait par les accusations de M. Bois que les accusations elles-mêmes.

Parce que le député de Saint-Sauveur a affirmé une semaine après le congrès des 3 et 4 février que le monde interlope de Montréal a infiltré ces assises, M. Dupuis a annoncé le 26 février dernier qu'il intenterait une poursuite en diffamation de \$500,000 contre M. Bois.

"Ces accusations mensongères et fausses sont nuisibles à ma réputation d'homme public, de père de famille et de citoyen libre", avait alors lancé M. Dupuis sur les ondes radiophoniques.

Sans suites

Devant cette menace, M. Bois avait commenté non sans humour: "Je vaudrais de plus en plus cher". Par la suite, il n'a entendu parler de rien et lundi encore, il n'avait pas reçu la poursuite de M. Dupuis.

"La présence de la pègre au congrès, c'est de la foutaise et les gens attachent peu d'importance à ces insinuations qui sont lancées sans preuve", soutient pour sa part notre informateur.

Heureux de nous signaler par la même occasion la correspondance de plus en plus volumineuse qui parvient

au bureau de M. Dupuis, depuis ce fameux congrès télévisé, il précise qu'il n'y a pratiquement aucune lettre qui traite de cette affaire.

Ce genre de faux scandale, dit-il, a très peu de résonance dans l'opinion publique et il serait inutile de faire resurgir cette affaire qui a déjà défrayé la manchette des journaux.

Vers l'avenir

M. Dupuis et ses stratèges ont ainsi enterré le passé et ils s'appliquent maintenant à consolider les assises du parti. Le rendez-vous électoral approche et le RC a besoin d'argent pour faire sa lutte.

"Notre membership se porte un peu mieux depuis l'arrivée de M. Dupuis, observe d'ailleurs son collaborateur, mais nous devons nous aussi compter sur des moyens financiers suffisants pour faire la prochaine lutte électorale."

MM. Phil Cossette, président du parti et Ronald Tétrault, député d'Abitibi-Ouest, présentement en vacances, organiseront à leur retour les congrès régionaux qui se tiendront d'ici le congrès d'orientation, à la mi-mai. Il s'agira alors d'orienter le programme politique du parti.

Cependant, la campagne de souscription menée par M. Dupuis auprès des entreprises privées n'a pas encore porté fruit. En somme, pour la direction créditiste, tout est centré sur les élections générales qui devraient être déclenchées en avril 1974, mais que certains pressentent pour l'automne qui vient.

Des conducteurs d'autobus dénoncent l'insécurité de leurs véhicules

MONTREAL — (P.C.) — "Il serait préférable de demander à la Société pour la protection des animaux de s'occuper du transport des écoliers. Les normes qu'elle appliquerait seraient plus sécuritaires et plus humanitaires", a déclaré, lundi, un conducteur d'autobus d'écoliers affecté au transport des enfants handicapés qui fréquentent l'école Victor-Doré de la CECM, dans le nord de Montréal.

Selon ce conducteur, M. Raymond Bélanger, qui se fait le porte-parole de plusieurs de ses collègues, de parents inquiets et de spécialistes en sécurité routière, l'état mécanique des

autobus servant au transport des enfants est tel qu'il sera difficile de continuer ce transport sans avoir à déplorer d'accidents.

Les conducteurs d'autobus ont relevé des déficiences et des défaillances mécaniques sur les 15 autobus.

Par exemple, soulignent-ils dans un dossier qu'ils ont rendu public lundi, sept autobus roulent sur des pneus rechappés quand l'article 30, paragraphe 2 du Code de la route l'interdit.

Un autobus circule avec des feux arrière défectueux depuis l'accident du 27 octobre 1972 quand l'article 293, paragraphe 13, l'interdit.

Les conducteurs d'autobus ont noté que d'autres véhicules qu'ils sont appelés à conduire ont des pneus trop usés, des miroirs qui nuisent à la vision du conducteur, que nombre d'entre eux sont pourvus d'extincteurs chimiques qui n'ont pas été vérifiés depuis le 11 novembre 1971 et enfin que plusieurs autres autobus ne sont pas munis d'autant de ceintures de sécurité que de places disponibles.

Outres Ces conducteurs sont affectés au transport d'enfants handicapés et les autobus qu'ils conduisent ont été équipés d'une espèce de monte-charge pour permettre l'embarquement d'enfants en chaise roulante.

Ils sont outrés des conditions dans lesquelles on les oblige à transporter les enfants. "On nous force à les ascender deux et trois sur la même banquette et à les attacher ainsi avec une seule ceinture de sécurité", ont-ils dit.

D'autre part, dans leur dossier, ils établissent que la dernière vérification des autobus effectuée par le ministère des Transports remonte à 1971, alors que le Code de la route prescrit que cette vérification doit être faite à tous les ans.

Sans résultat

Non seulement les autobus sont en mauvais état de fonctionnement, disent les chauffeurs, mais les plaintes déposées à ce sujet ne sont suivies d'aucune réparation. Quand les chauffeurs déposent des plaintes, on les accuse d'être des esprits négatifs et de demander des réparations qui coûtent cher, ont-ils dit.

M. Bélanger a été d'autre part avisé par la CECM, dans une lettre datée du 23 janvier 1973, "de ne plus importer ni inquiéter les parents d'élèves avec de prétendues déficiences à votre véhicule; lorsque le véhicule est défectueux, vous devez le rapporter immédiatement à la personne responsable qui prendra les dispositions en vue d'effectuer les réparations".

Or, affirme M. Bélanger, ces réparations ne se font pas, ou elles prennent un temps inouï à être faites.

Dans la construction

Intervention de Cournoyer

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, décidera d'ici quelques heures, s'il doit intervenir d'autorité dans les négociations de la construction pour éviter une "situation de jungle" après le 1er mai.

En vertu de la loi 290, qui régit les relations de travail dans cette industrie, le ministre peut intervenir comme conciliateur si les mécanismes de négociations sont paralysés pour une raison ou une autre, mais il ne peut cependant prolonger le décret des relations de travail sans l'approbation des sept parties en cause.

Rejoint par téléphone lundi matin, M. Cournoyer a indiqué que sa conciliation viserait avant tout à amener les parties à négocier vraiment à une seule table, ce qu'elles n'ont pas encore fait. C'est seulement place devant l'échec du 1er mai qu'il essaiera en dernier recours de les inciter à demander une prolongation du décret.

La jungle

"Après le 30 avril, c'est la jungle", a lancé la semaine dernière le ministre, en Chambre, répondant aux inquiétudes

formulées par un des collègues libéraux. Cela veut dire que les entrepreneurs peuvent négocier séparément avec les syndicats les conditions de travail des travailleurs organisés. Quant aux autres, ils ne sont plus protégés que par la loi du salaire minimum. L'industrie emploie 8 pour cent de la main-d'oeuvre masculine.

Cela veut dire également que les centrales syndicales retrouvent le droit de grève et, à moins d'une autre loi spéciale de l'Assemblée nationale, peuvent bloquer l'industrie au moment crucial des mises en chantier de printemps. D'ici quelques heures, le ministre doit également se prononcer sur la représentativité de la troisième centrale syndicale, la CSD, qui demande à participer aux négociations. Ces négociations réunissent pour le moment sept parties: la FTQ, la CSN et cinq associations patronales.

Du côté patronal, il y a aussi l'Association de la construction de Montréal qui veut participer aux pourparlers à l'échelle provinciale. Elle était jusqu'à maintenant représentée par la Fédération de la construction du Québec.

Sommaire

Classées	12
D'un océan à l'autre	8
Décès	13
Finance	7
Horoscope	13
La Belle Province	6
La famille	5
Mots croisés	12
Opinions	4
Patron-Mode	5
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Sports	9-10-11

la météo

Du soleil pour deux jours. Ça va fondre le jour et geler la nuit. Un vrai beau temps pour les sucres. Un minimum la nuit prochaine de 25 et un maximum demain de 40.

— détails en page 13

Légère régression du chômage en février

OTTAWA (PC) — Quelque 655,000 Canadiens étaient sans emploi au Canada, en février, ce qui, selon Statistique Canada, équivalait à 7,3 pour cent de l'effectif ouvrier.

Il y a donc eu une légère régression du chômage en février puisqu'en janvier le nombre de chômeurs canadiens s'établissait à 688,000 pour un taux de 7,7 pour cent.

Compte tenu des facteurs saisonniers, le taux véritable du chômage s'établit donc à 5,9 p.c. au regard de 6,2 p.c. en janvier. À la même date, l'année dernière, le taux du chômage s'établissait à 5,9 p.c.

En février, 8,938,000 personnes composaient l'ensemble de la main-d'oeuvre au regard de 8,881,000 en janvier.

La situation s'est améliorée partout au Canada, sauf en Ontario où le taux de chômage est demeuré le même, soit 5 pour cent.

Au Québec

Au Québec, le nombre des chômeurs est tombé de 247,000 à 235,000, ou de 10,2 pour cent à 9,7 pour cent de la main-d'oeuvre.

C'est encore la région des Maritimes qui est la plus touchée par le chômage qui compte 12,3 pour cent des travailleurs, ou 37,000 en chiffres absolus.

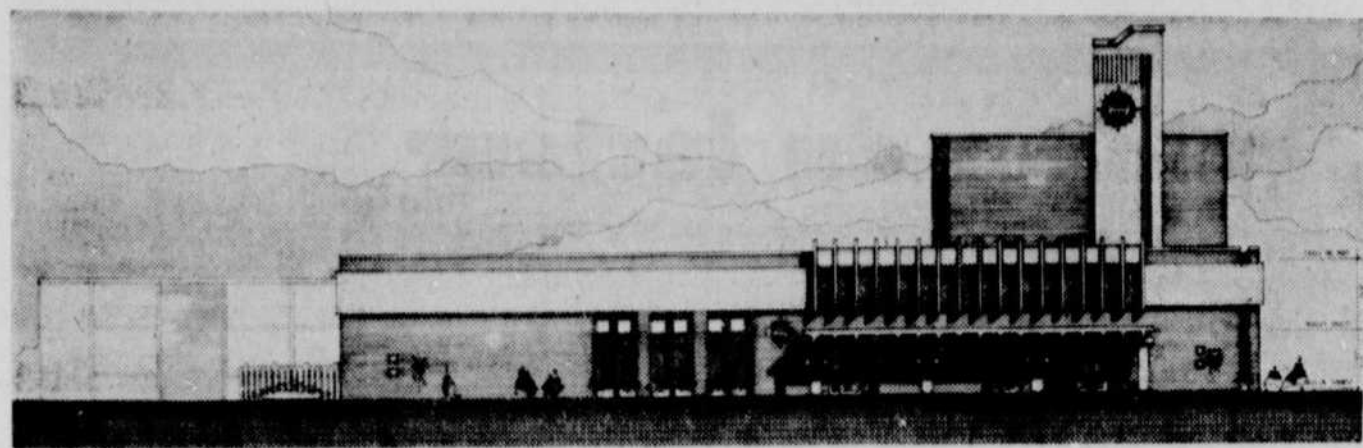
La main-d'oeuvre québécoise est passée de 2,174,000 en janvier à 2,200,000 le mois dernier.

La situation dans les autres régions était la suivante en février: Ontario, 171,000 chômeurs 170,000 en janvier et 5 pour cent de chômage, les Prairies, 31,000 sans-travail 89,000, 5,7 pour cent, 5,2 p.c. en janvier, et la Colombie-Britannique, 81,000 chômeurs 95,000, 3,3 pour cent 9,9 pour cent en janvier.

La catégorie de chômeurs la plus atteinte du chômage au Canada demeure les jeunes de 14 à 24 ans dont 12,3 pour cent 279,000 de ce groupe n'occupaient pas d'emploi.

Parmi les 655,000 chômeurs, 408,000 avaient perdu leur emploi depuis trois mois et moins et 246,000 étaient en chômage depuis plus de quatre mois.

Le niveau désaisonnalisé du chômage a diminué de 26,000 au mois de février pour se situer à 540,000 comparativement à 566,000 chômeurs en janvier; le taux désaisonnalisé est tombé de 6,2 pour cent à 5,9 pour cent.



Un nouvel hôtel est en construction présentement à Ste-Foy. Il s'agit d'un Quality Inn. Nous apercevons d'ailleurs sur la photo la façade de l'établissement qui représente un investissement d'environ \$4 millions.

A Ste-Foy

Un hôtel érigé au coût de quatre millions de dollars

par François Linteau

La chaîne Quality Inns construira à Ste-Foy un hôtel de

202 chambres au coût d'environ \$4 millions. Cet hôtel sera situé sur le boulevard Laurier à proximité de

l'échangeur du pont Pierre-Laporte. Les travaux de construction ont débuté lundi dernier et devraient se terminer en avril

1974. C'est la firme Poudrier et Boulet, de Québec, qui procède à l'édification de l'établissement.

L'ouvrage entoulera un parc boisé, où l'on pourra trouver une piscine extérieure chauffée et ouverte à l'année longue. De plus, l'hôtel abritera un restaurant, un café, un bar-salon, sans oublier le centre d'études, qui sera doté d'un équipement audiovisuel des plus modernes permettant ainsi la tenue de conférences, réunions, séminaires, etc.

Les plans de l'établissement, qui ont été dévoilés hier midi en présence de nombreuses personnalités dont le maire de Ste-Foy, M. Roland Beaudin, prévoient aussi une salle de banquets et conventions pouvant réunir de 150 à 600 personnes.

En outre, six petits salons viendront compléter cet ensemble, des salons seront à la disposition de groupes de 10 à 50 personnes.

L'hôtel sera aussi pourvu d'un grand nombre de places de stationnement. En effet, suite à des exigences demandées par la ville de Ste-Foy, Quality Inns a accepté d'aménager 238 espaces de stationnement, dont 74 à l'intérieur du sous-sol.

La décoration intérieure respectera le style québécois. D'ailleurs, un représentant de la chaîne a indiqué que c'était la philosophie de la compagnie de respecter les conditions locales.

Soulignons enfin que la construction de cet hôtel permettra de créer quelque 80 à 120 nouveaux emplois dans la région.



Le maire et quelques conseillers de Ste-Foy ont procédé hier midi à la cérémonie de la levée de la première pelletée de terre sur le chantier de construction de l'hôtel Quality Inn. Les travaux de construction de cet établissement ont débuté lundi et devraient être terminés en avril 1974. (Photo L'Action-Québec, par François Boulay)

Les technologistes médicaux de l'hôpital de l'Enfant-Jésus ont quitté le travail

par Nicole Beaulieu

Les quarante technologistes médicaux de l'hôpital de l'Enfant-Jésus qui ont quitté le travail hier, exigeant du gouvernement que leur corporation soit reconnue au titre de pratique exclusive par le code des professions, devaient décider individuellement ce matin, s'ils poursuivraient l'action amorcée la veille.

Un porte-parole du groupe d'employés concerné a fait savoir tôt en matinée, que les décisions individuelles seraient prises au fur et à mesure que les gens se présenteraient au travail. Il a mentionné que les servi-

ces de garde mis sur pied hier seront maintenus tant et aussi longtemps que durera l'arrêt de travail.

Ailleurs, les employés qui avaient cessé en partie, de faire des analyses, ralentissent ainsi le travail dans les laboratoires, devaient se prononcer sur la ligne de conduite à suivre. Il a été impossible de connaître le nombre exact de travailleurs touchés par le ralentissement des activités au sein des laboratoires des autres hôpitaux mais on sait que les technologistes du Centre hospitalier de l'Université Laval et de St-François-d'Assise ont emboîté le

pas.

Les technologistes médicaux veulent ainsi protester contre l'intention du gouvernement de reconnaître leur profession à titre "réservé" seulement à l'intérieur du projet de loi 250 qui sera bientôt soumis en troisième lecture.

Le conseiller juridique de la corporation, Me Bernard Lesage, a expliqué que le titre de corporation réservée défend à tout individu non membre de la corporation d'être appelé technologiste médical mais autorise en fait n'importe qui à exercer la profession.

Le titre "exclusif" que

réclament les technologistes empêcherait tout individu non reconnu par la corporation de pratiquer les actes habituellement dévolus aux technologistes. Il permettrait en outre à la corporation d'exercer un contrôle sur les admissions au sein de la profession et d'orienter les programmes de formation.

Selon les membres de l'organisme professionnel, c'est de cette façon seulement que les technologistes médicaux pourront assurer la qualité professionnelle des futurs membres et par ricochet, la protection du public.

Le maire de Charlesbourg-Ouest dans les rangs du Progrès civique?

Le maire de Charlesbourg-Ouest, M. Marc-Omer Giroux, fera probablement partie des rangs du Progrès civique prochainement. C'est ce qui ressort des propos du maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, qui a dit souhaiter hier que le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, qui a dit souhaiter hier que le maire de Québec-Ouest se présente comme conseiller municipal de ce nouveau prochain district de la ville de Québec.

avait dévoilé son intention d'adhérer éventuellement au parti du maire de Québec, le Progrès civique, en tant que le conseil actuel le désigne comme représentant à Québec du district de Char-

lesbourg-Ouest.

Justifiant son souhait, M. Lamontagne a invoqué son accord avec l'administration municipale du maire Giroux: "Si nous n'avions pas été d'accord, il n'aurait pas reçu

un appui aussi clair de la part des dirigeants de la ville de Québec", a expliqué le maire de Québec. "Je crois que le passé de M. Giroux parle en sa faveur" de soutenir M. Lamontagne.

Précisions demandées par des citoyens

(R.A.) — Le Comité de citoyens de l'aire 10 demande aux autorités municipales de dévoiler à la population les plans et budgets des projets non connus de l'aménagement global dans l'aire 10, ainsi que le coût total, puis détaillé de la rénovation urbaine.

Selon le comité, il est possible d'avoir de l'information précise sur l'utilisation des fonds destinés à des points spécifiques comme les montants alloués aux démolitions et aux expropriations qui sont administrés par des fonds spéciaux provenant d'emprunt chargés à

la dette municipale, ainsi que de subventions des gouvernements.

Il mentionne également que la même situation prévaut pour les fonds affectés à la restauration de l'habitation. Il n'y a pas de budget fixé, à la ville de Québec pour restaurer des maisons dans les quartiers populaires, précise-t-il mais une somme d'au moins un million de dollars a été octroyée par le fédéral à la municipalité, lors de conférence nationale sur l'habitation. Le comité se demande donc où est l'information sur l'utilisation de ces

ressources puisque ces montants ne sont pas inscrits au budget.

Le comité ajoute de plus que l'administration municipale ne fournit de l'information que sur des projets décidés ou déjà mis en exécution. Les affaires de routine comme le déneigement, Expo-Québec, etc., sont enterrées, indique-t-il, mais les affaires spéciales de rénovation?

Enfin, le comité note que c'est un secret quand on parle des finances spéciales, des projets du CEGEP Garneau, de l'autoroute de la Falaise, de la zone 3, etc.,

Robar intente des poursuites contre Le Soleil, Radio-Canada et le député de Portneuf

Par l'entremise de l'étude légale Thibaut, Lesage & Contin, de Québec, la compagnie Robar Construction, de Sainte-Foy, réclame \$500,000 des défendeurs précités pour dommages subis par des publications et des déclarations publiques, relativement à de prétendus vices de construction signalés par quatre propriétaires de résidences sises Place de la Promenade, dans le quartier Neufchâtel, à Québec.

Dans sa déclaration, la demanderesse, Robar Construction, allègue qu'au cours de l'année 1972 et au début de l'année 1973, le député Godin, de concert avec quelques propriétaires de maisons construites par la demanderesse, entreprit une campagne injuste, mensongère et discriminatoire à son endroit dans le but évident de salir le nom de la demanderesse, de détruire sa réputation de bon constructeur de maisons domiciliaires et de l'empêcher de vendre les maisons qu'elle avait encore en vente et d'en construire d'autres soit dans les secteurs de Loretteville, Charlesbourg, Beauport, Orsainville et à Sainte-Foy.

C'est ainsi que les dites propriétaires, avec l'appui du défendeur Roland Godin, multipliaient les démarches, rencontres, conférences de presse, déclarations dans les journaux, à la radio et à la télévision d'Etat sous le contrôle de la Société Radio-Canada, dans le but de nuire par tous les moyens à Robar Construction.

Pancartes

Au 12ème paragraphe de sa déclaration, la demanderesse rappelle que la Cour supérieure du Québec vient d'émettre une injonction interlocutoire obligeant les trois ou quatre propriétaires à enlever les écriteaux ou pancartes qu'ils avaient affichés sur leurs résidences

et qui constituaient des écrits à caractère libelleux et diffamatoire qui étaient de nature à déprécier complètement les maisons construites par la demanderesse.

Plus loin, la procédure mentionne que "la défenderesse 'Le SOLEIL LIMITEE', qui avait déjà publié dans son journal 'Le Soleil' plusieurs articles concernant la demanderesse et qui avait, pour ainsi dire, fait campagne avec les propriétaires contestataires et le défendeur Roland Godin pour détruire systématiquement le nom et la réputation de la demanderesse, Robar Construction, publiait, dans son édition du 22 janvier 1973, en première page, un article avec gros titre intitulé: 'Une lutte à finir pour les propriétaires de Neufchâtel', sous la signature de son journaliste, le défendeur Vianney Duchesne, dans lequel article il était fait mention que les maisons en question étaient des taudis ou en voie de le devenir.

La demanderesse allègue que les faits relatés dans cet article faisaient l'objet de litiges devant les tribunaux à la suite de procédures intentées par les propriétaires contestataires et que la défenderesse 'Le Soleil Limitée' et le défendeur Vianney Duchesne auraient dû s'abstenir de faire écho à ces litiges pendant devant la Cour.

De plus, en dépit du fait que l'affaire était "sub judice", la Société Radio-Canada, dans ses émissions des Actualités 24 et le Télé-journal du 22 janvier 1973, a fait écho à certains faits et diffusé des informations fausses, injurieuses et diffamatoires pour la demanderesse.

Tous les défendeurs sont poursuivis conjointement et solidairement.

Le montant d'un demi-million de dollars est réclamé en deux parties, comme suit:

A) Dépenses diverses occasionnées à la demanderesse pour l'entretien, le chauffage, les paiements d'intérêts sur capital investi et de taxes concernant les maisons déjà construites et offertes en vente par la demanderesse dans les différents secteurs de la ville et la banlieue et dont la vente est, présentement, rendue impossible par suite des faits relatés dans cette action et perte de profits sur les dites ventes de maisons

\$250,000.00

B) Projets de construction

de plusieurs centaines de maisons à Neufchâtel, Loretteville, Charlesbourg, Beauport, Orsainville et Ste-Foy que la demanderesse est empêchée de réaliser par suite des faits ci-dessus qui ont détruit son nom et sa réputation et paiements d'intérêts, de taxes de garanties données à certaines municipalités et perte de profits et bénéfices.

\$250,000.00 Les montants ci-dessus forment un total de \$500,000.00 que la demanderesse est en droit de réclamer des défendeurs.

Face à la cour

Procès pour stupéfiants

Les douze jurés, choisis hier aux assises de Québec, ont entendu aujourd'hui une bonne partie de la preuve de la Couronne dans la cause d'Emile Halim Boustany, un individu d'origine libanaise, qui est accusé d'importation et de possession de drogues dans le but d'en faire le trafic.

On se souvient que, le printemps dernier, les agents de la Gendarmerie royale du Canada avaient saisi plus de 25 livres de haschisch, dont la valeur, sur le marché clandestin de la drogue, dépassait les \$100,000. La cargaison était dissimulée dans quatre contenants à double parois que le suspect avait retiré du bureau des Douanes locales quelques jours auparavant. La marchandise illicite avait été achetée au cours d'un voyage que l'accusé aurait fait en Syrie quelque temps plus tôt.

Boustany, qui est âgé d'environ 22 ans, habite le Canada depuis un couple d'années. Après avoir travaillé à Montréal pendant un certain temps, il est venu s'établir à Québec au printemps de 1972 et il a emménagé dans un appartement du Quartier Latin.

C'est précisément dans une boutique de ce quartier que la police fédérale a effectué la saisie des stupéfiants en avril dernier.

Le procès se déroule sous la présidence du juge Henri Drouin, de la Cour du banc de la reine de juridiction criminelle.

C'est Me Gaston Desjardins, de Québec, qui occupe pour le ministère public, tandis que l'accusé est représenté par Me Guy Bertrand, un talentueux criminaliste québécois.

Boustany, s'il est trouvé coupable, est passible d'un emprisonnement minimum de 7 ans.

Cautionnement refusé

Le tribunal a refusé tout cautionnement hier à Gilles Grondin, âgé de 30 ans, de Québec, accusé de plusieurs vols par effraction dans des établissements de la capitale.

Grondin est celui-là même qui avait fui les lieux d'un cambriolage sur la rue du Pont, et qui s'était réfugié sur les glaces de la rivière Saint-Charles, sous le pont Dorchester, d'où les gendarmes l'avaient retiré avant qu'il ne se noie. Il avait été pris sur le fait au moment où il tentait de commettre un vol par effraction au magasin Sténo-Pack.

Sur les instances de son avocat, Me Michel Babin, la Cour a fixé l'enquête préliminaire de Grondin au 19 mars pour la forme. A ce stade des procédures, Me Babin renouvellera sa demande de cautionnement.

La prison à une voleuse à l'étalage

Une incorrigible a écopé d'une sentence d'un jour d'emprisonnement hier, et d'une amende de \$10, pour le vol de marchandises à l'étalage d'un magasin de la capitale.

Cette mère de famille avait déjà été prise en flagrant délit pour un délit analogue, et l'avertissement qu'elle avait reçu, ne l'avait pas corrigée de son défaut de "piquer".

Sentence le 2 avril

Bertrand Racine, âgé de 22 ans, de Québec, connaîtra sa sentence le 2 avril, pour différents délits pour lesquels il a reconnu sa culpabilité, entre autres le vol d'une automobile, d'un paletot, d'un radio à cassettes, d'un montant d'argent et autres offenses de même nature.

D'autres accusations seront portées incessamment contre Racine pour des crimes commis à Montmagny, Québec, Plessisville, Montréal et ailleurs dans le Québec.

Amende à un professeur

Pour avoir donné une taloché à un de ses élèves, un instituteur de Charlesbourg a été condamné hier, à une amende de \$25. L'accusé a expliqué au tribunal qu'il avait perdu patience, parce que l'élève était plus turbulent et plus désobéissant que les autres. Le juge lui a alors recommandé d'avoir pus de retenue, au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Suspects arrêtés

Deux individus soupçonnés d'avoir participé à un hold-up, vers 21 heures 15, hier, au restaurant "Dairybell", propriété de M. Julien Roy, à Beauville, ont été interceptés et incarcérés au quartier général de la SQ, à Québec.

Ils ont été identifiés au cours de la nuit et remis entre les mains de la Sûreté municipale de Beauville.

Le duo comparaitra aujourd'hui ou demain devant un juge des Sessions de la paix, au Palais de justice de Saint-Joseph de Beauce.



Votre coup de main...

A NOTER

Le code postal de l'Action-Québec
G1K 7K9



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

En France, on vote à droite

Les élections législatives françaises intéressaient au plus haut point le monde entier cette année. Après avoir passé par une longue période d'incertitude où les gouvernements changeaient deux ou trois fois par année, la politique française s'était stabilisée avec l'avènement du regretté Charles de Gaulle. Mais le général était plus que le chef d'un groupement politique, plus que le porte-couleur d'une équipe: il était à lui seul toute la politique et sa puissante personnalité effaçait littéralement le gouvernement et ses ministres.

Plusieurs avaient prédit que le gaullisme disparaîtrait après la mort de de Gaulle. Aussi avec les élections de 1973 pour le choix des 490 représentants à l'Assemblée nationale les partisans de la gauche, comprenant particulièrement le Parti communiste français, le Parti socialiste et quelques autres formations politiques, semblaient prendre la vedette et menaçaient de renverser la droite. Depuis quelques semaines les sondages d'opinion mettaient nettement la gauche gagnante, si bien que le président Pompidou crut devoir intervenir personnellement — chose assez inusitée — pour inviter les Français à la réflexion et les encourager à se tourner plutôt vers la droite.

Dans les sondages d'opinion, on notait cependant un phénomène déjà remarqué en d'autres pays récemment: le grand nombre de personnes demeurées indécises jusqu'au jour du scrutin, ce qui permettait évidemment aux partisans de la droite de conserver l'espoir jusqu'à la fin des élections.

Au premier tour de scrutin, di-

manche le 4 mars, l'électorat confirmait les prévisions des sondages mais sans trancher la question définitivement. La droite était effectivement sérieusement menacée, mais il semble que les candidats de cette tendance politique ne furent pas les seuls à trembler devant la menace du communisme; une grande partie de l'électorat éprouva les mêmes sentiments. Le système électoral comprenant deux tours de scrutin permet aux électeurs, entre le premier et le deuxième tour de scrutin, de faire une réflexion supplémentaire — singulièrement inspirée par la majorité au pouvoir il est vrai — en vue de se prononcer plus affirmativement pour l'une ou l'autre des formations politiques. Le délai compris entre le premier et le deuxième tour de scrutin permet aussi aux candidats et aux formations politiques de reviser leurs alliances, de se désister en faveur d'un autre, de s'allier pour lutter contre une coalition, etc. C'est un jeu très passionnant pour les politiciens et la population elle-même.

Dimanche dernier, donc, c'était le combat définitif, la deuxième manche de cette joute exceptionnelle. Pour rallier la majorité et battre la gauche, l'Union des Démocrates pour la République, avec en vedette le premier ministre Pierre Messmer, bénéficia cette fois de l'appui des Républicains Indépendants de Valéry Giscard d'Estaing et les partisans du Centre Démocratie et Progrès. Cette coalition détiendait 256 sièges à l'Assemblée nationale, soit onze de plus que les 245 requis pour constituer la majorité gouvernementale.

La gauche unie pour sa part, fa-

vorisée par les analystes après le premier tour de scrutin, n'aura réussi à s'emparer que de 176 sièges ce qui est déjà une amélioration sur ses positions d'avant les élections, mais une défaite dans le résultat final.

Le Parti communiste avec 73 sièges voit donc s'écrouler l'espoir qu'il avait cette année d'aller partager le pouvoir avec les socialistes ce qui eût été pour la France, un événement historique de grande importance. Mais Marianne a décidé qu'elle ne se donnerait pas un gouvernement de gauche socio-communiste et qu'elle continuait à avoir foi, jusqu'à un certain point, à la philosophie du gaullisme. Nous disons jusqu'à un certain point car il est évident que le gaullisme, malgré les succès électoraux de la droite, accuse un recul dans l'opinion de l'électorat français. Pour plusieurs il demeure évident que le gaullisme sans de Gaulle c'est comme la foi sans Dieu. Les observateurs notent que quarante-sept pour cent des voix obtenues par les partisans du président Georges Pompidou viennent des groupements centristes. Le président devra évidemment tenir compte de ce phénomène dans l'élaboration des politiques gouvernementales.

La bataille aura été serrée et dans certaines circonscriptions, les victoires ou les défaites ne tiennent qu'à quelques dizaines de votes. Visiblement indécis avant les élections, le peuple français le demeure encore après les élections bien qu'il sache aujourd'hui à quel enseigne gîte son Assemblée nationale: un peu moins près du gaullisme que dans le passé, mais encore très loin du communisme.

L'opinion du lecteur

Loi des physiothérapeutes

Cher Monsieur,

Depuis plusieurs années, notre Corporation, comme le public d'ailleurs, comprend la nécessité de conférer aux physiothérapeutes un champ d'exercice exclusif.

Les raisons en sont bien connues: Le physiothérapeute doit posséder une formation supérieure; il rend lui-même des services professionnels; ses rapports avec les patients exigent la confiance de ces derniers dans sa compétence, son dévouement et sa discrétion; les conséquences pour la santé de patients qui n'auraient pas reçu tous les soins que nécessite leur état ou qui auraient été traités de façon inadéquate par des incompetents sont toujours sérieuses et peuvent les affecter pendant plusieurs années.

Le législateur avait d'ailleurs reconnu le sérieux de la situation lorsqu'il déposa le projet de loi 272. Les physiothérapeutes étaient alors heureux de voir que l'on avait enfin, après tant d'années, pris conscience de l'importance et de l'urgence d'éliminer du champ de la physiothérapie les charlatans qui causent beaucoup plus de problèmes aux malades qu'ils n'en améliorent le sort.

Seule une Corporation professionnelle réservant aux physiothérapeutes un champ d'exercice pouvait régler le problème.

Il suffit d'avoir quelques notions élémentaires des soins que doivent prodiguer quotidiennement les physiothé-

rapeutes pour comprendre l'importance de les constituer en profession d'exercice exclusif. La situation est trop sérieuse pour que l'on fasse aujourd'hui machine arrière.

Bien plus, par le jeu des dispositions contenues dans d'autres projets de loi, tels les projets numéros 269 et 273, il faut savoir qu'une fois ces textes sanctionnés, on ne saura plus très bien où se loge les physiothérapeutes. Il n'y a, pour se convaincre de l'existence de cet énoncé, qu'à référer aux articles définissant le champ d'exercice dans les projets 269, 273 et dans l'ancien projet 272.

Nous insistons donc pour que le projet de loi numéro 272 soit à nouveau déposé devant l'Assemblée nationale.

C'est certes le moins que l'on puisse exiger pour que tous les représentants de la population québécoise puissent, en toute connaissance de cause, décider non seulement du projet de loi des physiothérapeutes mais aussi des autres projets connexes.

Les physiothérapeutes et le public seraient traités injustement si l'Assemblée nationale décidait, directement ou indirectement, de laisser se détériorer la situation pénible que nous connaissons depuis déjà trop longtemps au Québec.

Nous insistons à nouveau pour que soit adoptée la loi des physiothérapeutes.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Vos tout dévoués,

Le Comité exécutif,

Les Physiothérapeutes de la province de Québec, Inc.

Par: Corinne PARVER, présidente.

L'Action Québec

L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727, Code postal G1K 7K9, tél.: 522-4771. Président, Guy Hamel; vice-président, J.-R. Delisle, directeur général, Fernand Blais; directeur général adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Levesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; directeur, Jules Lortie.

Un exemple de liberté et de courage

Monsieur le rédacteur en chef,

Le Syndicat des professeurs du CEGEP de Limoulu tient à faire connaître à vos lecteurs, sa position sur l'emprisonnement des trois chefs syndicaux: Messieurs Yvon CHARBONNEAU, Louis LABERGE et Marcel PEPIN.

Notre syndicat a fait parvenir aux trois chefs syndicaux, un télégramme de félicitations, parce qu'ils n'ont pas eu peur de l'emprisonnement pour servir les travailleurs.

Notre assemblée générale a reconnu

unanimement que l'actuel gouvernement du Québec exerce une répression certaine sur les travailleurs (emprisonnement des 3 chefs, projet de loi 89, loi 19, etc.). Pour nous, les trois chefs emprisonnés constituent un exemple de liberté et de courage qui permettra aux syndiqués de poursuivre la lutte.

Veuillez accepter nos salutations empressées.

M. Normand Carrier, Secrétaire-exécutif du Syndicat des professeurs du CEGEP de Limoulu.

Pornographie et obscénité

Ceux qui ont eu l'occasion de lire la déclaration du président Nixon, rejetant le rapport de la majorité de la commission sur la pornographie, et l'obscénité, ont certainement constaté que, contrairement à certains prêtres, à certains jésuites, qui se disent progressistes, le président Nixon, lui, croit encore à la morale.

Certains clercs s'indignent facilement, devant certaines injustices, au niveau matériel, alors qu'ils semblent totalement indifférents, ne réagissent, ni ne parlent, en face des ériantes injustices vouées indiscutablement, à la destruction de la santé morale et spirituelle de la société. Il est vrai que, en relisant le texte annuel de l'épiscopat canadien, on dirait que, nos pasteurs ne reconnaissent plus, qu'un seul péché grave... celui d'un mauvais partage des biens matériels.

Pourtant, c'est Paul VI, qui disait dernièrement... "Alors que la société, s'occupe tant de la santé physique, il y a une excessive tolérance en regard de la santé morale des individus. On en est venu, dit Paul VI, à craindre même de nommer aujourd'hui comme vertus, la pureté et l'innocence. Pourtant, ajoute-t-il, cette vertu, (la pureté) semble nécessaire pour l'honneur du

nom chrétien, pour la sauvegarde de la dignité humaine pour la santé des mœurs publiques, pour le bonheur de la famille et pour la force morale de la jeunesse, (puisé dans Défense du foyer, de St-Général, Mayenne, France)".

Notre clergé canadien, lui, semble s'orienter vers un engagement politique, plutôt que de s'évertuer à proclamer la bonne nouvelle sans équivoque, et à promouvoir ainsi le développement d'une saine morale.

Le Christ a dit, "allez, enseigner toutes les nations et baptisez-les, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit". Nous reprenons aujourd'hui: Allons, politisons le peuple de Dieu, et engageons-le dans des projets concrets de libération (Chantier 72-73) aux noms de Marx, Mao, Marcuse. Fausse libération économique, avec Marx. Fausse libération culturelle, avec Mao. Fausse libération sexuelle, avec Marcuse.

Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme?

Cette phrase illustre, serait-elle devenue une fausse maxime?

Robert Paradis, 2820, Dumas, Québec 3. P. Q.

Chronique d'un humaniste

Le sous-développement

Le sous-développement est un problème aussi étendu que complexe. Sur trois continents, 3/5 du globe sont touchés par le fléau de l'insuffisance alimentaire. Chaque jour, 30,000 enfants du monde meurent parce qu'ils ont faim. Le manque de nourriture est le résultat d'un ensemble de carences au niveau de la productivité, qui relève du potentiel créateur de chaque pays.

Un pays comme l'Inde, qui aura bientôt un demi-milliard d'habitants a une production nationale brute par habitant de 78 dollars (comparativement à 3,002 dollars aux USA). Alors que sa croissance économique n'arrive pas à 3%, sa population s'accroît de 2.2%. Quel est donc l'avenir de ce pays qui aura

un milliard d'habitants en l'an 2,000 et qui compte aujourd'hui 70% d'analphabètes? L'Indonésie, avec 120 millions d'habitants, arrive à un produit national brut par habitant de 73 dollars, et le Pakistan, avant la cessation du Bengala Desh, avec 100 millions d'habitants, produisait 79 dollars par habitant. Et parlons-en donc des 45 dollars en Somalie, et des 40 dollars en Haute Volta!

Le sous-développement commence par un problème de nourriture. Pour surmonter ce premier obstacle, il faut produire de quoi manger: développer des techniques agricoles, créer de nouvelles cultures, produire des engrais chimiques, établir des marchés, des échanges,

des moyens de conservation et de distribution des denrées alimentaires. Cela suppose tout un appareil parallèle de réseaux et de techniques de communication, et pour cela tout un développement scientifique et industriel poussé. Et de l'argent, beaucoup d'argent; donc aussi des économistes et des hommes politiques qui décident des priorités, qui calculent avantages et compromis, qui font des choix et des jeux souvent déshonorables, mi-avoués, mi-cachés, mi-détournés. Un monde de trois milliards d'hommes n'est pas une tribu qui grandit, mais une ruche surpeuplée.

Le sous-développement est aujourd'hui un problème de coopération internationale, engageant

des intérêts supra-nationaux d'autant plus difficiles à contrôler qu'ils relèvent de structures impersonnelles et anonymes, où seuls comptent les opérations mathématiques de la rentabilité. "Coopération" et "rentabilité" sont pour le moment deux réalités qui ne peuvent pas se rejoindre. Entre-temps, chaque jour augmente le nombre des affamés, chaque jour s'accroît la richesse des super-puissances. De toute façon cela ne dépend jamais que de celui qui en est la victime.

Vainqueurs et vaincus

Il y a cet autre aspect du sous-développement: à la base de toute production il y a celui qui produit, celui qui plante et qui cueille du riz, celui qui pointe chaque matin à l'entrée de l'usine. Or, il y a mille façons de cueillir du riz.

L'homme occidental a été entraîné depuis des millénaires à considérer le temps comme une chose creuse et vide, qu'il fallait remplir avec de l'action; cet homme a aussi considéré que la façon la plus sensationnelle de remplir le temps était de faire en sorte que les choses changent: défaire une colline et la rendre une plaine, détourner le cours d'une rivière, chasser les animaux des cavernes et y faire un chez-soi. Changer les choses naturelles et celles de la vie, jouer au dépassement, aller là où en principe il n'était pas fait pour aller: du fond de la mer au-delà des airs. Et l'histoire de l'homme occidental s'est faite autour de cette folie du dépassement, à la recherche d'un paradis qu'il avait un jour perdu de par sa faute et la complicité des dieux — d'après des mythes anciens.

L'homme occidental a toujours cru qu'il était possible de tout dépasser, que l'essentiel était justement ce qu'il ne possédait pas encore: l'avenir incertain était pour lui une certitude de liberté. Et dans

texte: Antonio Freire

photos: Georges Juneau

l'histoire du monde, c'est cet homme occidental qui est devenu le modèle de la réussite: par les structures de production qu'il s'est procurées, par la sécurité qu'il s'est donnée. Les autres ont pris du retard, et aujourd'hui ils sont une civilisation de carence qui n'est même pas sûre de pouvoir survivre.

Tout le monde n'est pas occidental. Tout le monde ne vit pas pour récupérer un paradis perdu. Le temps n'est pas toujours une chose creuse et vide qu'il faut remplir. Les montagnes et forêts ne sont pas apparues à tout le monde comme des choses à changer. Souvent même, pour des millions de gens, elles étaient sacrées et intouchables, comme les dieux et les océans. C'étaient des divinités ou des demeures non moins sacrées de divinités.

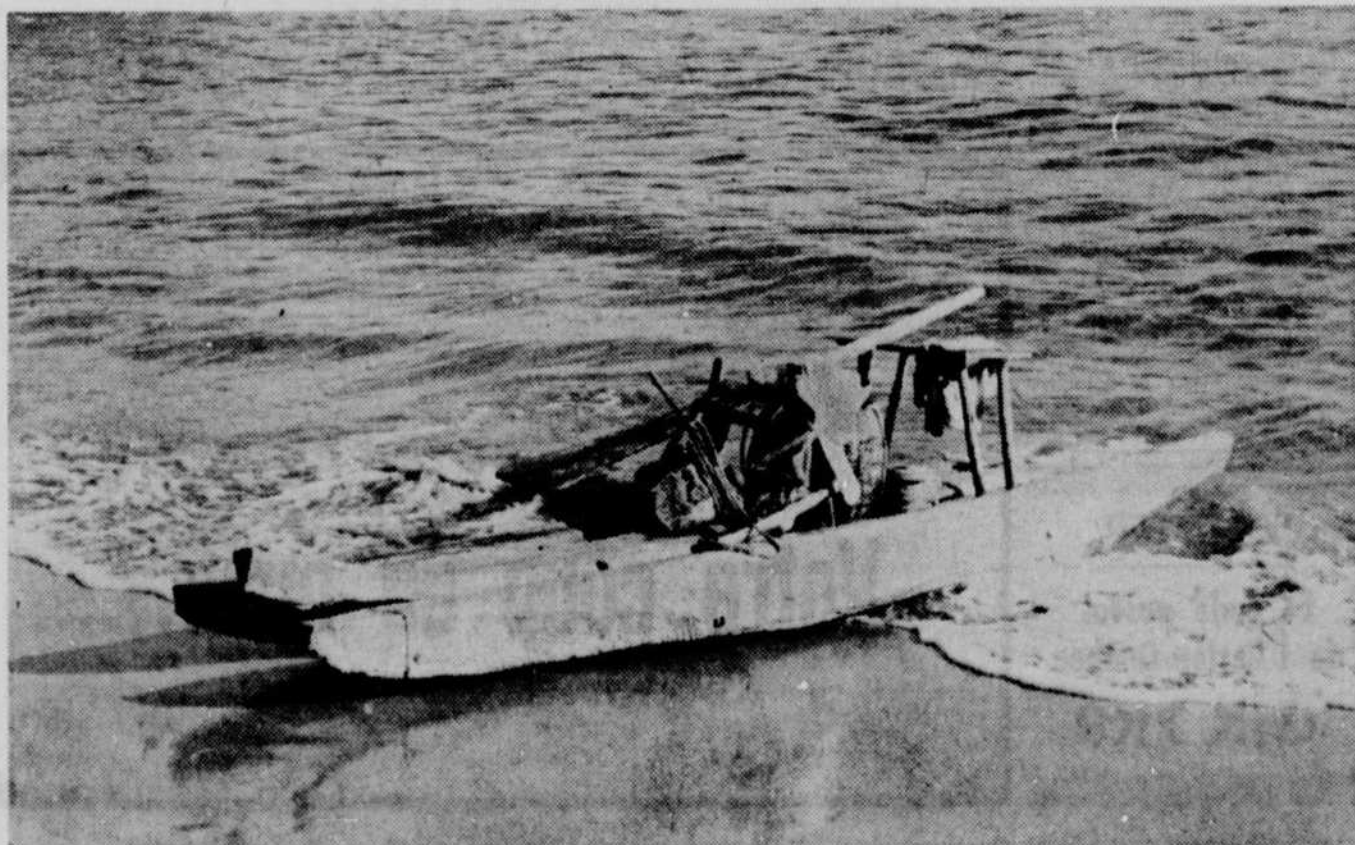
Au lieu d'une rage du dépassement, cet autre homme avait une attitude d'humble soumission et d'identification vitale aux forces naturelles qui l'entouraient, d'une grandeur toujours inattendue. Pour lui, le paradis est là, ou s'il n'y est pas encore, il l'attend, non pas pour le conquérir mais pour le cueillir.

La cueillette du paradis est une attitude de passivité toute différente de celle de la conquête. Et

le bonheur des conquérants s'est fait en réalité sur la passivité des vaincus; Josué de Castro a classé le sous-développement comme "un produit ou un sous-produit du développement."

La passivité n'est pas le chemin le plus droit vers l'efficacité. La croissance démographique accélérée, la surpopulation des pays pauvres, exigent une transformation radicale des moyens de production et l'établissement de nouveaux critères d'échange au niveau international. Cette transformation suppose des changements dans les attitudes de base, aussi bien pour ceux qui ont réussi que pour ceux qui n'ont pas réussi. Il est certain que les pays d'abondance ont peu de raisons de vouloir changer; mais pour ceux qui n'ont rien à perdre, qui meurent déjà, tout est différent. Ils sont prêts à tuer, pour une bouchée de pain, leur passé culturel et leur milieu écologique.

Le changement a déjà pris, dans certains pays, l'allure d'une révolution culturelle: la mort du passé. Coupure pénible, que l'occidental ne peut pas aimer. Car la mort de la passivité engendre souvent la révolte. Quand le passé se meurt, le présent s'enracine avec une passion sauvage dans les décombres de mythes au souvenir chargé.



Si vous empruntez ou achetez à crédit...

QUEBEC — L'Office de la protection du consommateur, rattaché au ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, vient de publier une nouvelle brochure intitulée "Si vous empruntez ou achetez à crédit". Le lancement a eu lieu, à Sept-Îles, lors de l'inauguration de la tournée d' "Informa-Tour".

C'est ce qu'annonce M. William Tetley, ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives. Le ministre a noté que l'Office de la protection du consommateur, en participant à cette tournée, a voulu se rapprocher de la population en vue de l'aider à se familiariser avec les mesures prévues par la loi sur la protection du consommateur, particulièrement en ce qui a trait au crédit.

"Informa-Tour", qui séjourne à Sept-Îles jusqu'au 17 mars, poursuivra sa tournée du 22 au 31 mars, au centre commercial Place Ste-Foy à Québec, puis dans 13 autres centres commerciaux de neuf villes québécoises.

M. Tetley a fait remarquer que la nouvelle publication de l'Office constitue une source précieuse de renseignements et de conseils pour tous les consommateurs qui désirent profiter des avantages et des services qui leur sont offerts en vertu des dispositions de la loi relatives aux prêts d'argent et aux contrats de vente à crédit.

Même si un consommateur est familiarisé avec les dispositions de la loi, rappelle le ministre, il doit adopter des attitudes nouvelles face à ses engagements d'ordre financier: il doit résister à la convoitise, réfléchir avant de contracter des dettes, lire le contrat en entier avant de le signer et se renseigner sur ses droits et ses obligations.

C'est pourquoi, souligne M. Tetley, l'Office de la protection du consommateur ne cesse de dire que "votre meilleur protecteur, c'est encore vous-même".

On peut se procurer cette publication en s'adressant à l'Office de la protection du consommateur, qui a ses bureaux à :

QUEBEC : 800, Place d'Youville
(7e étage)
Tél.: 643-8652

Après dix ans de service le S.A.V. devient "Carrefour FM" pour relever de nouveaux défis

par Thérèse DAJAJAIRE

"Tout était à faire. La mise en place ne fut pas facile. Il fallait engager de nombreuses démarches. J'ai dû passer par Paris pour apprendre qu'un groupement de veuves existait à Montréal".

Toutefois, Jacqueline Deschênes parle du défi qu'elle a relevé, il y a dix ans. Orpheline de père à l'âge de 11 ans, devenue veuve à l'âge de 29 ans avec trois enfants à sa charge, Jacqueline Deschênes recut un jour, comme une grêle en plein visage: Qu'est-ce qu'elle attendait pour l'ouverture des veuves? Avec quelques compagnes, dont Rita Paquet, Madeleine Dussault et pour conseiller moral M. l'abbé Jean-Marie Bégin, Jacqueline a jeté les bases du Service auxiliaire des veuves. Aujourd'hui, après dix ans, afin de s'ouvrir à de nouveaux besoins (i.e. la famille monoparentale), le Service se transforme en Carrefour F.M. Un carrefour qui tout en gardant le caractère transitoire du Service, devient un lieu de rencontre de personnes qui vivent un temps fort d'amitié et de fraternité; un endroit où on découvre ses propres richesses personnelles dans une vision positive des choses; un milieu où on reprend le goût de vivre par une ouverture plus large aux autres. "C'est dans la mesure où on va aux autres qu'on peut sortir de sa propre souffrance".

"Après dix ans d'action, d'affirmer Jacqueline Deschênes, il est bon de rafraîchir nos méthodes de travail, d'écouter, d'approcher. Il est urgent aussi de suivre l'évolution des personnes, de la société, de rendre plus authentique notre présence aux veuves et à la communauté chrétienne. Il y a actuel-

lement 165.000 veuves dans notre province".

10 ans au service de la communauté

Pendant 10 ans, le Service auxiliaire des veuves a joué un rôle important auprès d'une partie de la communauté québécoise. La société, comme un enfant gâté, est souvent sans



JACQUELINE DESCHÊNES : La société est souvent sans pitié pour la veuve.

(Photo L'Action-Québec, par François Boulay)

pitie pour la veuve, qui traumatisée sur le plan affectif, des problèmes financiers pleins les bras, cache dans la solitude, sa souffrance, sa révolte. Le Service auxiliaire des veuves a donc répondu à un grand besoin. Faisant le bilan des réalisations sur tous les plans, au cours de cette décennie, M. Jean-Louis Fortier, l'actuel aviseur moral, souligne les points suivants :

mes, ajoute M. Fortier, ont fait un cheminement dans leur foi à travers des expériences nombreuses et variées de ressourcement chrétien... des centaines de femmes ont reçu une information sérieuse sur les textes de lois, les services gouvernementaux, para-gouvernementaux et communautaires... des centaines de femmes furent sensibilisées à des sujets de grande actualité: des couples, des prêtres ont mieux saisi la situation de la veuve; des milliers de gens, grâce à l'image projetée ont rajusté leur perception de la veuve: une personne qui doit demeurer épanouie, et conserver le goût de vivre.

Les soupers-conférences; les spectacles, les jours de récollection tant d'occasions de rencontre, d'échange, de stimulation. Dépouillements d'arbre de Noël, veillées des Fêtes, cadeaux des moments précieux de partage, d'ouverture aux autres. Les groupes ont surgi un peu partout dans le Québec: St-Georges, St-Raymond, Ste-Claire, Donnacona, Lotbinière, Thetford, St-Côme, Courville, Lévis, Les Saules, etc...

Célébrations

Des manifestations particulières marqueront ce dixième anniversaire du Service auxiliaire des veuves et son nouveau départ: Carrefour F.M. Au cours d'une conférence de presse tenue hier, le groupe a présenté le nouveau nom du service et le 100e numéro du petit journal Réconfort, devenu "Présence". Le 27 avril sera marqué par une députation de vins et fromages et d'un spectacle avec artistes invités. Mais le grand ralliement des dames veuves, le "Rallye 10" se tiendra le 27 mai prochain.

"Le passé, dit-on, doit être source d'inspiration et non d'imitation, de renouvellement et non de répétition", c'est la devise qu'a inscrite sur son programme Carrefour F.M. qui se donne pour buts: de révaloriser le veuvage dans la communauté sociale, politique et religieuse; engager un travail d'éducation auprès des couples; représenter et défendre les droits et intérêts de la veuve; faire découvrir le sens chrétien du veuvage.

"On ne fait pas un changement de souligner M. Fortier. Ce nouveau nom "Carrefour", identifie bien ce que nous sommes et nous ouvre à d'autres réalités. Il se veut un signe extérieur du renouveau intérieur amorcé au cœur du Service."

Une femme en orbite

STOCKHOLM (Reuter) — Les hôtes de l'air suédoises ont l'intention d'abandonner la mini-jupe pour le pantalon, et menacent de faire grève si on tente de les empêcher.

"Nous en avons assez d'être des femmes-objets", a déclaré la ravissante Eva Essen, qui dirige le club des hôtes de l'air d'une compagnie suédoise.

"Et puis, les robes courtes sont trop froides. Les hôtes sont deux fois plus souvent malades que toute autre catégorie de personnel".

Les hôtes font valoir que les médecins de la compagnie ne reconnaissent que des pantalons seraient plus confortables que les mini-jupe.

Le directeur de la compagnie a déclaré: "Les filles peuvent porter ce qu'elles veulent, mais il faudra qu'elles choisissent l'un ou l'autre. Nous ne pouvons pas avoir les deux".

NEW YORK (PA) — L'ex-reine de beauté Bess Myerson a démissionné de ses fonctions de commissaire aux affaires du consommateur de la ville de New York.

Elle avait acquis une renommée comme défenseur des intérêts des consommateurs à titre de responsable de cette commission municipale.

Durant son mandat de quatre ans à ce poste, dont les appointements étaient de \$25,000 par année, Bess Myerson se rendait toujours disponible auprès des consommateurs, les recevant avec toute la grâce, en plus des charmes physiques, qui lui valurent son titre de "Miss États-Unis 1945".

L'agence qu'elle dirigeait avait mené avec succès la lutte pour établir la formule du prix unitaire chez les détaillants, et autres mesures afin de répondre aux demandes des consommateurs.

Mlle Myerson avait pris la décision d'abandonner son poste il y a plusieurs mois, mais elle ne l'avait pas encore rendue publique à la demande du maire John V. Lindsay, attendant que celui-ci décide de ses propres activités politiques. M. Lindsay a annoncé il y a quelques jours qu'il ne briguerait pas les suffrages pour un autre mandat.

LOS ANGELES (PA) — Dans une requête adressée à la Cour supérieure de Los Angeles, l'acteur Robert Redford a demandé une injonction pour empêcher une femme de San Francisco de lui téléphoner, lui écrire ou s'approcher de lui de trop près.

La requête indique que Nadine Davis a commencé à harceler l'acteur le 15 juin 1969, lui adressant des lettres qu'il juge obscènes, multipliant les appels téléphoniques et le poursuivant même sur les lieux de tournage.

Robert Redford prétend que Mlle Davis et cinq autres personnes non identifiées, lui ont provoqué par de tels agissements un trouble émotif et l'empêchent de remplir adéquatement ses fonctions professionnelles.

Il demande \$6,000 en dommages-intérêts.

DIJON (AFP) — La police française vient de mettre fin à l'activité d'une vaste "entreprise familiale" de pillage dans la ville de Dijon, dans l'est de la France. En effet, 26 membres d'une même famille — des plus jeunes aux plus vieux — spécialisés dans le cambriolage de la ville et de ses faubourgs depuis un an, ont été arrêtés mercredi et jeudi. Les policiers ont en même temps saisi un butin de plusieurs tonnes de marchandises les plus hétéroclites dissimulées dans une dizaine d'appartements disséminés dans la ville.

Cette véritable "tribu" était dirigée par une maîtresse femme de 45 ans, Marcelle Alexandre, qui cachait son rôle de chef de gang sous les traits d'une honorable mère de famille. Les plus jeunes de ses "hommes de main" sont quatre adolescents de 14 ans.

L'opération, qui a permis de démanteler la "famille", a été menée par une cinquantaine de policiers, mercredi, à l'aube. Vingt-quatre frères, cousins et neveux de la "famille" se sont retrouvés sous les verrous. Les deux derniers comparses ont été arrêtés le lendemain.

Le butin

Parmi les objets volés, figurent une cinquantaine de voitures, des équipements pour salles de bain, un camion de vaisselle, des tableaux, des bijoux, des dizaines de perruques, de la confection, de l'alimentation...

Le butin qui s'amoncelle devant le commissariat de Dijon ne représente, estiment les policiers, qu'une part infime des objets dérobés.

Ce qu'en pense une "femme en blanc"

Dr Paule Ladouceur-Dupuis

Les enfants sous-alimentés

Récemment une mère se plaignait que son enfant mangeait peu, mentionnant que le bébé de deux ans et demi n'acceptait rien d'autre pour le petit déjeuner qu'un "mae west" et "un sandwich au peanut butter". Peut-on imaginer plus grande naïveté! Par contre, cette autre bien intentionnée qui donnait à son nourrisson de trois semaines des quantités astronomiques de céréales, légumes et fruits.

Il est très malheureux nous ne possédions pas de service d'information adéquats dans le domaine de l'alimentation; à l'heure actuelle, chacun y trouverait son compte. Les journaux locaux font un effort méritoire pour informer le public mais il existe encore un très grand nombre de chargées de famille qui ne trouvent pas le temps ou la curiosité nécessaire pour fouiller le journal du soir. La télévision étant maintenant dans presque tous les foyers, ce médium d'information devrait être exploité davantage pour renseigner, ou rappeler, à toute la population les règles indispensables de la saine alimentation. A l'heure actuelle, alors que le coût de la viande monte en flèche, il devient urgent de savoir utiliser au maximum chaque pièce de viande; jusqu'à la vulgaire pomme de terre que l'on paie maintenant dix cents et que l'on ne peut se permettre de gaspiller; dans ce sens, il serait très utile d'être renseigné couramment sur le meilleur achat à faire, car nous trouvons fréquemment sur nos tablettes locales des pommes de terre très chères et de très mauvaise qualité. De même, pour les nourrissons, l'alimentation de conserve peut s'élever à près de vingt dollars par mois, alors que la mise en purée domestique, un peu plus longue à manipuler, il va de soi, fait très bien et s'avère moins dispendieuse.

Nous l'avons déjà mentionné antérieurement, les bébés sont pour la plupart adéquatement alimentés dans notre région. Les besoins en protéines, sucre, etc. pour l'enfant de la naissance à un an sont ordinairement bien suffisants et judicieusement couverts. Malheureusement la situation n'est pas aussi brillante chez le préscolaire. Le goût et les caprices se manifestent, la mère doit démontrer beaucoup de persévérance et de tact pour persuader son nourrisson protestataire que le goût s'éduque; car il est beaucoup plus simple de laisser tomber et d'abandonner le jeune à ses désirs avec le résultat que quantités de jeunes enfants ne consom-



SIMPSONSEARS
CELEBRE
SON
DIXIEME
ANNIVERSAIRE

JEUDI

commence notre sensationnelle Vente "10e Anniversaire". Voyez notre section spéciale dans Le Soleil du mercredi 14 mars. Participez à notre Concours 10e Anniversaire. Vous serez peut-être l'heureux gagnant de la Vega GT, option campeur (en collaboration avec Roger Barré Automobiles Ltée) ou du téléviseur couleur 25" (gracieuseté de Simpsons-Sears).



• Place Fleur de Lys
• Place Laurier



Pour les jours de soleil!

Jolies mantes!



Alice Brooks

9301
SIZES 2-8

Votre fille aimera porter cette charmante petite robe quand viendront les jours ensoleillés! Faites-en une, deux et même trois de couleurs unies ou imprimées rehaussées d'un biais contrastant. Ne coûte que quelques sous. Aucun problème d'ajustage.

Gagnez l'admiration de votre entourage en portant ces jolies mantes vous et votre fille! ou pour la grande et la petite fille! Travail au crochet au motif de coquille. Bordure avec une couleur contrastante.

Demandez le patron no 7086. Enfants 2-12 — dames ou demoiselles: 10-20 incl.

Ecrivez, brièvement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à :

Le Département des Patrons,
L'Action-Québec,
60, rue Front Est,
Terminus 1
Ottawa

Prix: 75¢ par patron
(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seules les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no : Tailles :
Patron no : Tailles :
Nom :
Adresse :

150,000 diabétiques au Québec dont la moitié s'ignore

L'Association du diabète du Québec est en pleine campagne de souscription. Le travail qu'accomplit cette association s'étend à quatre domaines: dépistage, information, recherche, réhabilitation. Si on considère qu'il y a au Québec, environ 150.000 diabétiques, dont la moitié s'ignore, il est de toute évidence que le travail de l'Association du diabète, surtout dans le domaine du dépistage et de l'information est primordial.

Organisme, sans but lucratif, l'association se compose de médecins, d'infirmières et de collaborateurs bénévoles et poursuit un seul but: permettre aux diabétiques de mener une vie normale, utile et heureuse.

En 1971 et 1972, l'association a procédé à 50,169 tests de dépistage. Une équipe mobile a parcouru la Province, parfois seule, parfois avec les cliniques de la Croix-Rouge. Au cours de ces deux années, l'association a posté au-delà de 2.000 enveloppes de documentation et distribué plus de 10.000 dépliants et brochures. Il organise en outre des conférences, des forums, des projections de films et des réunions au cours desquelles les diabétiques peuvent se renseigner et trouver un peu de réconfort. "Survivre est le titre du périodique que publie tous les trois mois, depuis 14 ans, l'Association qui encourage la recherche par des subventions à ceux qui effectuent des travaux de recherche sur cette maladie, dans les hôpitaux, les universités et autres centres.

Il y a encore bien des mystères à éclaircir dans le champ du diabète et toutes les ressources humaines et financières sont requises.



Eh !... que c'est haut... mais on y arrivera.

Le gouvernement cède aux pressions créditistes

Par Paul LONGPRE

QUÉBEC (P.C.) — Cédant aux pressions méfiantes du Ralliement créditiste, le gouvernement a décidé de procéder dès aujourd'hui, mardi, à l'étude en deuxième lecture des projets de loi régissant les nouvelles corporations professionnelles.

Dans le sprint de la fin de session, le gouvernement avait au cours des dernières semaines présenté en deuxième lecture le Code des professions, bill 250, et 18 des lois particulières régissant les corporations professionnelles. Restaient quatre projets de loi, ceux qui instituent des nouvelles corporations professionnelles, soit les denturologistes, les chiropraticiens, les podiatres et les audioprothésistes.

La reconnaissance de certaines de ces corporations, notamment celle des chiropraticiens, soulevait des objections dans les corporations déjà reconnues et les créditistes s'étaient jurés la semaine dernière de forcer le gouvernement à résister aux pressions dont il pourrait être l'objet pour laisser ces projets de loi "sur les tablettes".

Méfiante

Le gouvernement a annoncé vendredi dernier son intention de commencer lundi en commission parlementaire l'étude détaillée du projet de loi-cadre sur le Code des professions, sans que les quatre projets de loi en question aient franchi l'épreuve de la deuxième lecture.

Dès l'ouverture des travaux de la commission parlementaire, le ministre Castonguay s'est toutefois buté à une motion créditiste, présentée par le député de Dorchester, M. Florian Guay, demandant tout bonnement l'ajournement de la séance jusqu'à ce qu'il ait obtenu des garanties gouvernementales à ce sujet.

M. Castonguay a eu beau se porter personnellement garant de l'intention du gouverne-

ment de procéder dans ces quatre projets de loi selon la même formule que dans les autres projets "professionnels", il a fallu qu'il suspende finalement les travaux pour quelques minutes pour obtenir l'assurance formelle du leader parlementaire gouvernemental, M. Gérard L. Lévesque, que l'on procéderait dès aujourd'hui en Chambre à cette étude en deuxième lecture.

Compromis

Retenu dans sa circonscription de Gaspésie par le brouillard, M. Lévesque a proposé un compromis qui a été accepté par les leaders de l'opposition présents à la commission, en raison de la nécessité où il se trouve de mettre fin dès cette semaine à la troisième session parlementaire du gouvernement.

Les projets de loi des nouvelles professions seront présentés en deuxième lecture par un bref exposé du ministre parrain, M. Castonguay et les

partis de l'opposition, qui sont d'accord sur le principe de ces mesures, ne répondront de leur côté que par un commentaire de quelques minutes.

Cette procédure expéditive permettra à M. Lévesque de déferer immédiatement les quatre projets de loi à la commission parlementaire spéciale sur les professions qui en poursuivra l'étude article par article au cours de la prochaine session.

En plus du "lobbying", les créditistes craignent que ces projets de loi subissent un retard injuste, puisque la nouvelle session parlementaire, qui doit commencer cette semaine, sera toute entière occupée jusqu'au mois de juin par les débats sur le discours inaugural et le discours du budget.

Ce débat stratégique ayant pris une bonne heure de la commission, l'étude du projet de loi 250, le Code des professions, a pu enfin commencer et devait se poursuivre jusqu'à 23 heures.

Le Québec est mieux d'acheter son pétrole des pays étrangers

QUÉBEC (P.C.) — Le Québec, dont la consommation d'énergie par tête est parmi les plus élevées du monde, a encore intérêt à acheter son pétrole des pays étrangers plutôt que de l'Ouest canadien.

C'est ce qu'a déclaré lundi M. Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles, devant les participants du colloque international sur l'économie pétrolière qui se tient présentement à l'université Laval.

Le ministre a dressé la situation du Québec comme consommateur d'énergie et la stratégie qu'il envisage face à l'organisation actuelle des marchés mondiaux.

Dans le cadre de cette stratégie, M. Massé estime qu'il est préférable pour le Québec de maintenir sa présente politique d'importation pétrolière. En 1970, cette province importait pour \$315 millions de pétrole et, en 1971, pour \$380 millions. Une douzaine de pays alimentent le Québec pour l'intérieur

dial de sociétés internationales. C'est le Venezuela qui vient au premier rang, avec un chiffre d'exportation qui avoisinait \$250 millions en 1971.

Principes

Selon le ministre, la politique québécoise s'articule autour de trois grands principes. Le premier est que la politique énergétique doit concourir à assurer le développement économique du Québec, objectif général prioritaire par rapport aux objectifs énergétiques proprement dits.

L'autre principe est directement lié au précédent et il va dans l'optique du développement économique et social d'un pays exportateur de produits primaires. Il faut accroître la valeur ajoutée au Québec, dit M. Massé, surtout en créant de nouveaux emplois dans des secteurs dynamiques.

Finalement, ajoute-t-il, puisque la fourniture d'énergie en quantités suffisantes et aux meilleurs coûts possibles est une

condition de l'équilibre économique global, la politique énergétique doit viser à définir les conditions d'un équilibre concurrentiel dynamique entre les trois formes d'énergie nécessaires au Québec: le pétrole, le gaz et l'électricité.

Restrictions

Quant à la politique pétrolière, le Québec "cherche essentiellement à assurer la disponibilité des produits aux meilleurs coûts possibles pour les consommateurs et la sécurité des approvisionnements."

Cela implique notamment la réduction de surcoût du pétrole brut importé, surcoût qui résulte entre autres de l'enregistrement des filiales d'achat et de transport des sociétés pétrolières internationales dans les pays à faible fiscalité.

Il permet notamment aux importations de produits d'être rentables, bien qu'elles arrivent par petits bateaux. Mais, afin de constituer une pression sur ce profit "off shore" et de fa-

voriser la concurrence au niveau des prix des produits pétroliers, a enchaîné le ministre, nous n'avons pas l'intention de mettre des restrictions sur les importations de produits finis, du moins pas pour le moment.

Le conférencier a rappelé alors l'intention du gouvernement de construire dans le Bas-du-Fleuve un port pour superpétroliers, dans le but de réduire les coûts du pétrole.



Ici et là dans la province

CKRS

JONQUIÈRE (P.C.) — La radio de la station CKRS de Jonquièrre a repris les ondes samedi après une interruption de sept semaines.

A quelques occasions, au cours de la journée, la direction de Radio-Saguenay Ltée a déclaré dans des bulletins spéciaux, que la radio n'avait pas diffusé en raison de nombreux sectionnements des câbles reliant l'émetteur au transmetteur.

La direction a souligné que cela avait été attribuable "strictement à des difficultés techniques, absolument hors de son contrôle".

Toutefois, CKRS bien qu'ayant repris sa diffusion, aura pour quelque temps une émission spéciale qui sera diffusée entre 6h00 du matin et 21h00.

Aucune manifestation n'a marqué la reprise de diffusion de la station.

CKRS avait interrompu ses émissions le 24 janvier, cinq jours après qu'une cinquantaine d'employés syndiqués eurent organisé des "sit-in" pour protester contre des changements d'horaires de travail. Ces employés n'ont d'ailleurs pas encore repris le travail.

Neuf d'entre eux, qui ont nié leur culpabilité à des accusations d'avoir allumé des incendies, l'un à la station, l'autre dans un entrepôt, subissent le procès sous peu, tandis que huit étudiants arrêtés au cours

d'une manifestation jeudi dernier, devront comparaître en cours, pour avoir refusé d'obéir aux ordres de la police.

Faux

DRUMMONDVILLE (P.C.) — Une dizaine de faux billets de \$5 ont été trouvés dans les restaurants, les postes à essence et les stations-service au cours des derniers jours dans la région de Drummondville.

Dans la plupart des cas se sont des voyageurs qui ont échangé les billets.

CIL

BÉCANCOUR (P.C.) — Les travaux pour la construction de l'usine de chloralcalis de la Canadian Industries Limited (CIL) commenceront en mai, a annoncé lundi, un porte-parole de la Société du parc industriel du centre du Québec.

M. Edouard Lagassé a ajouté que les travaux d'ingénierie, de préparation des plans et d'appels d'offres se poursuivent.

La CIL compte installer à Bécancour une usine de chlore et de soude caustique au coût de \$300.000.000. Une centaine d'emplois seront créés. Les travaux de construction occuperont 225 travailleurs.

La production de l'usine de la CIL est principalement destinée à l'industrie des pâtes et papiers. L'usine devrait commencer à produire au début de 1975.

Entrepôt

BÉCANCOUR (P.C.) — La Société du parc industriel du centre du Québec a reçu quinze soumissions, pour la construction d'un entrepôt au quai de Bécancour.

L'aménagement, qui s'inscrit dans le programme de développement des installations portuaires, sera réalisé au coût de \$340.000.

L'entrepôt couvrira une superficie de 40.000 pieds carrés. Le projet comprend la construction de deux plate-formes de chargement de 4.000 pieds carrés chacune, l'une pour le transport routier et l'autre pour le transport ferroviaire.

La construction de l'entrepôt devrait stimuler les activités portuaires de Bécancour.

Maraudage

GRANBY (P.C.) — Un développement pour le moins inattendu s'est produit lundi dans la région de Granby: la CSD profiterait du conflit pour amorcer une campagne de maraudage parmi les employés en grève affiliés à la CSN.

Une réunion a eu lieu lundi à cet effet, le succès en a été relatif toutefois puisque seulement 6 des 64 employés de garage en grève de Granby y ont assisté.

"La CSD pousse l'indécence à l'extrême, a commenté M. Gérard Taylor, conseiller de la CSN à Granby. Il s'agit d'un précédent dans l'histoire du syndicalisme en Amérique du Nord, précédent qui fait que la CSD ne recule que la honte d'un organisme dont les agissements sont nettement

anti-syndicaux, anti-ouvriers et indécents."

"On n'aura jamais rien vu de plus bas, rien de plus dégradant qu'une soi-disante organisation syndicale qui profite d'une grève pour marauder un syndicat", a-t-il ajouté.

Loi 65

MONTREAL (P.C.) — La loi 65 de protection de la jeunesse ne devrait pas couvrir seulement les enfants délinquants ou sans protection, mais s'adresser à toute l'enfance pour leur protéger contre toute atteinte à sa sécurité, son développement et sa santé.

Dans un communiqué envoyé au ministre des Affaires sociales et au ministre de la Justice du Québec, la Fédération des Unions de familles, recommande que l'enfant malade, soit maintenu dans son milieu familial naturel, plutôt que d'être placé en institution. La famille devrait recevoir, au besoin, une aide médicale et financière équivalente à celle que reçoivent les foyers nourriciers.

Le comité d'action-famille de la FUF propose en outre que la loi tienne compte de déclarations d'enfants mineurs de 15 ans et plus, tout autant que de celles de toute personne majeure, car une dénonciation de leur part pourrait aider leurs frères et sœurs menacés.

La FUF recommande enfin la mise en place d'une politique de prévention qui ne pourrait être élaborée sans la collaboration du ministère de l'Éducation et sans la participation des familles. Aussi, la FUF demande-t-elle d'être entendue à la commission parlementaire pour exprimer les vœux des familles concernant la protection de la jeunesse.

Un établissement des Soeurs Grises devient un centre d'accueil

MONTREAL (P.C.) — L'ancien Institut Mgr Chaumont des Soeurs Grises de Montréal, déjà utilisé en partie par les jeunes du Bureau de consultation jeunesse, deviendra en outre le centre d'accueil, de dépannage, d'information et d'activités du Forum des citoyens âgés de Montréal.

Subventionné par la Campagne des fédérations et par un important projet d'initiatives locales, permettant l'emploi jusqu'au 31 mai d'une quarantaine de travailleurs, et par un projet fédéral Nouveaux horizons, le Forum sera un lieu de rencontre et d'activités diverses pour tous les citoyens âgés, qu'ils appartiennent ou non à des clubs de l'âge d'or.

Au cours d'une première rencontre organisée lundi par le Forum des citoyens âgés on a cherché à identifier les désirs, aspirations et service de l'assistance.

Le premier numéro d'un journal, encore sans nom pour le moment, a été distribué, et deviendra le lien nécessaire entre tous les clubs et organismes pour personnes âgées.

Le Forum des citoyens âgés de Montréal existe en fait depuis 1972, mais jusqu'ici, son action avait été très limitée. C'est lui qui fut la cheville ouvrière de la

campagne pour la réduction des tarifs dans les moyens de transport en commun, à Montréal, pour les personnes âgées. Une lutte qui n'a pas encore abouti et qui se poursuivra. On pourra aussi viser d'autres objectifs, comme la suppression d'impôts pour les personnes âgées à faibles revenus.

Le Forum dispose d'une vingtaine de pièces. On y trouve des salles de rencontre, d'accueil, une immense cuisine et une salle à manger qui sera prêtée aux organismes qui veulent y faire des fêtes; des ateliers de bricolage, d'artisanat, et peut-être un comptoir de vente d'articles d'artisanat, ainsi qu'un vestiaire? Enfin, neuf chambres mises à la disposition des vieillards sans logis temporaire.

Des bureaux d'administration permettront de chercher réponse aux multiples problèmes du troisième âge: un registre de chambres disponibles a été constitué, et les personnes âgées en quête de logement, chambre et pension, pourront y obtenir des renseignements; on organisera sur demande des conférences, des visites à domicile, des voyages, et l'on fournira des renseignements aux personnes qui ne savent comment remplir certaines formulaires d'aide sociale, d'assurances, etc.

Des médecins contestataires doutent de leurs confrères

MONTREAL (P.C.) — Les médecins devront sortir de leur tour d'ivoire et mettre la main à la pâte, sans cela les CLSC centres locaux de services communautaires sont voués à l'échec.

Les docteurs Maurice Jobin et Serge Mongeau, omnipraticiens contestataires qui publient le mensuel Québec médical, ne se font pas d'illusion sur la conscience sociale des médecins déjà en pratique. Ils fondent plus d'espoir sur les étudiants formés des universités au travail communautaire. Malgré cela, disent-ils, la relève est loin d'être assurée.

Pour le Dr Jobin, une certaine conscription semble inévitable. Pourquoi chaque médecin

dans son quartier ne serait-il pas appelé à donner au CLSC quelques heures par semaine?

Deux autres médecins, les docteurs Jean-Yves Roy et Claude Bélanger, mettent également en doute la conscience des médecins qui ne dénoncent jamais les mauvaises conditions de travail et de santé des ouvriers d'usines, victimes par exemple de maladies industrielles ou d'accidents de travail, etc.

Que penser de ces autres médecins qui desservent certains hôpitaux pour chroniques comme Préville ou certains foyers pour personnes âgées, et qui ferment systématiquement les yeux sur les conditions de vie des malades?

Le Collège des médecins fera enquête sur la qualité des services médicaux à l'hôpital Préville. Il en a reçu le mandat explicite de M. Claude Castonguay.

Le Dr Augustin Roy, registraire du Collège, affirme qu'aucune plainte n'a jamais été portée par des familles de patients hospitalisés à cet hôpital. Selon lui, les conditions inadmissibles qui règnent dans cet hôpital sont le résultat de l'imprévoyance et de l'incurie gouvernementale face aux hôpitaux pour malades chroniques. "On a laissé pourrir ce problème, pour s'occuper de l'implantation d'une foule de services moins prioritaires" a dit le Dr Roy.

Un groupe d'étudiants accule Choquette au pied du mur

MONTREAL (P.C.) — Au terme d'un débat-midi avec les étudiants du Cégep Vanier à Ville Saint-Laurent, le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, a précisé, lundi, ses intentions concernant les malaises internes qui ralentissent les travaux de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé.

Il a déjà entrepris et poursuivra cette semaine des consultations avec les principaux intéressés de l'Unité en vue d'une identification plus éclairée des problèmes, a-t-il déclaré.

Selon le ministre Choquette, il s'agit essentiellement d'éliminer dans un premier temps les sources de conflits de personnalités, puis d'élaborer une meilleure définition des lignes d'autorités.

Après une légère restructuration, le ministre de la Justice espère une reprise plus efficace des travaux de l'enquête sur le crime organisé. Pour l'instant, il fait valoir que les quelque 30 contestations en Cour d'appel constituent la preuve que l'enquête sur le crime organisé inquiète considérablement le monde interlope, "fait peur" et commence à donner des résultats.

Enfin, le ministre Choquette prédit que l'efficacité de l'Unité spéciale d'enquête et la reprise des audiences de la commission permettront d'entendre des témoignages et d'étaler des preuves des plus accablantes.

Pendant le débat, Me Choquette fut amené à traiter d'une vingtaine de questions d'actualité dont, l'acquiescement de Jacques Rose, l'incarcération des chefs syndicaux, le mode de nominations des juges, le rapport Gendron, les conflits opposant les enseignants au ministère de l'Éducation, du Conseil de sécurité de la Communauté urbaine de Montréal, du tribunal des petites créances et de l'entraînement des policiers.

Acharnement

L'auditoire majoritairement anglophone a semblé particulièrement préoccupé par l'achar-

nement de la justice à l'égard de Jacques Rose et par la sauvegarde de la langue française.

Le ministre a dû s'expliquer devant des interventions suggestives que les procédures judiciaires furent préjudiciables à Jacques Rose et que le délai de 26 mois d'emprisonnement est injustifiable. En outre, les étudiants ont voulu s'assurer que les conclusions du rapport Gendron convaincraient le gouvernement à intervenir et légiférer dans les plus brefs délais.

Quant au malaise persistant en milieu enseignant, les étudiants à l'appui des professeurs participant à cette rencontre ont accusé le gouvernement Bourassa de ne savoir rien d'autre que de tout régler à coups de lois spéciales. Au moins une dizaine d'intervenants ont dénoncé, à cet égard, le comportement du ministre de l'Éducation, M. François Cloutier. Ils n'y voient qu'injustices et croient que c'est maintenant du ressort du ministre de la Justice.

A sa défense, Me Choquette alléguait que c'est aujourd'hui devenu coutume dans tous les milieux de contester au nom de la justice. Il a voulu expliquer aux étudiants que le gouvernement a pour premier devoir de faire fonctionner les institutions qui lui ne peut permettre qu'à tous les instants et à tous prétextes, les revendications et la contestation paralysent la société.

Concernant le mode de nominations des juges, le ministre de la Justice, tout en reconnaissant que le présent système n'est pas parfait, soutient que le système judiciaire est complètement indépendant de la politique. Un citoyen qui a participé aux affaires publiques et même à la vie politique, dit-il, peut très bien faire preuve d'impartialité et devenir un juge compétent. Ces affirmations du ministre Choquette ont suscité toutes sortes de réactions dans l'auditoire.

Néanmoins, Me Choquette a indiqué que des changements importants seront apportés dès cette année au système en vigueur. Cette réforme, a-t-il ex-

pliqué, vise la création d'un conseil de la magistrature qui aura essentiellement pour fonction la nomination des juges. Avec la participation du Barreau de la province, disait Me Choquette, cet organisme s'assurera que les candidats à la magistrature ont les qualifications requises par la fonction.

SIMPSONSEARS
CELEBRE
SON
DIXIEME
ANNIVERSAIRE

JEUDI

commence notre sensationnelle Vente "10e Anniversaire". Voyez notre section spéciale dans Le Soleil du mercredi 14 mars. Participez à notre Concours 10e Anniversaire. Vous serez peut-être l'heureux gagnant de la Vega GT, option campeur (en collaboration avec Roger Barré Automobiles Ltée) ou du téléviseur couleur 25" (gracieuseté de Simpsons-Sears).

SIMPSONSEARS

- Place Fleur de Lys
- Place Laurier

A partir du 8 mars

LE THEATRE DU TRIDENT

présente

LA MEGERE APPRIVOISEE

de WILLIAM SHAKESPEARE

Version française de Jacques Audbert

MICHEL ROSSIGNOL — MICHEL DUMONT — JEAN-MARIE LEMIEUX. Une mise en scène de PAUL HEBERT. Décors et Costumes: PAUL BUSSIERES.

Location à partir de \$2.50

Grand Théâtre de Québec

Salle Octave Crenez tel 643 8131

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE

PIERRE MORIN

Dimanche le 25 mars à 16 heures

Invitée

CHANTAL MASSON-BOURQUE

altiste

Au programme:

CONCERTO GROSSO op. 6 no. 10 en ré mineur HAENDEL
CONCERTO pour alto en sol TELEMAN
SERENADE op. 20 ELGAR
CONCERTO en sol K. 216 MOZART

Soliste: Jean Angers, violoniste

Première mondiale de l'œuvre primée au concours de composition

ADAGIO MICHEL MEYNAUD

Billets: \$2.50

En vente aux guichets du Grand Théâtre et à la Caisse populaire Laurier.

GRAND THEATRE DE QUEBEC

SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

LES FILMS MUTUEL

J'AI MON VOYAGE!

DOMINIQUE MICHEL

GILLES RICHIER
DENIS HERDUT
RENE SIMARD
REGIS SIMARD
JEAN LEFEBVRE

Capitol 177, St Jean, 322-6300

Horaires: 1hr, 3hrs, 5hrs, 7hrs, 9hrs.

ILS SONT DE RETOUR!

Roller Derby.

COLISEE DE QUEBEC

Billets maintenant en vente: \$4, \$3 et \$2

* Les FLEURS-DE-LYS DE QUEBEC *
vs LES * JERSEY JOLTERS *

Voyez le Roller Derby tous les samedis à 11 H. A.M. au Canal 4

Renseignements: 694-7110

DE L'ACTION A PLEIN!

Tendance à Montréal

MONTREAL (P.C.) — Les prix étaient en baisse dans tous les compartiments sauf les banques, hier à la Bourse de Montréal, à l'issue d'une séance peu active.

Le nombre des transactions aux deux bourses — Montréal et Canadienne — s'est élevé à 1.13 millions d'actions, comparativement à 1.96 millions vendus.

L'indice des industrielles a baissé de 1.09 à 243.16; celui des services publics, de 1.03 à 159.15; les papiers, de .89 à 122.00 et l'indice des composées, de .84 à 229.16 tandis que les banques montaient de 1.39 à 263.48.

Comportement des valeurs:

	Lun.	Ven.
Hausse	97	97
Baisse	160	128
Inchangée	72	107
Totaux	329	332

L'industrielle la plus active a été Kaiser, en hausse de 20 cents à \$3.30 en 25,300 actions. La mine la plus active a été Fallinger, en hausse de 30 cents à \$4.75 en 111,170 actions.

Noranda Mines a baissé de 1 passant à \$49.14; Québecor, de 1 à \$14.34 et Niagara Wire, de 1 à \$27 tandis que Denison Mines a monté de 1 à \$35 et Hudson's Bay Company, de 1 à \$20.34.

À la Bourse Canadienne, Jodel Mines a monté de 3 cents à 43 cents en 78,785 actions transigées.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

	Ventes	Hautes	Basses	Inchangées	Totaux
Kaiser	23,300	330	315	330	+20
Sti Can	18,678	335	324	324	+15
Silvex	3,550	13	12	12	+15
Sti Can	15,100	154	154	154	+15
S L Dvs	12,800	9	8	8	+14
Sti Can	13,570	23	23	23	+14
Hud By	13,225	204	20	204	+14
Belmont	12,635	134	124	124	+14
Celan	11,270	45	45	45	+10
Sti Can	9,800	325	310	310	+5

MINES

Philing	11,170	480	460	475	+30
Jodel Min	78,785	43	35	43	+1
Sti Can	15,100	25	25	25	+1
Kaiser	23,300	330	315	330	+20
Sti Can	18,678	335	324	324	+15

Marché des bestiaux

MONTREAL (P.C.) — Les arrivages étaient en hausse, les échanges actifs et les prix stables, lundi au marché des bestiaux de Montréal.

Arrivages: 486 bêtes à cornes, 321 vaches, 13 porcs et six ovins.

Les bovins de catégories A1 et 2 se vendaient de \$41.50 à \$42.75, les communs de \$35.75 à \$41; il n'y avait aucun bœuf de catégorie A3.

Les génisses communes ont rapporté de \$27 à \$35.75.

Les taureaux valaient de \$33.50 à \$41.25.

Les vaches de catégorie D3 ont rapporté de \$32.50 à \$35.50, D4 de \$25 à \$31.50.

Les bons veaux valaient de \$60 à \$66, les moyens de \$50 à \$58, les communes de \$40 à \$49.50, les veaux d'élevage de \$33 à \$75.

Les ovins étaient trop peu nombreux pour que les prix soient établis.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR PROVINCIALE, le juge J. J. Gauthier, au Greffe de la Cour Provinciale du district de Québec, et ce, dans un délai de 10 JOURS à compter de la première publication du présent ordre dans deux journaux publiés dans ce district l'un en français et l'autre en anglais, soit "Le Quotidien" et "The Chronicle-Telegraph".

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention. BUREAU DU GREFFIER, le 6 mars 1973.

(S) PATRICK TREMBLAY G.A. C.P.Q.

REMILLO, VÉZINA, SHERMAN, POULIOT, L'ÉVEYER & MORIN, avocats, 230 rue Grande-Allée, Québec, Procureurs de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR PROVINCIALE, le juge J. J. Gauthier, au Greffe de la Cour Provinciale du district de Québec, et ce, dans un délai de 10 JOURS à compter de la première publication du présent ordre dans deux journaux publiés dans ce district l'un en français et l'autre en anglais, soit "Le Quotidien" et "The Chronicle-Telegraph".

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention. BUREAU DU GREFFIER, le 6 mars 1973.

(S) PATRICK TREMBLAY G.A. C.P.Q.

REMILLO, VÉZINA, SHERMAN, POULIOT, L'ÉVEYER & MORIN, avocats, 230 rue Grande-Allée, Québec, Procureurs de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR PROVINCIALE, le juge J. J. Gauthier, au Greffe de la Cour Provinciale du district de Québec, et ce, dans un délai de 10 JOURS à compter de la première publication du présent ordre dans deux journaux publiés dans ce district l'un en français et l'autre en anglais, soit "Le Quotidien" et "The Chronicle-Telegraph".

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention. BUREAU DU GREFFIER, le 6 mars 1973.

(S) PATRICK TREMBLAY G.A. C.P.Q.

REMILLO, VÉZINA, SHERMAN, POULIOT, L'ÉVEYER & MORIN, avocats, 230 rue Grande-Allée, Québec, Procureurs de la demanderesse.

Tendance à Toronto

TORONTO — (P.C.) — Les industrielles ont mené les baisses hier à la Bourse de Toronto où presque tous les compartiments ont clôturé en baisse pour la deuxième journée d'affilée à la suite d'une séance active.

L'indice des industrielles a baissé de .89 à 222.95. Celui des aurifères a baissé de .78 à 228.77 et les métaux de base, de .28 à 102.79. Les pétroles de l'Ouest ont monté de 1.36 à 252.51.

Les prix ont cédé l'ouverture mais un raffermissement en milieu de séance a permis d'effacer une partie des pertes. Mais vers la clôture, dans la plupart des compartiments, la tendance à la baisse avait repris.

Comportement des valeurs:

Lundi Vend.

Hausse	237	234
Baisse	278	284
Inchangée	272	243
TOTAUX	787	761

L'activité était grande et 2.91 millions d'actions d'une valeur de \$24.12 millions ont été échangées. Les communications, les services publics, les raffineries ont subi des baisses importantes tandis que les banques, les chimiques, les alimentaires et les compagnies de prêts et de fiduciaire ont clôturé faiblement en hausse.

À l'ouverture, la vente des actions de la Siebens Oil and Gas a été suspendue durant une heure après que la compagnie eut annoncé qu'elle avait accepté d'échanger 2.8 millions de ses actions au trésor pour toutes les actions en circulation de la Hudson's Bay Co. Resources Ltd., une filiale de la Hudson's Bay Co. Siebens a clôturé en hausse de 1/4 à \$15.14.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

	Ventes	Hautes	Basses	Inchangées	Totaux
Kaiser	23,300	330	315	330	+20
Sti Can	18,678	335	324	324	+15
Silvex	3,550	13	12	12	+15
Sti Can	15,100	154	154	154	+15
S L Dvs	12,800	9	8	8	+14
Sti Can	13,570	23	23	23	+14
Hud By	13,225	204	20	204	+14
Belmont	12,635	134	124	124	+14
Celan	11,270	45	45	45	+10
Sti Can	9,800	325	310	310	+5

MINES

Philing	11,170	480	460	475	+30
Jodel Min	78,785	43	35	43	+1
Sti Can	15,100	25	25	25	+1
Kaiser	23,300	330	315	330	+20
Sti Can	18,678	335	324	324	+15

Marché des céréales

WINNIPEG (P.C.) — Tous les secteurs ont accusé des baisses, lundi au marché des céréales de Winnipeg, alors que le volume des échanges était modeste.

Les exportations de blé canadien pour vendredi comprenaient 555,000 boisseaux à la Grande-Bretagne et 1,515,000 à l'Union Soviétique.

Les prix du blé de Thunder Bay à l'exportation étaient tous inchangés.

À la fermeture, le lin, le coza, l'orge et le seigle étaient en baisse.

L'avoine était irrégulière.

CHICAGO (P.A.) — Une vague de ventes de dernière heure a fait baisser sensiblement les prix, lundi au marché des céréales de Chicago.

Le soya a perdu jusqu'à 15 cents le boisseau pour les contrats antérieurs à mars. L'huile de soya, en hausse de 50 points à un certain moment, a terminé à 25 points au-dessus des niveaux précédents.

À la fermeture, le soya, le blé et l'avoine étaient en baisse.

La presse, permettront de créer quelque 262 nouveaux emplois.

À part la compagnie B. Montreuil, Conroy of Canada Inc., de Thetford Mines, s'est vu octroyer \$150,000 pour agrandir son usine de pièces en fibre de verre pour moteur et pour y fabriquer de nouveaux produits.

Les cinq entreprises subventionnées par le ministère de l'Expansion économique régionale viennent toutes de la région de Montréal.

Sept autres entreprises du Québec se sont méritées des subventions pour un montant total de \$457,000. Ces octrois, indique le communiqué remis à

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR PROVINCIALE, le juge J. J. Gauthier, au Greffe de la Cour Provinciale du district de Québec, et ce, dans un délai de 10 JOURS à compter de la première publication du présent ordre dans deux journaux publiés dans ce district l'un en français et l'autre en anglais, soit "Le Quotidien" et "The Chronicle-Telegraph".

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention. BUREAU DU GREFFIER, le 6 mars 1973.

(S) PATRICK TREMBLAY G.A. C.P.Q.

REMILLO, VÉZINA, SHERMAN, POULIOT, L'ÉVEYER & MORIN, avocats, 230 rue Grande-Allée, Québec, Procureurs de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR PROVINCIALE, le juge J. J. Gauthier, au Greffe de la Cour Provinciale du district de Québec, et ce, dans un délai de 10 JOURS à compter de la première publication du présent ordre dans deux journaux publiés dans ce district l'un en français et l'autre en anglais, soit "Le Quotidien" et "The Chronicle-Telegraph".

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention. BUREAU DU GREFFIER, le 6 mars 1973.

(S) PATRICK TREMBLAY G.A. C.P.Q.

REMILLO, VÉZINA, SHERMAN, POULIOT, L'ÉVEYER & MORIN, avocats, 230 rue Grande-Allée, Québec, Procureurs de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR PROVINCIALE, le juge J. J. Gauthier, au Greffe de la Cour Provinciale du district de Québec, et ce, dans un délai de 10 JOURS à compter de la première publication du présent ordre dans deux journaux publiés dans ce district l'un en français et l'autre en anglais, soit "Le Quotidien" et "The Chronicle-Telegraph".

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention. BUREAU DU GREFFIER, le 6 mars 1973.

(S) PATRICK TREMBLAY G.A. C.P.Q.

REMILLO, VÉZINA, SHERMAN, POULIOT, L'ÉVEYER & MORIN, avocats, 230 rue Grande-Allée, Québec, Procureurs de la demanderesse.

Cours des denrées

MONTREAL (P.C.) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92 points, 67; 93 points, 68; Commission canadienne des produits laitiers, 68.

Fromage: blanc, 63; jaune, 63.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1 en sac, 29 à 32 la livre, procédé par rouleau, No 1 en sac, 23 à 30 1/2; pour nourrissement, No 1 en sac, 26 à 27 1/2.

Poudre de lait de beurre pour nourrissement, 23 1/2 à 24 1/2 la livre, poudre de lait, 6 1/2 à 7.

Prix des oeufs, par moyenne de grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra gros 63.7; A-gros 63.5; A-moyens 59.7; A-petits 53.1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs de Québec: A-extra gros 64; A-gros 62; A-moyens 58; A-petits 52; A-pec-wee 27.

Pommes de terre: prix 2e gros, Nouveau-Brunswick, \$3.30 à \$3.45 les 50 lbs; 72 à 74 les 10 lbs I.P.E. \$3.50 à \$3.70 les 50 lbs; 79 à 82 les 10 lbs; \$5.00 à \$5.25 les 75 lbs.

En général, les changements dans les cours sont minimes en clôture, les pétroles, les aciers et les caoutchoucs s'améliorent d'une fraction. Il en est de même des ordinateurs où cependant Honeywell gagne 5-8 tandis que Burroughs tombe de 3-4.

Les chimiques, les cuivres, les matériaux de construction, les valeurs d'auto et les papiers perdent une fraction tandis qu'aux télévisions Zenith cède 1-3.

De nombreux groupes terminent sur une note d'irrégularité, notamment les services publics, les tabacs, les chemins de fer, les électriques et électroniques, les aéronautiques, les mines d'or, les aluminiums et les produits alimentaires qui cèdent ou gagnent moins d'un point. Il en est de même des producteurs de films parmi lesquels toutefois Disney abandonne 1-3 et des machines de bureau où Xerox gagne 2-3.

L'indice Dow Jones formé de 30 bleus clés industrielles a clôturé à 969.75, en baisse de 2.48 points avoir monté de 2-1/2 au cours de la séance.

Le nombre des transactions a été de 12.71 millions d'actions — le plus bas niveau depuis le 26 décembre — comparativement à 14.07 vendredi.

Comportement des valeurs

	Lun.	Ven.
Hausse	645	579
Baisse	740	816
Inchangée	376	364
Totaux	1,759	1,759

Le cours des devises étrangères

Australie (dollar)	\$1.45
Autriche (schilling)	\$0.025
Bermude (dollar)	\$1.00
Belgique (franc)	\$0.0268
Brazil (cruzeiro)	\$0.1690
Bulgarie (lev)	\$0.0026
Théonovavale (couronne)	\$0.1600
Danemark (couronne)	\$0.1670
France (franc)	\$0.0225
Allemagne (mark)	\$0.3600
Roumanie (leu)	\$0.0950
Italie (lire)	\$0.0036
Japon (yen)	\$0.0040
Mexique (peso)	\$0.0605
Néerlande-Zélande (gulder)	\$0.3668
Norvège (couronne)	\$0.1740
Pologne (zloty)	\$0.0390
Roumanie (leu)	\$0.0950
Afrique du Sud (rand)	\$1.45
Espagne (peseta)	\$0.0177
Suède (couronne)	\$0.2220
Suisse (franc)	\$0.70
Etats-Unis (dollar)	\$1.00
Royaume-Uni (livre)	\$2.48
U.R.S.S. (rouble)	\$1.34
Venezuela (bolivar libre)	\$0.2400
Yugoslavie (dinar)	\$0.0500

Costions en francs canadiens.

Dividendes

Par la Presse Canadienne

Hawker Siddeley Canada Ltd., 4 cents, le 16 avril, inscription le 30 mars; \$1.433 cents l'action privilégiée à 534 pour cent, le 2 avril, insc. le 16 mars.

Hudson's Bay Co., 38 cents, le 19 avril, insc. le 16 mars.

Husky Oil Ltd., 7 1/2 cents, le 31 mars, insc. le 1er mai.

Laurentide Financial Corp., 12 1/2 cents; 35 cents l'action priv. à \$1.40; 50 cents l'action priv. à \$2; tous payables le 31 mars, insc. le 16 mars; 31 1/2 cents l'action priv. à 64 p.c., le 30 avril, insc. le 1er avril.

Manpower Centre

TORONTO — (P.C.) — Handy and Harman of Canada Ltd., évaluait lundi l'argent canadien à 2.303 l'once de Troyes.

Tendance à New York

NEW YORK (A.F.P.) Les cours ont terminé en retrait lundi à la Bourse de New York. L'annonce que six pays de la Communauté économique européenne avaient décidé de laisser flotter leurs monnaies lors de la réouverture des marchés des changes lundi prochain, avait créé un sentiment d'optimisme au sujet d'une solution à la crise monétaire internationale.

Pendant la première heure, l'indice des industrielles s'était inscrit en hausse de plus de trois points dans un marché d'une bonne activité. Par la suite cependant, des doutes se sont manifestés quant à la possibilité de trouver un remède rapidement à la situation et la cote a perdu du terrain pour terminer à son niveau le plus bas de la journée et en léger retrait sur la clôture de vendredi alors que l'activité diminuait.

En général, les changements dans les cours sont minimes en clôture, les pétroles, les aciers et les caoutchoucs s'améliorent d'une fraction. Il en est de même des ordinateurs où cependant Honeywell gagne 5-8 tandis que Burroughs tombe de 3-4.

Les chimiques, les cuivres, les matériaux de construction, les valeurs d'auto et les papiers perdent une fraction tandis qu'aux télévisions Zenith cède 1-3.

De nombreux groupes terminent sur une note d'irrégularité, notamment les services publics, les tabacs, les chemins de fer, les électriques et électroniques, les aéronautiques, les mines d'or, les aluminiums et les produits alimentaires qui cèdent ou gagnent moins d'un point. Il en est de même des producteurs de films parmi lesquels toutefois Disney abandonne 1-3 et des machines de bureau où Xerox gagne 2-3.

L'indice Dow Jones formé de 30 bleus clés industrielles a clôturé à 969.75, en baisse de 2.48 points avoir monté de 2-1/2 au cours de la séance.

Le nombre des transactions a été de 12.71 millions d'actions — le plus bas niveau depuis le 26 décembre — comparativement à 14.07 vendredi.

Comportement des valeurs

	Lun.	Ven.
Hausse	645	579
Baisse	740	816
Inchangée	376	364
Totaux	1,759	1,759

Le cours des devises étrangères

Australie (dollar)	\$1.45
Autriche (schilling)	\$0.025
Bermude (dollar)	\$1.00
Belgique (franc)	\$0.0268
Brazil (cruzeiro)	\$0.1690
Bulgarie (lev)	\$0.0026
Théonovavale (couronne)	\$0.1600
Danemark (couronne)	\$0.1670
France (franc)	\$0.0225
Allemagne (mark)	\$0.3600
Roumanie (leu)	\$0.0950
Italie (lire)	\$0.0036
Japon (yen)	\$0.0040
Mexique (peso)	\$0.0605
Néerlande-Zélande (gulder)	\$0.3668
Norvège (couronne)	\$0.1740
Pologne (zloty)	\$0.0390
Roumanie (leu)	\$0.0950
Afrique du Sud (rand)	\$1.45
Espagne (peseta)	\$0.0177
Suède (couronne)	\$0.2220
Suisse (franc)	\$0.70
Etats-Unis (dollar)	\$1.00
Royaume-Uni (livre)	\$2.48
U.R.S.S. (rouble)	\$1.34
Venezuela (bolivar libre)	\$0.2400
Yugoslavie (dinar)	\$0.0500

Costions en francs canadiens.

Dividendes

Par la Presse Canadienne

Hawker Siddeley Canada Ltd., 4 cents, le 16 avril, inscription le 30 mars; \$1.433 cents l'action privilégiée à 534 pour cent, le 2 avril, insc. le 16 mars.

Hudson's Bay Co., 38 cents, le 19 avril, insc. le 16 mars.

Husky Oil Ltd., 7 1/2 cents, le 31 mars, insc. le 1er mai.

Laurentide Financial Corp., 12 1/2 cents; 35 cents l'action priv. à \$1.40; 50 cents l'action priv. à \$2;

Entretiens au Laos et au Vietnam

Sharp a quitté Ottawa ce matin

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a quitté Ottawa ce matin à destination de la République du Vietnam, du Laos et du Vietnam du Nord.

Le ministre sera accompagné du sénateur Donald Cameron, du député néo-démocrate Doug Rowland et du député créditiste Eudore Allard, ainsi que de hauts fonctionnaires des Affaires extérieures, de la Défense et de l'Agence canadienne de développement international.

Le but de cette visite est de permettre à M. Sharp de s'entretenir avec les chefs politiques de ces trois pays, des relations bilatérales avec le Canada, y compris celles du domaine économique et de discuter du rôle des organismes internationaux dans le cadre des accords récemment conclus au Vietnam et au Laos et de la participation canadienne à ces organismes.

Le ministre a indiqué qu'il soumettrait un rapport au Cabinet dès son retour à Ottawa, prévu pour le 18 ou le 19 mars, et qu'il présenterait des recommandations concernant le maintien de la participation cana-

dienne à la CIS au-delà de la fin du mois.

Le Parlement sera saisi de la décision prise par le gouvernement et un débat aura lieu aux Communes.

Les conservateurs ont refusé d'accompagner le ministre au Vietnam. Leur critique en matière d'affaires extérieures, M. Claude Wagner, a dit que ce voyage était tout à fait inutile puisque 290 observateurs canadiens, dont l'ambassadeur Michel Gauvin, sont déjà sur les lieux pour évaluer la situation.

L'avion à bord duquel voyage M. Sharp fera une première escale à Anchorage, en Alaska, où le gouverneur William Egan pourrait venir le saluer officiellement. La réception cependant pourrait être empreinte d'une certaine froideur, M. Egan s'étant montré résolument hostile à l'évacuation du pétrole alaskan à travers le territoire canadien.

A Tokyo, deuxième escale, où il arrive mercredi, M. Masuyoshi Ohira, ministre japonais des Affaires étrangères, donnera un banquet en l'honneur de son homologue canadien, avec lequel il s'entretient, par ailleurs, des problèmes bilatéraux.

C'est à Saigon que M. Sharp fera le plus long séjour de sa tournée: trois jours, au cours desquels il discutera avec les autorités sud-vietnamiennes des questions intéressant les deux pays. M. Sharp examinera aussi sérieusement la question du maintien des troupes canadiennes qui font partie de la commission internationale tripartite de contrôle et de surveillance de ce cessez-le-feu.

De Saigon, le ministre se rendra à Vientiane, où il passera une nuit et aura l'occasion de s'entretenir avec les membres canadiens du groupe des observateurs au Laos.

Enfin, M. Sharp fera, dimanche prochain, une brève escale de six heures à Hanoï. Le premier ministre de l'Allemagne de l'Est se trouvera à ce moment en visite officielle au Nord-Vietnam et il est douteux que les autorités nord-vietnamiennes aient le temps de s'occuper de M. Sharp.

Il se peut malgré tout, que le ministre des Affaires extérieures du Canada passe une nuit à Hanoï. Pour le moment, toutefois, on déclare dans son entourage, que l'on "n'en sait rien" et qu'aucune décision finale n'a été prise.

Augmentation de 5.5 pour cent

Le produit national brut a atteint \$102.9 milliards en 1972

par ELIE LALANCETTE

OTTAWA (P.C.) Le produit national brut a joué d'une seconde année de croissance vigoureuse, atteignant \$102.9 milliards soit une augmentation de 5.5 pour cent, au regard de 97.9 pour cent en 1971.

Selon des chiffres préliminaires publiés par Statistique Canada, lundi, l'augmentation de la production, la plus élevée depuis 1966, a été accompagnée par un grand accroissement de l'emploi, le plus élevé depuis 1969.

Cependant, précise le quotidien gouvernemental, la main-d'œuvre augmentant presque de façon aussi importante, le taux de chômage n'a pas diminué de manière significative.

Parallèlement à l'expansion de la production des prix, il y a eu une nouvelle poussée des prix, particulièrement dans le domaine alimentaire, celui de la construction ainsi que pour celui de certaines marchandises exportées.

L'indice implicite global du PNB a grimpé de 4.9 pour cent comparé à 3.3 en 1971, et à 4.5 dans chacune des années inflationnistes de 1969 et 1970.

Les forces de la demande et de la production en 1972 se sont développées de façon analogue à 1971.

Toutefois près de la moitié de l'accroissement du PNB est due à des prix plus élevés plutôt qu'à une augmentation dans le volume de la production.

La demande domestique ayant dépassé la production en 1972 il en est résulté une autre détérioration dans la balance des transactions en biens et services avec les non-résidents.

Du côté des revenus de très importantes augmentations dans les profits et des accélérations dans le taux de croissance de la masse salariale ont caractérisé les deux années 1971 et 1972.

SC explique que même si l'économie a connu une forte expansion au cours des deux dernières années, cette expansion s'est répartie de façon irrégulière au cours des trimestres.

Ainsi, en 1972, la demande s'est concentrée au deuxième et quatrième trimestre qui ont enregistré des taux de crois-

sement de 2.1 et 2.6 pour cent.

Au troisième trimestre, les changements dans la demande semblent avoir été affectés par des grèves au pays et à l'étranger.

En ce qui touche les dépenses personnelles de consommation, elles se sont accrues de \$6.2 milliards, soit une augmentation de 11.6 pour cent comparativement à 7.8 pour cent l'année précédente.

Même en tenant compte de la hausse des prix, l'augmentation en volume s'établit à 7.6 pour cent et se trouve à être la plus élevée depuis 1955, précise SC. Toutes les principales catégories de dépenses ont augmenté: variant de 9.6 pour cent dans le cas des services à 15.6 pour cent dans celui des biens durables.

Comme l'année précédente, les dépenses en biens durables ont dominé la croissance, mais les gains à l'intérieur de ce groupe l'ont été d'une façon plus uniforme.

Les dépenses en automobiles neuves ont augmenté de 15.5 pour cent, après une hausse de 27 pour cent en 1971.

Toutefois, des accroissements généraux dans les biens semi-durables ont été notés.

Les dépenses publiques courantes en biens et services ont augmenté de 11.9 pour cent, soit à peu près le même taux que l'année précédente. Les principaux changements se situent au niveau des gouvernements provinciaux et locaux.

Comme les prestations d'assurance-chômage ont plus que doublé en 1972, comme, par ailleurs, les dépenses augmentent plus rapidement que celui des revenus, les comptes nationaux du secteur gouvernemental montrent un déficit de \$1,004 millions en 1972, alors que celui de 1971 était de \$9 millions.

Le secteur de l'habitation a grandement contribué à l'expansion économique avec la construction de 250,000 unités de logement. Par contre la hausse des dépenses en usines et équipement par les entreprises est demeurée relativement modeste, soit 6.4 pour cent seule-

ment, en 1972.

Le taux d'investissement en stocks commerciaux non agricoles est passé de \$87 millions à \$444 millions, soit le premier accroissement depuis 1969.

Côté secteur extérieur, les exportations et importations de biens et services se sont accrues, mais le taux plus rapide de l'accroissement dans les importations a amené une

grande détérioration dans la balance, celle-ci passant d'un surplus de \$86 millions en 1971 à un déficit de \$776 millions en 1972.

La plus grande partie du revirement est survenue au compte des marchandises.

Au chapitre des exportations, on a noté un accroissement notable dans le bois de construction, mais la fermeture prolongée d'une usine de production automobile, en vue de la fabrication d'un modèle différent, a contribué au revirement de la balance au compte des marchandises.

Selon le député Laprise

Le gouvernement Trudeau entretient le chômage

par ELIE LALANCETTE

OTTAWA (P.C.) — M. Gérard Laprise, CS-Abitibi, a accusé le gouvernement Trudeau d'entretenir en quelque sorte le chômage en poursuivant un objectif dépassé, celui du plein emploi.

A son avis, le plein emploi

est à jamais impossible dans une société industrialisée et il vaudrait mieux se tourner vers "le revenu annuel garanti".

M. Laprise qui parlait lundi aux Communes, pour appuyer une motion présentée par le Crédit social déplorant la hausse continue du chômage et blâmant le gouvernement d'instaurer des mesures répressives contre les prestataires d'assurance-chômage, a prétendu qu'il fallait même s'orienter vers le salaire aux étudiants.

L'orateur créditiste a puisé des textes chez les spécialistes du monde de la finance, de la sécurité sociale, et même un texte d'un pape pour appuyer sa thèse.

Le plein emploi, pour M. Laprise, est un remède "voué à l'échec".

En ce qui regarde le revenu annuel garanti, le député d'Abitibi a tout simplement repris la thèse de son parti au cours de la dernière campagne électorale avant les élections du 30 octobre.

Parlant des différents bureaux d'assurance-chômage responsables des prestations aux chômeurs, M. Laprise les considère comme de la "bureaucratie où même les fonctionnaires ne sont pas capables de s'y débrouiller".

Il a rappelé plusieurs cas où des chômeurs ont dû attendre entre 14 et 20 semaines, sous prétexte que les dossiers des travailleurs avaient été égarés ou transférés de bureaux.

Conservateurs

Le député conservateur de Hamilton-Ouest, M. Lincoln Alexander, porte-parole de son parti en matière de travail, a encouragé le gouvernement à poursuivre les personnes qui abusent de la Caisse d'assurance-chômage.

Une récente enquête menée dans sa circonscription et divers autres non loin de Toronto a permis de rayer de la liste des prestataires quelque 28,000 personnes.

Les Canadiens sont écoeuvrés de constater qu'on abuse des fonds de la caisse de la Commission d'assurance-chômage" a-t-il précisé.

Néanmoins, le mal provient, selon lui, du fait que le gouvernement n'a pas présenté un budget assez expansionniste, qu'il n'a pas enlevé la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction et qu'il n'a pas, enfin, eu le courage de geler les prix et les salaires.

"Ça prend du courage, a-t-il lancé, pour agir ainsi."

Il a rappelé que son parti aurait imposé le gel des prix et des salaires s'il avait été élu, et pendant les premiers 90 jours, il en aurait profité pour poursuivre une consultation auprès des principaux dirigeants patronaux, syndicaux, municipaux et provinciaux.

La déclaration de M. Alexander au sujet des chômeurs qui abusent de la Commission d'assurance-chômage a fait éclater M. Paddy Neale, NPD-Vancouver. Est-ce qu'il soutient qu'il ne faudrait pas poursuivre les travailleurs, mais tous ceux qui travestissent les rapports d'impôts, soit souvent les citoyens les plus respectés de la société.

"Ils sont nombreux ceux-là", a-t-il mentionné, et, à son avis, c'est à eux que le gouvernement devrait s'adresser pour geler les bénéfices.

Les travailleurs non syndiqués, a-t-il expliqué ne reçoivent que ce que les patrons veulent bien leur offrir. Quant aux syndiqués, leurs salaires sont déjà contrôlés, car ils doivent négocier. Mais, par ailleurs, aucun gouvernement ne contrôle les profits des grandes entreprises.

L'activité économique engendre le chômage

par ELIE LALANCETTE

OTTAWA (P.C.) — M. John Harney — NPD-Scarborough-Ouest — a rappelé au gouvernement Trudeau que plus l'activité économique s'accroît, plus il y aura du chômage au Canada.

Dans un discours magistral, lundi aux Communes, dans le cadre d'une motion créditiste sur le chômage, le député socialiste a affirmé que cela est facile à comprendre, car plus

les industries ont de l'argent, plus elles s'automatisent, dont plus elles congédient des employés.

"Ce qui est mal, a-t-il rappelé, ce n'est pas de ne pas travailler, mais de ne pas avoir d'argent. Il y a un lot de personnes qui ne travaillent pas mais qui sont bien payées", a-t-il précisé, "et je n'ai pas besoin de les nommer".

M. Harney a suggéré de donner une chance aux personnes de 60 ans, qui désirent se retirer, de prendre leur retraite avec leur pension, afin de distribuer le chômage.

Cependant, à son avis, le gouvernement ne peut se contenter de distribuer le chômage, il doit aussi distribuer le revenu.

Sans toutefois parler d'un revenu annuel garanti, comme les créditistes le préconisent, M. Harney a opté pour un salaire minimum de base assez élevé pour que certains secteurs se plaignent.

Enfin, M. Harney a signalé que si un repos sabbatique était bon pour les professeurs d'université, pourquoi pas pour les travailleurs ordinaires. "S'il était bon pour moi, comme enseignant, pourquoi pas pour les autres" a-t-il soutenu.



ELLE SERONT PLUS BELLES SI VOUS DONNEZ DE VOTRE SANG AVANT DE PARTIR.

Notre magasin de LIMOILLOU est maintenant situé au 519 3^e AVENUE



La façade de notre nouveau local au 519, 3^{ème} Avenue, Limoilou

POUR FILLETES

SOULIERS DE TOILETTE ET DE SPORT \$5.99
Pts: 81¢ à 41¢
Rég. \$11.99 - pr :

POUR DAMES

SOULIERS DE TOILETTE ET DE SPORT \$7.99
Pts: 5 à 10
Rég. \$16.99 - pr :

POUR HOMMES

SOULIERS BOTTILLONS \$9.99
de toilette ou de sport
Rég. \$19.99 - pr :

VOUS POUVEZ PROFITER DE TOUTS CES SPECIAUX A NOS TROIS MAGASINS



860 est, rue St-Joseph
180 ouest, St-Vallier
519, 3^{ème} Avenue

260 est St-Joseph, département spécial pour enfants

SPÉCIAUX D'OUVERTURE

POUR DAMES

Bottes "STRETCHIE"

BLANCHES OU BRUNES
Pts: 6 à 10
Valeurs de \$14.99

SPECIAL

\$9.99

EXTRA SPÉCIAL

Notre fameuse BOTTE "LE CANARD"

en caoutchouc. Blanc, rouge, noir.
Garantie à l'épreuve de l'eau.

Pts: \$2.99 POUR FILLES 5 à 10

SIMPSON-SEARS CELEBRE SON DIXIEME ANNIVERSAIRE

JEUDI

commence notre sensationnelle Vente "10^{ème} Anniversaire". Voyez notre section spéciale dans Le Soleil du mercredi 14 mars. Participez à notre Concours 10^{ème} Anniversaire. Vous serez peut-être l'heureux gagnant de la Vega GT, option campeur (en collaboration avec Roger Barré Automobiles Ltée) ou du téléviseur couleur 25" (gratioseté de Simpsons-Sears).

SIMPSON-SEARS

• Place Fleur de Lys
• Place Laurier

Record de 30 victoires locales en une saison en jeu ce soir

Par Henri BERTRAND

Il ne reste plus que trois joutes locales à disputer aux Remparts, au calendrier régulier et l'une de celles-ci aura lieu ce soir, alors que le National de Laval en sera à sa dernière visite à Québec, en saison régulière. On sait que le calendrier de la Ligue junior majeur du Québec se terminera dimanche prochain et d'ici là, les nouveaux détenteurs de la coupe des Gouverneurs auront encore trois matches à disputer, à part celui d'aujourd'hui. Jeudi, ils seront à Drummondville, vendredi, ils seront les hôtes des Royals de Commaill et dimanche, les Bruins de Shawinigan viendront terminer la saison régulière locale.

En sept matches cette saison, entre les deux adversaires de ce soir, les Remparts ont conservé un record de six victoires contre une seule défaite. Ils ont réussi un total de 52 buts contre 22 pour le National. Leur seule défaite est sur-

venue à Laval, le 7 décembre dernier, alors que le Laval avait triomphé par 6 à 5. Bien que la supériorité des Remparts soit bien connue, les parties entre ces deux formations ont toujours quelque chose d'excitant. On se souvient des échanges de mots aigres-doux, entre Rougeau et Lessard d'une part, et Paul Dumont d'autre part. A la suite de l'assommoir, samedi dernier, il semblerait que tous les intéressés se sont serrés les coudes pour le bon fonctionnement du circuit, mais ce qui s'est dit, reste toujours dans la mémoire des intéressés, et lorsque l'on saute sur la glace, ce sont surtout ces souvenirs qui se réveillent dans la mémoire des joueurs. Il y a également la possibilité que certains athlètes puissent profiter de cette dernière confrontation pour régler certains comptes.

son coéquipier Jacques Locas, dans la course au championnat des compteurs et l'obtention du trophée Jean-Béliveau, mais on ne sait jamais ce qui peut arriver, surtout quand on connaît la versatilité de Locas.

Comme il n'y avait pas de pratique, hier soir, à cause du manque de glace disponible au Colisée, et que l'instructeur Orval Tessier était absent de Québec, il a été impossible de connaître l'alignement des Remparts pour le match de ce soir, mais il est à présumer que les seuls absents seront Peter Folco et Réal Cloutier, le premier ayant toujours la cheville dans un plâtre, tandis que Réal Cloutier ne reviendra pas au jeu avant le début des

séries éliminatoires. Il faut également s'attendre à ce que Pierre Pélusse fasse un retour à l'action. Pierre a joué d'un congé bien mérité de quelques joutes, mais il lui faudra retrouver son bon œil, pour les joutes importantes qui s'en viennent.

La joute de ce soir a également une autre importance pour les locaux, car une victoire leur permettrait d'égaliser un record d'équipe, pour le nombre de victoires à domicile, en une saison, soit 30. Ils auront aussi en vue, la possibilité de ne pas perdre une seule joute à Québec, car ce soir, serait leur 30e victoire en autant de joutes, sur leur propre patinoire.

Un succès bien québécois, l'école moderne de hockey

Consciente que nombre de jeunes Québécois désireux de se perfectionner au hockey se dirigeaient vers l'Ontario et les États-Unis pour suivre des cours de perfectionnement, Jean Trotter et Gaston Marcotte fonderont une école de hockey uniquement pour les francophones.

La renommée que s'est acquise l'École Moderne de hockey fut immédiate et découle d'une conception spéciale du hockey. Les dirigeants, convaincus que l'on pouvait éduquer par le hockey, tout en enseignant les principes scientifiques de ce sport, allèrent la science à l'expérience. Pour y arriver, l'École Moderne groupe un personnel des plus compétents et d'expérience diversifiée.

Cette rencontre d'éducateurs physiques et de professionnels a donné d'excellents résultats, si l'on en juge par le nombre de hockeyeurs qui reviennent chaque année.

Les cours se déroulent au magnifique stade d'hiver de l'université de Montréal où les stagiaires disposent d'un patinoire, d'une salle de cours, d'un gymnase et d'une salle de musculation. De plus, un champ de football, de soccer et d'athlétisme sont à la disposition de l'école sans compter le Mont-Royal qui sert pour les cours d'entraînement et de méthode naturelle.

Pour la cinquième fois depuis sa fondation, l'École Moderne offre une semaine spéciale pour les joueurs de calibre Jr et les gardiens de buts.



Ken Dryden, que l'on voit ici à l'œuvre contre Henry Boucha, connaît une autre saison payante. En plus de détenir une avance de 20 buts dans la course au trophée Vézina, il mène les joueurs du Canadien pour la coupe Molson. (Téléphoto U.P.I.)

Esposito et Dryden se sauvent

MONTREAL (P.C.). — Phil Esposito des Bruins de Boston a atteint le plateau des 100 points pour la quatrième fois de sa carrière et semble en voie de remporter, comme les trois autres fois, le trophée Art Ross décerné au meilleur compteur du circuit.

Esposito a accumulé 105 points déjà, et à moins que ses rivaux fournissent un effort exceptionnel au cours des 10 matches qui restent à jouer dans la saison régulière, il remportera son quatrième championnat des compteurs au cours des cinq dernières saisons.

Le joueur de centre, originaire de Saint-Mari, a marqué le plus grand nombre de buts, soit 46.

Il détient une avance de 13 points sur Bobby Clarke qui occupe la deuxième place.

Rick McLeish, qui joue aussi pour les Flyers de Philadelphie, est en troisième position avec 89 points et a réussi le plus grand nombre de buts lors de jeux de puissance, soit 18.

Alain Daigle a enregistré trois buts pour les Ducks et Claude Beaudry a marqué une fois.

Le National a eu un avantage de 46-33 dans le nombre des lancers.

Plasse n'ont accordé que 155 buts en 69 parties, un moyen de 2.25. Leur proche rival, les Rangers, ont accordé 20 buts de plus. Dryden a réussi le plus grand nombre de blanchissages, six.

Montréal a d'autre part égalé un record pour le plus grand nombre de parties remportées à l'extérieur, ils avaient disputé 15 matches sans défaite avant de s'incliner 5-3 devant les Bruins de Boston dimanche. Les Bruins, en 1940-41 et les Red Wings de Détroit en 1951-52 avaient réussi cet exploit.

COMPTES

	P	B	A	Pts	Pts
Esposito, Boston	68	46	59	105	83
Clarke, Philadelphie	69	31	61	92	72
MacLeish, Philad.	69	43	46	89	69
Rafello, NY Rangers	68	29	47	86	12
Lemire, Montréal	68	38	44	82	14
Hull, Chicago	69	37	45	82	27
Bucyk, Boston	62	35	47	82	10
Martin, Chicago	69	28	34	82	23
Orr, Boston	53	20	62	82	79
Pappin, Chicago	67	35	46	81	76
Mahovlich, Montréal	68	24	51	75	10
Cournoyer, Montréal	62	37	35	72	18
Dornhoefer, Philad.	69	28	44	72	150
Aples, Pittsburgh	68	25	47	72	10
Stanfield, Boston	64	19	53	72	10
Unger, St. Louis	68	35	33	68	99
Kehoe, Toronto	66	29	39	68	14
Parise, Minnesota	68	25	43	68	90

	Mins	Be	Bl	Moy
MONTREAL				
Dryden	2,853	103	6	2.16
Thomas	409	15	1	2.25
Plasse	795	32	0	2.42
Total	(5)	4,140	155	7.25
NEW YORK RANGERS				
McDuffie	60	1	0	1.00
Villeneuve	1,680	65	3	2.32
Giacomini	2,340	106	4	2.72
Total	(3)	4,080	113	7.25
BUFFALO				
Dryden	7,878	78	3	2.49
Crozier	2,173	101	3	2.79
Farr	79	3	0	6.21
Total	(5)	4,080	187	6.75
CHICAGO				
Esposito	3,000	127	3	2.54
G. Smith	1,140	66	0	2.47
Total	(6)	4,140	193	3.28
ATLANTA				
Bouchard	1,704	79	2	2.88
Myre	2,435	120	2	2.95
Total	(2)	4,140	200	4.29
MINNESOTA				
Worsley	624	30	0	2.88
Maniago	2,376	114	5	2.88
Gilbert	1,080	55	2	3.06
Total	(1)	4,080	200	7.25
DETROIT				
Edwards	2,500	100	5	2.40
Brown	257	29	0	3.67
DeJordy	1,240	76	1	3.63
Total	(6)	4,080	202	6.25
BOSTON				
Brooks	750	32	1	2.56
Pielke	100	8	1	2.67
Adams	760	39	1	3.00
Johnston	2,370	128	4	3.24
Total	(3)	4,080	210	7.25
ST-LOUIS				
Johnston	563	26	0	2.68
Stephenson	2,160	109	1	3.06
Caron	1,357	75	0	3.41
Total	(4)	4,080	214	8.15
LOS ANGELES				
Vachon	2,700	128	4	2.84
Edwards	1,440	83	0	3.67
Total	(3)	4,140	219	5.17

	Mins	Be	Bl	Moy
PHILADELPHIE				
Favell	2,020	95	2	2.22
Belhumeur	1,056	57	0	3.24
Taylor	1,064	72	0	4.06
Total	(3)	4,140	227	8.29
PITTSBURGH				
Rutherford	2,060	129	3	2.91
Harron	977	55	2	3.41
Newton	303	33	0	4.27
Brown	120	13	0	6.50
Total	(5)	4,140	230	5.33
TORONTO				
Pielke	1,717	81	1	3.04
McRae	250	14	0	3.23
Low	2,043	123	1	3.61
Total	(1)	4,010	225	4.36
CALIFORNIE				
Melchior	2,993	207	0	4.15
M. Edwards	1,147	82	1	4.29
Total	(1)	4,140	299	4.59
VANCOUVER				
Wilson	2,003	125	1	4.04
Dryck	1,297	86	1	4.53
Total	(5)	4,140	305	2.42
NEW YORK ISLANDERS				
B. Smith	1,914	127	0	4.29
Dejardins	2,356	138	1	4.53
Gray	60	5	0	4.00
Total	(6)	4,306	370	5.45

Coupe Molson

Le gardien de buts Ken Dryden a pris une sérieuse option sur la coupe Molson qui sera remise au joueur ayant amassé le plus de points, à la fin de la saison, au classement des étoiles de la soirée du hockey.

Dryden domine le classement de la 5e tranche. Après les six premiers matches, il a amassé 9 points, en vertu d'une première étoile, d'une deuxième et d'une troisième. Il ne devance cependant que par un seul point Marc Tardif, suivi à 5 points de Murray Wilson.

Dryden, qui doit recevoir le crédit d'une bonne part des succès des Canadiens est également au 1er rang du classement cumulé. Après 69 rencontres, il a amassé 50 points, devançant par six points Jacques Lemaire et Yvan Cournoyer.

Les performances de Dryden sont d'autant plus remarquables qu'il a manqué plusieurs rencontres.

Vient ensuite Frank Mahovlich à 40 points et Guy Lafleur et Pete Mahovlich à 32 points.

Le concours de la coupe Molson se terminera avec cette cinquième tranche, le 1er avril.

D'ici là, les Canadiens auront joué 9 autres matches, et ils devraient au cours des prochaines rencontres s'assurer un autre trophée de Prince de Galles.



Jean LANDRY

Ce que j'en pense

PAR JEAN POULIOT

DES CONDITIONS PLUS HUMAINES

Il n'y a qu'à ouvrir un quotidien du lundi pour réaliser que le sport amateur accompli des pas de géant depuis que l'Optique des Jeux Olympiques est venue sensibiliser la jeunesse québécoise au sport de participation et de compétition, non seulement à celui de spectateur.

Il y a et il y aura toujours de la place dans les pages sportives pour le hockey, le baseball et les courses, parce que ce sont les nouvelles qui atteignent le plus grand nombre de lecteurs, mais ce n'est pas un effet du hasard si, dans une même fin de semaine, un Québécois décroche une médaille d'or au lancer du poids à Edmonton, une équipe balaye les championnats canadiens de nage synchronisée, une nageuse de Ste-Foy égalise une marque nationale à la brasse, une skieuse régionale se moque de l'équipe du Québec, des patineurs de vitesse dominent la scène provinciale et même des motoneuistes de la capitale décrochent simultanément des titres à Chibougamau et à Malone.

Cette diversité souligne éloquentement qu'il y a désormais de la place dans le sport de compétition pour tout jeune doué et décidé, même s'il n'est pas né avec l'habileté naturelle d'un Jean Béliveau. Quant au niveau de la participation, pensez aux 500 jeunes qui ont pris part aux finales des cours populaires de ski ou promenez-vous simplement sur une piste achalandée de ski de fond.

COMPENSATION NORMALE

Pour aider ceux qui doivent consacrer une partie importante de leur temps à l'entraînement, le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et au Sport allouera de l'ici la fin du mois une centaine de bourses variant de \$250 à \$750, selon le degré d'études — CEGEP ou université — de l'athlète-étudiant.

Parce que Mission-Québec 76 se limite aux sports qui figureront au programme des Jeux Olympiques de Montréal, l'opération d'attribution se limite à ces disciplines. Il ne s'agit d'ailleurs pas de payer l'athlète pour ses grosses, mais de lui permettre de consacrer ses vacances à la pratique du sport pour lequel il est doué, quitte à lui donner l'équivalent de ce qu'il aurait gagné durant l'été pour payer ses études.

Des deux premières listes issues par le HCJLS, relevons les noms de Jean-Luc Dion, en water-polo; de Marc-André Lessard, en canot-salomon; de Marie Yaremko, Louis Paquet, Rémi Noppen et Stephen King, en canot de vitesse. Comme les montants perçus concernent l'année 1972, le reste de la liste des boursiers devrait être publié d'ici quelques jours.

UN PREMIER PAS

Afin d'éviter tout doublement, les athlètes qui touchent déjà des bourses de Sports-Canada ont été mis de côté pour la période qui couvrirait leur bourse fédérale. Il s'agit de Gabor Csepregi, en water-polo; Bernard Turcot, en canot de vitesse; et Gabriel Volsard, en haltérophilie. Il est d'ailleurs à noter que Sports-Canada s'étend à tous les sports, indépendamment des Jeux de Montréal.

Après l'athlète-étudiant, Mission-Québec 76 portera son attention du côté de l'athlète-travailleur et des pourparlers sont déjà en marche avec plusieurs compagnies pour prévoir des congés avec solde pour faciliter l'entraînement.

Le premier bilan de Mission 76 est donc positif et, même si chaque fédération aurait aimé recevoir davantage l'utilisation des montants alloués, à sûrement aidé au développement rapide des Sylvie Deschamps, Marie-Claude Poulin, Jacques Poirier et Jean-Pascal Ouellet, pour ne mentionner que quelques athlètes de l'Est du Québec qui ont joué de compétitions majeures.

Même Arthur Lessard a accepté de se joindre au groupe. C'est que le travail est bien amorcé et que l'on peut déjà sentir les honneurs qui accompagnent toute réussite.

L'ANECDOTE DU JOUR

Enlevant sa magnifique paire de souliers orange après une désastreuse ronde de golf, Larry Ziegler commenta: "Je m'habille comme Doug Sanders, mais je joue comme le colonel Sanders".

Ici et là

Le Ste-Foy bantam, champion de l'inter-cités qui représentera la région de Québec aux éliminatoires provinciales, a remporté en fin de semaine le tournoi de Thetford Mines. — Le tournoi de golf Béliveau-Perrault aura lieu les 7 et 8 juillet au club de Victoriaville. — Si le Cartier a remporté le festival atome de Ste-Odile, c'est dû en grande partie à Luc Bourret qui a obtenu 9 buts et 4 aides en quatre parties et aux gardiens Daniel Langlois et Alain Defoy qui ont obtenu une moyenne combinée de 0.83 par partie.

La ligue de hockey Eastern ne fait pas très sérieux quand on voit une équipe refuser de terminer une partie à la suite d'une bagarre générale. Le commissaire Norm MacLean a concédé la série aux Blazers de Syracuse contre les Eagles du Rhode-Island. — Le tournoi de golf de la LJM aura lieu au club Ki-8-Eb à la mi-juin. — La finale A du tournoi pee-wee entre Saint-Sauveur et Burlington sera présentée cette semaine aux "Héros du samedi". Gérard Potvin fera la description du jeu et Robert Pélipin sera l'analyste.

Les Esperviers ne perdant que Raynald Gill et Denis Desjardins, on parle déjà de la lutte Remparts-Sorel pour le titre 1973-74. Mais si les gars d'Orval Tessier ne prennent pas les choses plus au sérieux à la veille du détail, ils auront peut-être des surprises avec cela. — Paul Dion et François Ouellet ont été choisis les défenseurs de la 1ère équipe d'étoiles de la ligue interuniversitaire. — Ceux qui ont vu le super-tremplin d'Oberstdorf comprendront qu'on ait dû contremander la 3e manche des sauts à cause de vents trop violents.

Ducs 4 National 5

MONTREAL (P.C.). — Un but de Marcel Roussel à 17:55 de la dernière période a donné au National de Laval une victoire de 5-4 sur les Ducks de Trois-Rivières hier soir dans la ligue Junior majeure du Québec.

Michel Lefebvre a compté deux fois pour les vainqueurs, Robert Fee et Denis Martel réussissant les autres filets.

Alain Daigle a enregistré trois buts pour les Ducks et Claude Beaudry a marqué une fois.

Le National a eu un avantage de 46-33 dans le nombre des lancers.

ASIEQ

Classement des équipes	G	P	Pp	Pt	Pts
Chicoutimi	11	2	494	289	22
Levis-Lauzon	9	3	302	241	18
Ste-Foy	9	3	464	288	16
Jonquière	7	6	328	288	14
Limouliou	7	7	291	405	14
Alma	6	7	306	339	10
St-Lawrence	4	8	272	363	8
F.-X. Gamesau	4	9	304	393	8
Sém. Québec	2	12	278	479	4

Les compteurs	P	B	A	Pts
Maitais, Agathe (CA)	64	46	168	
Dorval, Catherine-P. (CSF)	65	15	145	
Camproux, Hélène (CSF)	55	19	139	
Braut, Carole (CL)	46	32	124	
Brownlee, Janet (SLC)	48	26	122	
Savard, Louis (CL)	53	12	119	
Potvin, Suzanne (CJ)	52	10	114	
Langevin, Francine (CC)	39	13	91	
St-Georges, Lise (CG)	40	9	89	
Poulin, Marthe (CLL)	34	17	85	
Belanger, Louise (CC)	33	17	83	
Rompert, Sylvie (CSF)	32	12	76	
Vien, Carole (CLL)	33	7	73	
Shalenska, Danielle (CL)	30	9	69	
Vallières, Marie (SG)	27	11	69	
Desjardins, Jocelyne (CC)	30	6	66	
Lachance, Suzanne (CJ)	27	11	65	

Résultats des rencontres	P	B	A	Pts
F.-X. Gamesau 1, Limouliou 36				
Ste-Foy 16, Cap-Rouge 13				

Classement des équipes	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Limouliou	9	3	0	282	251	18
Ste-Foy	8	3	0	262	215	16
Cap-Pouge	7	4	2	300	297	16
Levis-Lauzon	3	7	1	229	231	7
F.-X. Garneau	1	11	1	254	363	3

Les compteurs	PJ	B
Dupont, Michel (CCG)	13	99
Montmigny, Jean (CG)	13	69
Chouinard, Jean-Marc (CL)	12	60
Alain, Yves (CLL)	11	53
Rouillier, Louis (CCG)	12	52
Lecuyer, Harmel (CSF)	10	50
Lambert, Jean-Guy (CLL)	11	47
Dallaire, Louis (CL)	11	46
Barette, Cyrille (CG)	13	46
Prevost, Luc (CL)	12	41



Voici l'équipe de Saskatchewan qui tentera de récupérer cette semaine malgré les festivités qui battent leur plein à Regina. Le rink formé de Harvey Mazink, William Donald Martin, George Achymchuk et Dan Klippstein, après avoir remporté le Macdonald Brier, défendra le Canada dans la compétition pour le championnat mondial et le Balai d'Argent d'Air Canada (Téléphoto U.P.I.)

La concurrence est la clé des salaires élevés du sport

NEW YORK (AFP) — Les joueurs de basketball de la NBA (National Basketball Association) sont les professionnels de sports d'équipes les mieux payés des États-Unis, révèle une enquête du New York Times.

Les salaires des basketteurs de la NBA sont en effet, dans l'ensemble, bien supérieurs à ceux — dans l'ordre — des hockeyeurs, des footballeurs américains et des joueurs de baseball. La raison des meilleures conditions financières qui leur sont faites est la concurrence que se livrent les deux ligues de basket en matière de

prestige et de recrutement, la NBA d'une part, vieille de 28 ans et la jeune et ambitieuse ABA (American Basketball Association) en compétition avec son aînée depuis cinq ans.

Le phénomène, bien que plus récent, est désormais le même en hockey où la création, l'an dernier, de la Ligue Mondiale (World Hockey Association) a obligé la Ligue Nationale (NHL) à augmenter ses salaires, tandis que le football et le baseball sont en une sorte de monopole exceptionnellement toléré par le Congrès.

Selon les chiffres publiés par le journal newyorkais, quatre basketteurs au moins, à la NBA, gagnent 400.000 dollars. Environ 50 en empochent 100.000 et plus, tandis que plus de la moitié des 204 joueurs répartis en 17 équipes, touchent environ \$65.000 par saison, le salaire minimum étant actuellement \$17.000. Il passera à \$20.000 en 1974.

Les 304 professionnels de hockey sur glace de la Ligue

Nationale (NHL), plus ancienne que la NBA mais sans concurrence sur le marché jusqu'à cette année, ont un salaire moyen de \$40.000 minimum \$15.000; 45 d'entre-eux ont un contrat annuel de \$100.000 et plus.

Au football, la Ligue Nationale (NFL) la plus prospère — et de loin — de toutes les organisations sportives professionnelles \$140 millions de revenus en 1972 contre \$40 millions à la NBA et \$50 millions à la NHL ne compte que dix joueurs plus 1.040 licenciés à \$100.000 et plus mais un seul seulement à plus de \$200.000 Joe Namath, des Jets de New York. Le minimum est de \$12.000.

Au baseball, avec plus d'un siècle derrière elles, les deux grandes ligues présentent les mêmes chiffres d'ensemble que l'ABA, la deuxième ligue de basket, bien que les revenus globaux ne soient nullement comparables \$130 millions en 1972 pour le baseball et \$14 millions pour l'ABA. La demi-

douzaine de joueurs les mieux payés touchent \$225.000 par an. Le salaire moyen de leurs 600 joueurs est de \$31.000, comme ceux de l'ABA, et le minimum de \$15.000. Une trentaine reçoivent \$100.000 et plus.

En comparaison avec les recettes dans chaque sport, c'est la NBA qui octroie le plus fort pourcentage à ses professionnels: 45 pour cent, suivie de sa rivale l'ABA 32 pour cent, de la NHL 24 pour cent, et de la NFL 20 pour cent, et enfin des ligues de baseball 17 pour cent.

Les chiffres expliquent, en partie, la raison de l'intense activité au début de chaque saison de l'union des joueurs de baseball qui luttent pour rattraper leur retard. Ils expliquent également les motifs de l'opposition de l'union des joueurs de basket à une fusion NBA-ABA qui, comme au baseball et au football, tuerait la concurrence dont ils tirent profit.

Haket et Hinterseer ont fait classe à part en slalom géant

NAEBA Japon (Reuter) — Les skieurs participant à la Coupe du Monde ont entamé leur campagne japonaise lundi avec le difficile slalom géant de Naeba qui est revenu de justesse au Norvégien Erik Haker devant Hans Hinterseer.

Courant sur une piste glacée à la suite d'un réchauffement de température, de nombreux concurrents, dont le Français Jean-Noël Augert, ont été victimes des traîtrises de la piste

longue de 1400 mètres pour une dénivellation de 470 mètres.

Au jeu de l'équilibre et de la maîtrise entre les portes, Haker s'est montré le meilleur avec Hinterseer, loin devant les rescapés des deux manches.

La lutte pour la première place a donné lieu à un duel passionnant entre le Norvégien et l'Autrichien. Le premier a remporté la première manche avec six dixièmes de seconde d'avance sur son rival tandis que les autres skieurs étaient relégués à trois secondes et plus, mais le second a failli renverser la situation en s'adjudgeant la dernière manche mais avec trois dixièmes de seconde d'avance sur Haker.

Hinterseer aura la consolation d'être sacré meilleur skieur en géant au classement de la Coupe du Monde tandis que l'Autrichien Gustavo Thoeni, en abandonnant dans la première

manche, a manqué l'occasion d'être définitivement couronné pour la troisième fois consécutive. Mais ce ne sera que partie remise pour l'Autrichien David Zwilling, second du classement provisoire de la Coupe du Monde.

Le troisième de ce slalom géant a été le Suisse Adolf Rosti à plus de deux secondes de Haker tandis que l'Autrichien Piero Gros s'est classé quatrième juste devant Zwilling qui a réalisé une excellente opération en revenant à sept points de Thoeni au classement de la Coupe.

Quant aux Français, ils ont été dominés pour cette première épreuve japonaise, seul Henri Duvillard parvenant à se placer neuvième bien loin des premiers.

Nouveau pointage suggéré pour la Coupe du Monde

HAMBURG (AFP) — Une réforme du système d'attribution des points de la Coupe du Monde alpin, susceptible de rendre ce classement plus juste, a été préconisée dimanche par le journaliste sportif autrichien Martin Maier dans la Welt am Sonntag, hebdomadaire dominical d'actualité ouest-allemand paraissant à Hambourg.

Maier estime que la cotation actuelle, — 25 points au premier d'une course, 20 au deuxième, 15 au troisième, etc., favorise par trop les spécialistes et ne tient pas compte ni des efforts, ni les performances qui se tiennent parfois au centième de seconde sur des pistes de difficulté variable.

L'auteur préconise un procédé tenant compte des écarts de temps à l'arrivée par rapport au premier et prévoyant des retraitements de points ou de fractions de points en fonction de ces écarts. Un skieur, classé second à 1-100 du premier, recevrait par exemple 24,75 points au lieu de 20 actuellement, etc.

Maier considère que ce système serait plus juste, car il permettrait aux skieurs complets de mieux défendre leurs chances et qu'il rendrait également la Coupe du Monde plus attrayante. Le suspense serait maintenu jusqu'au bout, les concurrents seraient obligés de donner le pas à l'effort sportif sur la tactique.

FRANÇAIS

Les trois coureurs français Henri Duvillard, Jean-Noël Augert et Roger Rossat-Mignod sur qui pèsait la menace d'un prématuré en France en raison d'une déclaration à un journal parisien, termineront normalement les épreuves de Coupe du Monde, cette semaine, à Naeba au Japon et, la semaine prochaine, à Heavenly Valley, en Californie.

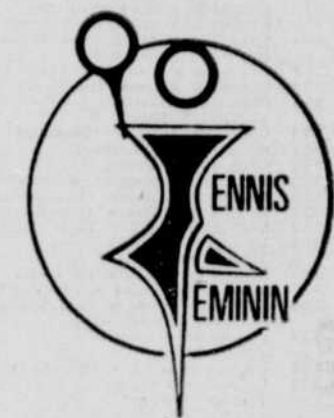
C'est le président de la Fédération française de ski, Maurice Maetel, qui l'a déclaré dimanche à l'AFP, après avoir rencontré Jean Vuarnet, vice-président, à Saint-Gervais.

"Nous avons pris acte des déclarations de certains cou-

reurs, a précisé Maetel. Dans la nuit, nous avons pu joindre la délégation française à Naeba et nous entretenir avec Roger Rossat-Mignod qui ne reconnaît pas dans leur intégralité les déclarations qui lui ont été attribuées. Nous avons donc décidé que tous termineront la tournée japonaise et américaine et nous réglerons cette affaire à leur retour en France. Toutefois, il est bien évident que si le comportement d'un ou plusieurs coureurs devenait incompatible avec la bonne marche de l'équipe, nous pourrions entre-temps être amenés à prendre des décisions au niveau de la direction de la fédération. Maintenant je pense que la tournée doit s'effectuer normalement."

Judy Crawford 5e

NAEBA, Japon. (AFP) — La jeune Française Danièle Debernard, 18 ans, de Aime-la-Plagne, vice-championne olympique de slalom a remporté la première manche du slalom spécial de Naeba comptant pour la Coupe du Monde avec le temps de 44,73 précédant l'Autrichienne Annemarie Proell de 10-100 et la championne olympique de slalom, l'Américaine Barbara Cochran de 33-100. Judy Crawford est en 5e place avec 45,06 secondes.



C'est ce soir, à la bulle Montclair, que débute la série éliminatoire de la Ligue Féminine de Tennis Montclair Automobiles. On pourra assister, à compter de 18h30, aux premières rencontres qui mettront aux prises, dans une première semi-finale, le COMET, grand champion du calendrier régulier, et le COUGAR, 4ème position. La performance des protégées d'Isabelle Cloutier toute l'année durant favorise le COMET quelque peu. Mais le capitaine Cécile Laurin du COUGAR n'a pas encore dit son dernier mot.

Dans l'autre semi-finale, le CAPRI, 2ème position, de Suzanne Bernier rencontrera le CORTINA, 3ème position, de Marie Legendre. Encore une fois, les prévisions étant des plus difficiles, on peut s'attendre à du tennis de premier ordre.

En fin de soirée, soit à 21h30, débiteront les matchs opposant le MONTEGO, 5ème position, et le METEOR, 6ème position, dans la série "consolation". Les éliminatoires de fin de saison se dérouleront à chaque mardi, du 13 mars au 3 avril inclusivement et ce, de 18h30 à 22h30.

On compte sur l'encouragement d'un public nombreux et enthousiaste, lequel ne sera certes pas déçu, le calibre de tennis féminin à Québec ayant fait un saut remarquable ces dernières années.

Résultats à Blue Bonnets

LUNDI
COURSE NO 1
Trot — Bourse \$1.500
No 3 Katie S (B. Cote) 5:10 2:00 3:40
No 2 Ivanhoe Hanover (G. Lachance) 3:10 2:00 — No 6 Nardines Hooters (S. Gries) 3:40
Ont aussi couru: 5 Valiant Newport, Charger Lobell, F. C. Von, Licking Speed.

TEMPS: 32, 1:05, 1:30, 2:12.
COURSE NO 2
Amble — Bourse \$1.100
No 4 Dominion Ned (A. Chartier) 1:40 4:00 — No 2 C. P. Adio (M. Heroux) 1:20 7:00 — No 5 Eagle Flight (A. Hanna) 3:00

Ont aussi couru: Leslie Court, London Lady, Active Chief, Robert Volo, Green River Ruthie, Charlie W. TEMPS: 32, 1:04, 1:30, 2:11, 2:40. PARI-DOUBLE: 3-5 = \$55,00.

COURSE NO 3
Amble — Bourse \$1.500
No 4 Ned Folly (J. L. Blain) 5:10 3:00 — No 5 C. P. Adio (M. Heroux) 4:00 2:00 — No 1 All Time Great (W. Bourgon) 2:50.

Ont aussi couru: Guy Master, Shooey Moot, Knight In Arms. TEMPS: 32, 1:04, 1:30, 2:03, 2:33. COURSE NO 4
Trot — Bourse \$1.500
No 3 Dine Boy (M. Picard) 1:50 7:00 — No 1 Auswyn Brook (M. Giguère) 6:40

Ont aussi couru: Confused Mr. Dark Smoke, Bernice Boy, Ride Alone, Drummond R. C. Sand, Dollar, Bill Spec. TEMPS: 32, 1:04, 1:30, 2:11, 2:40. PARI-DOUBLE: 3-5 = \$55,00.

COURSE NO 5
Amble — Bourse \$2.500
No 1 Jereed Mir (M. Dostie) 3:20 2:00 — No 2 Samson (J. Giguère) 3:10 2:00 — No 3 Sterling Skip (G. Gendron) 3:00.

Ont aussi couru: Joes Rhythm, M. J. J. G. Gendron, Moon Volo. TEMPS: 31, 1:04, 1:30, 2:03, 2:33. COURSE NO 6
Amble — Bourse \$1.400
No 9 Scotch Jet (D. Beauchemin) 1:00 7:50 — No 6 Turn Signal (G. Gendron) 2:40.

Ont aussi couru: Wildcat M. R. L. 6:50 Manor, Diamond Newport, Two Mountains Sil, David B. Brook, Mountain Panther, Delan Pick. TEMPS: 32, 1:04, 1:30, 2:03, 2:33. PARI-DOUBLE: 3-5 = \$55,00.

COURSE NO 7
Amble — Bourse \$1.400
No 1 Leadam Scotty (D. Godin) 3:50 2:00 — No 4 Sonny Dale Chief (S. Gries) 3:10 2:00 — No 3 Bangsan (G. Surprenant) 4:20.

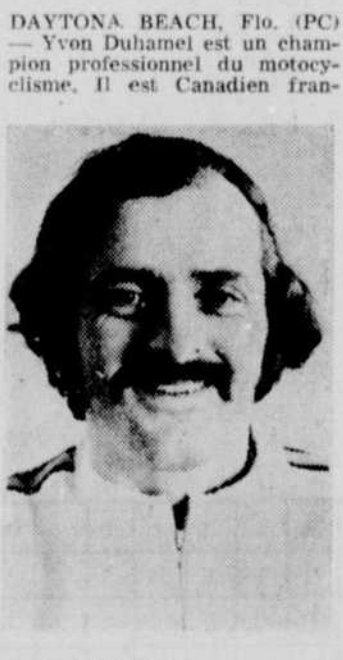
Ont aussi couru: Swift Action N. K. Kozon, Autumn Frost, Breckles C. C. Retire: No 8 Outrigger. TEMPS: 32, 1:02, 1:30, 2:00, 2:30. COURSE NO 8
Amble — Bourse \$1.300
No 5 Keystone Adage (O. Patry) 6:10 1:50 — No 3 Creekside Jason (A. Bernard) 5:00.

Ont aussi couru: Express Harry, Varion Spangler, Frimpey Hanover, Two Mountains Dine, Dr. Uchi Adios, Ambro Henry, Riley O'Brien. TEMPS: 31, 1:03, 1:30, 2:00, 2:30. PARI-DOUBLE: 3-5 = \$55,00.

COURSE NO 9
Trot — Bourse \$5.000
No 4 Old Soldier (R. Samson) 1:40 2:30 — No 3 Comet Anchi (B. Cote) 2:30 2:30 — No 2 Frosted Yankee (A. Hanna) 2:30.

Ont aussi couru: Frosty Lass N. Kentucky Blend. Retire: No 8 Charon. TEMPS: 31, 1:02, 1:30, 2:00, 2:30. COURSE NO 10
Amble — Bourse \$2.500
No 8 Cyclone Queen (G. Gendron) 1:30 2:30 — No 3 Beauregard (R. Samson) 7:00.

Ont aussi couru: Sidney Frost, Ambro McKew, Fred A. Heinz Trav, Davey S. Hal, Trats My David. TEMPS: 31, 1:04, 1:30, 2:02, 2:32. ASSISTANCE: 8-3 = \$120,50. PARI-MUTUEL: \$505,025.



Yvon DUHAMEL

Pas de dédoublement d'octrois

Sur la liste des bénéficiaires de quelque cent bourses d'études devant être attribuées d'ici la fin du mois de mars par le HCJLS, les noms d'une vingtaine d'athlètes de pointe ne figurent pas.

En analysant les besoins de tous les espoirs olympiques québécois, la Mission Québec 76 devait tenir compte de diverses sources d'assurances et notamment des subventions en provenance de Sport-Canada. Par leurs capacités physiques déjà confirmées, plusieurs québécois ont réclamé et obtenu le support accordé aux athlètes-étudiants canadiens de premier plan, ce qui les place dans une situation privilégiée, comparativement à d'autres espoirs olympiques à qui est destinée la première série de bourses recommandées par la Mission Québec 76.

C'est uniquement pour éviter la duplication que les athlètes

recevant l'aide de Sport-Canada n'obtiennent pas un pareil concours du gouvernement québécois. Toutefois, ils sont à la portée de toutes les autres formes d'assistance visant à favoriser leur atteinte rapide d'un calibre devant accentuer leurs chances de participer aux Jeux Olympiques de Montréal. Parmi ces athlètes de pointe profitant d'un appui conjoint, certains sont déjà très connus, tels: Claude Ferragne (saut en hauteur); David Pope (plongeon); Bernard Turcot (canot-kayak); Gabor Csepregi (water-polo).

Voici la liste complète des espoirs olympiques québécois titulaires d'une bourse de Sport-Canada: Athlétisme: André Claude, Claude Ferragne, André LaJoie, Tony Nelson; Volleyball: Claude Hallé, Jean Letendre, Bruno Prasil, Michel Roy;

Water-polo: Clifford Barry, Gabor Csepregi, Stephen Hark; Gymnastique: Richard Bigras, Pierre Leclerc; Voile: Julien Hatheral, Evan Swan;

Escrime: Chantal Gilbert; Plongeon: David Pope; Basketball: Elizabeth Silcott; Canot-vitesse: Bernard Turcot; Cyclisme: Serge Proulx; Haltérophilie: Gabriel Voisard.

Les bourses actuellement versées par le HCJLS tendent à couvrir les frais de la période d'études en cours. En jugeant cette assistance nécessaire, la Mission Québec 76 a recommandé qu'on la renouvelle chaque année au profit des athlètes ayant besoin d'une aide financière pour être en mesure de pousser au maximum leurs efforts académiques et sportifs.

Les athlètes américains pris dans la guerre froide

NEW YORK (A.F.P.) — L'équipe des États-Unis d'athlétisme qui doit rencontrer celle d'Union soviétique vendredi au Coliseum de Richmond (Virginie) sera vraisemblablement privée des services de ses universitaires dont les champions olympiques Rod MILBURN (110 mètres haies) et Randy Williams (longueur), craint-on dans les milieux athlétiques américains.

Il s'agit d'une nouvelle escalade dans le conflit qui oppose depuis dix ans les deux grands organismes du sport amateur aux États-Unis, l'AAU et la NCAA (universités).

Déjà le mois dernier, la NCAA, durcissant sa position, a interdit à ses basketteurs d'accepter leur éventuelle sélection dans l'équipe nationale pour affronter les Soviétiques au printemps au cours de la tournée des champions olympiques organisée par l'AAU. A l'issue de ses championnats, samedi à Detroit, elle a mis en garde ses athlètes sur les conséquences que pourrait avoir leur participation au match de Richmond qu'elle n'a pas sanctionné.

L'interdit de la NCAA qui priverait l'équipe de basketball de ses meilleurs joueurs a déclenché, la semaine dernière, l'intervention du Congrès, mais la sous-commission de la chambre des Représentants chargée de l'enquête, a avoué son impuis-

sance à réconcilier les deux parties rivales avant la venue des Soviétiques.

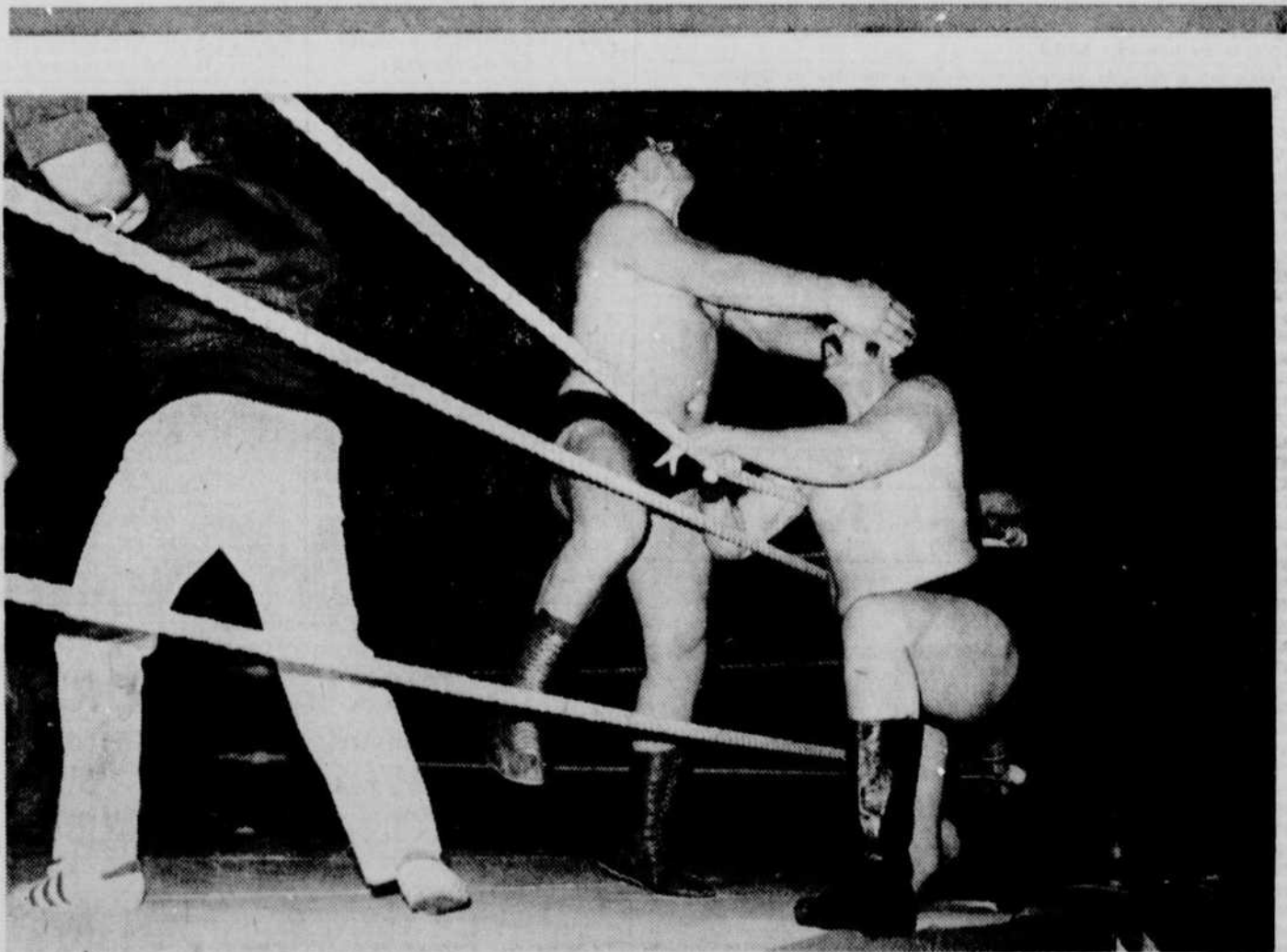
La menace qui pèse maintenant sur les athlètes lesquels font face à une sanction pouvant aller jusqu'à la radiation ainsi que jusqu'à une suspension de l'université du fait, va accroître l'émotion et probablement amener le Congrès à intervenir plus énergiquement.

Thomas Hansen, directeur exécutif de la NCAA, a toutefois expliqué lundi que les licences universitaires pourraient normalement participer au match de Richmond, si l'AAU demandait que la réunion soit reconnue par la NCAA. L'AAU précise, de son côté, qu'elle ne s'est pas pliée à cette démarche qui n'aurait pas été nécessaire pour la même rencontre l'an dernier.

Gray triomphe

HALIFAX (P.C.) — Clyde Gray, champion ni-moyen de l'Empire britannique, a remporté une décision unanime en 10 rondes sur l'Américain Papo Villa, vendredi.

Le Porto-Ricain a résisté à une attaque continue du vainqueur au cours des derniers rounds en atteignant la limite du combat.



Le géant Ferré, fait subir sa médecine à Black Jack Lanza. Toutefois l'équipe des méchants formée de Don Léo Jonathan, Black Jack Muligan et Black Jack Lanza l'a emporté sur les deux Leduc et ainsi que le géant. Dans le combat principal, après maintes péripéties Edouard Carpentier a gagné la finale deux de trois sur Wladek Kowalski. (Photo l'Action-Québec, François Boulay)

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)	340 Logements à louer (Banlieues)
COMMERCES — INDUSTRIES	341 Logements à louer
105 Argent à prêter	342 Logements meublés à louer
106 Argent demandé	343 Logements demandés
107 Hypothèques	344 Logements à cartager
108 Occasions d'affaires	345 Maisons à louer
109 Immeubles	346 Maisons à vendre
110 Bureaux à louer	347 Maisons à louer
111 Bureaux demandés	348 Maisons mobiles
112 Commerces à louer	349 Terrains à louer
113 Commerces à vendre	350 Terrains à vendre
114 Commerces demandés	351 Terres à louer
115 Entrepôts à louer	352 Terres à vendre
116 Entrepôts à vendre	353 Terres demandées
117 Locaux à louer	
118 Locaux demandés	
DIVERS (400)	405 Accessoires de bureau
406 Animaux	408 Antiquités
407 Appareils électriques	410 Appareils photo
408 Appareils de sport	411 Articles divers
409 Bicyclettes	412 Camping
410 Clavigraphes	413 Divers à vendre
411 Divers à louer	414 Divers à louer
412 Embarcations	415 Entreposage, tentes-remorques
413 Entreposage	416 Machines à coudre
414 Infirmités	417 Matériaux de construction
415 Médicaments	418 Meubles
416 Photographie	419 Monnaie - timbres
417 Plomberie - Chauffage	420 Musique
418 Rembourrage	421 Papiers divers
419 Réparation - entretien	422 Radios T.V. - Stéréo
420 Réceptions - restaurants	423 Roulettes
421 Salons de beauté	424 Souffleurs à neige
422 Services divers	425 Tapis - tapisserie
423 Tendeurs	426 Tendeurs
424 Tissus vêtements	427 Tendeurs
LOGIS (300)	428 Tendeurs
305 Chalets à louer	429 Tendeurs
306 Chalets à louer	430 Tendeurs
307 Chalets demandés	431 Tendeurs
308 Chambres à louer	432 Tendeurs
309 Chambres à louer (Champlain)	433 Tendeurs
310 Chambres à louer (Limoulu)	434 Tendeurs
311 Chambres à louer (Montcalm)	435 Tendeurs
312 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	436 Tendeurs
313 Chambres à louer (St-Roch)	437 Tendeurs
314 Chambres à louer (St-Sauveur)	438 Tendeurs
315 Chambres à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	439 Tendeurs
316 Chambres à louer (Charlesbourg)	440 Tendeurs
317 Chambres à louer (Rive-Sud)	441 Tendeurs
318 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)	442 Tendeurs
319 Chambres à louer	443 Tendeurs
320 Chambres à louer (Banlieue)	444 Tendeurs
321 Chambres demandées	445 Tendeurs
322 Chambre et pension demandées	446 Tendeurs
323 Logements à louer (Champlain)	447 Tendeurs
324 Logements à louer (Limoulu)	448 Tendeurs
325 Logements à louer (Montcalm)	449 Tendeurs
326 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	450 Tendeurs
327 Logements à louer (St-Roch)	451 Tendeurs
328 Logements à louer (St-Sauveur)	452 Tendeurs
329 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	453 Tendeurs
330 Logements à louer (Charlesbourg)	454 Tendeurs
331 Logements à louer (Rive-Sud)	455 Tendeurs
332 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	456 Tendeurs
333 Logements à louer	457 Tendeurs
334 Logements à louer (Banlieue)	458 Tendeurs
335 Logements demandés	459 Tendeurs
336 Chambre et pension demandées	460 Tendeurs
337 Logements à louer (Champlain)	461 Tendeurs
338 Logements à louer (Limoulu)	462 Tendeurs
339 Logements à louer (Montcalm)	463 Tendeurs
340 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	464 Tendeurs
341 Logements à louer (St-Roch)	465 Tendeurs
342 Logements à louer (St-Sauveur)	466 Tendeurs
343 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	467 Tendeurs
344 Logements à louer (Charlesbourg)	468 Tendeurs
345 Logements à louer (Rive-Sud)	469 Tendeurs
346 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	470 Tendeurs
347 Logements à louer	471 Tendeurs
348 Logements à louer (Banlieue)	472 Tendeurs
349 Logements demandés	473 Tendeurs
350 Chambre et pension demandées	474 Tendeurs
351 Logements à louer (Champlain)	475 Tendeurs
352 Logements à louer (Limoulu)	476 Tendeurs
353 Logements à louer (Montcalm)	477 Tendeurs
354 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	478 Tendeurs
355 Logements à louer (St-Roch)	479 Tendeurs
356 Logements à louer (St-Sauveur)	480 Tendeurs
357 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	481 Tendeurs
358 Logements à louer (Charlesbourg)	482 Tendeurs
359 Logements à louer (Rive-Sud)	483 Tendeurs
360 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	484 Tendeurs
361 Logements à louer	485 Tendeurs
362 Logements à louer (Banlieue)	486 Tendeurs
363 Logements demandés	487 Tendeurs
364 Chambre et pension demandées	488 Tendeurs
365 Logements à louer (Champlain)	489 Tendeurs
366 Logements à louer (Limoulu)	490 Tendeurs
367 Logements à louer (Montcalm)	491 Tendeurs
368 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	492 Tendeurs
369 Logements à louer (St-Roch)	493 Tendeurs
370 Logements à louer (St-Sauveur)	494 Tendeurs
371 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	495 Tendeurs
372 Logements à louer (Charlesbourg)	496 Tendeurs
373 Logements à louer (Rive-Sud)	497 Tendeurs
374 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	498 Tendeurs
375 Logements à louer	499 Tendeurs
376 Logements à louer (Banlieue)	500 Tendeurs
377 Logements demandés	
378 Chambre et pension demandées	
379 Logements à louer (Champlain)	
380 Logements à louer (Limoulu)	
381 Logements à louer (Montcalm)	
382 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
383 Logements à louer (St-Roch)	
384 Logements à louer (St-Sauveur)	
385 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	
386 Logements à louer (Charlesbourg)	
387 Logements à louer (Rive-Sud)	
388 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
389 Logements à louer	
390 Logements à louer (Banlieue)	
391 Logements demandés	
392 Chambre et pension demandées	
393 Logements à louer (Champlain)	
394 Logements à louer (Limoulu)	
395 Logements à louer (Montcalm)	
396 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
397 Logements à louer (St-Roch)	
398 Logements à louer (St-Sauveur)	
399 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	
400 Logements à louer (Charlesbourg)	
401 Logements à louer (Rive-Sud)	
402 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
403 Logements à louer	
404 Logements à louer (Banlieue)	
405 Logements demandés	
406 Chambre et pension demandées	
407 Logements à louer (Champlain)	
408 Logements à louer (Limoulu)	
409 Logements à louer (Montcalm)	
410 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
411 Logements à louer (St-Roch)	
412 Logements à louer (St-Sauveur)	
413 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	
414 Logements à louer (Charlesbourg)	
415 Logements à louer (Rive-Sud)	
416 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
417 Logements à louer	
418 Logements à louer (Banlieue)	
419 Logements demandés	
420 Chambre et pension demandées	
421 Logements à louer (Champlain)	
422 Logements à louer (Limoulu)	
423 Logements à louer (Montcalm)	
424 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
425 Logements à louer (St-Roch)	
426 Logements à louer (St-Sauveur)	
427 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	
428 Logements à louer (Charlesbourg)	
429 Logements à louer (Rive-Sud)	
430 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
431 Logements à louer	
432 Logements à louer (Banlieue)	
433 Logements demandés	
434 Chambre et pension demandées	
435 Logements à louer (Champlain)	
436 Logements à louer (Limoulu)	
437 Logements à louer (Montcalm)	
438 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
439 Logements à louer (St-Roch)	
440 Logements à louer (St-Sauveur)	
441 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	
442 Logements à louer (Charlesbourg)	
443 Logements à louer (Rive-Sud)	
444 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
445 Logements à louer	
446 Logements à louer (Banlieue)	
447 Logements demandés	
448 Chambre et pension demandées	
449 Logements à louer (Champlain)	
450 Logements à louer (Limoulu)	
451 Logements à louer (Montcalm)	
452 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
453 Logements à louer (St-Roch)	
454 Logements à louer (St-Sauveur)	
455 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	
456 Logements à louer (Charlesbourg)	
457 Logements à louer (Rive-Sud)	
458 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
459 Logements à louer	
460 Logements à louer (Banlieue)	
461 Logements demandés	
462 Chambre et pension demandées	
463 Logements à louer (Champlain)	
464 Logements à louer (Limoulu)	
465 Logements à louer (Montcalm)	
466 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
467 Logements à louer (St-Roch)	
468 Logements à louer (St-Sauveur)	
469 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	
470 Logements à louer (Charlesbourg)	
471 Logements à louer (Rive-Sud)	
472 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
473 Logements à louer	
474 Logements à louer (Banlieue)	
475 Logements demandés	
476 Chambre et pension demandées	
477 Logements à louer (Champlain)	
478 Logements à louer (Limoulu)	
479 Logements à louer (Montcalm)	
480 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
481 Logements à louer (St-Roch)	
482 Logements à louer (St-Sauveur)	
483 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	
484 Logements à louer (Charlesbourg)	
485 Logements à louer (Rive-Sud)	
486 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
487 Logements à louer	
488 Logements à louer (Banlieue)	
489 Logements demandés	
490 Chambre et pension demandées	
491 Logements à louer (Champlain)	
492 Logements à louer (Limoulu)	
493 Logements à louer (Montcalm)	
494 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
495 Logements à louer (St-Roch)	
496 Logements à louer (St-Sauveur)	
497 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	
498 Logements à louer (Charlesbourg)	
499 Logements à louer (Rive-Sud)	
500 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	

Commerces — Industries

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 2ème hypothèque avec ou sans remboursement. — Tél. 663-6806.
1 34470 19-2 (24 fs) 105

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailleur, Carrier & Laforte, notaires, 36, Desjardins, Québec. Tél. 522-2813.
1 34708 2-3 (24 fs) 105

Nous pouvons vous aider pour vos demandes d'hypothèques 1ère et 2ème hypothèques. Exemple de chèques, prêts personnels. Service rapide. Prêt P.M. du Québec, courtiers, 1406, St-Cyrille ouest — 6688-1624, soir 626-1513.
1 34301 3-2 (mar.j.s. au 29-3) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque par tranches de \$2.000 à \$20.000 aux taux bancaires, acheteurs des hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 626-1518.
1 34526 20-2 (24 fs) 105

145 Commerces à louer

A LOUER EPICERIE BOUCHERIE LICENCIÉE

Actuellement en opération, avec tout l'équipement dans banlieue, ville de Lévis, aussi logement conviendrait pour couple d'expérience; bonne clientèle. Pourrait acheter le stock immédiatement et continuer. Tél. 837-0816.
1 34749 6-3 (24 fs) 145

SERVICES (200)

217 Déménagement - Transport

DEMANAGEMENT — Entreposage, Entrepôt Central Ent. Tél. 525-7111.
1 34527 20-2 (24 fs) 217

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, du Pont, Québec. 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski. 723-6630.
1 34839 13-3 (24 fs) 226

247 Réparation, Entretien

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC. SERVICE & PIECES Laveuses, sècheuses, poêles et réfrigérateurs toutes marques. 213, 3e Avenue, Québec. Tél. 529-8479.
1 34215 25-1 (mar.j.s. au 20-3) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque, Boul. Laurier, 101, Laval. Tél. 651-2200.
1 34761 10-3 (24 fs) 250

256 Services divers

Pour MERES collabataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec. C.P. 129, Haute Ville. Tél. 524-5181.
1 34718 3-3 (mar.j.s. au 29-3) 256

336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)

Logements neufs à louer, Ville Vanier 312, 412, 512 places. Tél. 683-4807.
1 34467 20-2 (24 fs) 336

337 Logements à louer (Charlesbourg)

Logements neufs à louer, Ville Vanier 312, 412, 512 places. Tél. 683-4807.
1 34467 20-2 (24 fs) 337

EN VACANCES 12 MOIS SUR 12

PLACE CHARLESBOURG 6800, 1ère AVENUE Piscines intérieures, terrasses, saunas, confort, tranquillité, télécafé, tapis, toute électricité, meuble sur demande. JOUR 681-0221 - SOIR 626-0397
1 34416 20-1 (mar.j.s. au 15-3) 337

(360) Maisons à vendre

ST-MALO — Pres Centre Industriel, maison de 6 logements, 3-4 pièces, chauffée. Très bon état, acompte \$5.000. Tél. 523-5352.
1 34719 3-3 (24 fs) 360

340 Logements à louer (Banlieues)

Logements à louer, Banlieues, 3-4 pièces, chauffées, 1ère et 2e main. Tél. 663-6806.
1 34470 19-2 (24 fs) 340

Magasin et maison privée à vendre — Consistant en matériaux de construction, ferronnerie, quincaillerie, peinture, etc... Bon chiffre d'affaires, magasin en plein essor situé sur la route 3 — 55 milles de Québec, vers Trois-Rivières, bel endroit, bonne occasion pour acheteur sérieux. Ecrire Casier 492 — 3, Place Jean-Talbot, Québec, Qué. 3 34688 1-3 (24 fs) 360

391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Verger; magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superficie environ 14.000 pieds. Conditions faciles. Tél. 529-9355 — 651-3078.
1 34679 1-3 (48 fs) 391

Issoudun, cte Lotbinière — terre à vendre, 80 arpents, bâtisses neuves. Tél. 728-2464.
1 34847 13-3 (6 fs) 396

Lac St-Charles — Prix \$400, payables \$25 par mois, terrain 1/2 acre, complètes dont les rues sont faites. Tél. 842-2841 ou 839-9374.
1 34711 2-3 (l.v.s. au 23-4) 391

DIVERS (400)

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES AUX MEILLEURES CONDITIONS. A.B. MACHINES INC., 485 BOUL. L'ANGELIER. Tél. 525-4692.
1 34840 13-3 (24 fs) 432

E. LACOUTURE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec — Tél. 522-1539. Clavigraphes OLYMPIA, Vente, service, location machine à additionner. Amélioration de bureau.
1 34720 3-3 (24 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest Est, Québec, 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner.
1 34707 2-3 (24 fs) 432

435 Divers à vendre

Phentex (en gros), accessoires de tricoteur de toutes sortes. Madeleine Ent. 317, 51e Rue ouest, St-Rodrigue. — Tél. 525-0420.
1 34715 3-3 (24 fs) 435

COFFRES-FORTS — 2 usagés avec portes doubles, en bonne condition \$325, chacun. Aussi coffre à maison et coffre anti-vol livraison immédiate. Monarch safe Tél. (418) 522-3306.
1 34632 24-2 (24 fs) 435

A BAS PRIX

AMEUBLEMENT et équipement usagés de restaurant, poêle à pommes frites, etc. Les Entreprises St-Laurent, 1194 rue St-Jean, Québec. Tél. 525-4692.
1 34637 27-2 (24 fs) 435

456 Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'abaissés. Modern Plywood Ltee, 74 BOUL. PIERRE, Ville Belair. — Tél. 842-1911.
1 34709 2-3 (24 fs) 456

Achat, Vente, Echange

Équipement usagé, de toutes sortes, plomberie, chauffage, électricité, portes intérieures, extérieures, tapis, \$150 tout Québec Démolition Ltee, Tél. 872-2455.
1 34536 28-2 (24 fs) 456

459 Meubles

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE 175 EST ST-JOSEPH LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC 525-8155, 525-9426, 529-4223

Face égale Jacques-Cartier Meubles embellies, poêles 220, \$129.77, etc. Divans \$67.97, divans \$29.97, etc. 220, 2 morceux. Set de cuisine \$37.77, etc. etc. Entreposage livraison gratuite. Aucun comptant 90 jours sans intérêt 36 mois. Spécialités Achat, vente, échange, stationnement.
1 34533 21-2 (24 fs) 459

MENAGE style canadien 1973, neuf, complet à vendre, \$2295, appareil électrique couleur. Tél. 667-4343.
1 34747 6-3 (24 fs) 459

UNE VISITE n'engage à rien,

La météo

MONTREAL (P.C.) — Voici les prévisions météorologiques pour le mardi 13 mars 1973.

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Cantons de l'Est et des Laurentides. — Aujourd'hui : généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui 40. Minimum cette nuit 25 à 30. Mercredi : généralement nuageux avec périodes de pluie. Maximum mercredi 40.

Régions de Québec et du Lac St-Jean. — Aujourd'hui et mercredi : généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui et mercredi 40. Minimum cette nuit 25.

Région de St-Maurice. — Aujourd'hui : généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui 40. Minimum cette nuit 25. Mercredi : généralement nuageux avec averse. Maximum mercredi 40.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Îles et de la Gaspésie. — Aujourd'hui : généralement ensoleillé; ventoux par moments. Maximum aujourd'hui 35. Mercredi : ensoleillé. Maximum mercredi 35.

TORONTO (P.C.) — Températures enregistrées hier dans les principales villes de l'Amérique du Nord :

	MIN.	MAX.
Vancouver	41	44
Yellowknife	3	16
Winnipeg	25	44
Churchill	-13	0
Ottawa	34	51
Montréal	36	48
Québec	33	43
Fredericton	34	46
Halifax	31	44
Charlottetown	32	42

St-Jean, T.-N.	21	40
Chicago	43	50
Detroit	46	49
Buffalo	45	45
Boston	42	67
New York	40	63
Washington, D.C.	53	73
Pittsburgh	50	50
Cincinnati	50	52
Miami	75	84
Los Angeles	44	61
San Francisco	52	63
Honolulu	69	84

Les échecs

Le mardi 13 mars 1973.

En marge du Tournoi du Carnaval

Dans une compétition de week-end, système suisse, comme le tournoi du Carnaval, la quantité importe autant que la qualité. Nous voulons parler des groupes de provenance diverses. En tête du classement final, nous avons eu : 1) Jean Hébert (Québec); 2) Jean Delva (Joliette) et Jacques Faillie (Québec); 4) Léo Williams (Montréal), M. Kafadarow (Montréal), Loïc Thérien (Sherbrooke), Roger Pageau (Québec), Gilles Angers (Québec), H. Brodie (Montréal), Serge Lacroix (Québec), P. Jodoin (Montréal), K. Fergani (Québec) et J. Bélanger (Sherbrooke). Si l'on accorde 3 points pour la première place, deux pour la deuxième et 1 pour la quatrième, on obtient 9 points pour Québec, 4 pour Montréal et 4 également pour le reste du Québec. On constate que Québec l'emporte nettement sur Montréal, et que le reste du Québec forme un groupe sur lequel il faudra compter à l'avenir. Dans la section B, l'avance de Québec sur Montréal est non moins marquée. Voyons plutôt la liste de ceux qui se sont classés ex-aequo, en première position, avec cinq gains sans défaite : J. Dubois (Québec), Guy Mercier (Québec), P. Grenier (Québec), C. Panaccio (Montréal) et C. Tremblay (Montréal). Pour voir de la question, à quand un match Montréal-Québec sur cent échiquiers ?

N. 110373 PHN

Rallye populaire

Fernand Racine et Christine Lambert ont remporté samedi le Rallye du Carnaval Populaire. En plus, chez les experts, Francine et Denis Robitaille ont terminé deuxième, tandis que l'équipe des Services financiers Avco formée d'Alphonse Gagnon et Robert Labonne terminaient en troisième position.

Chez les novices, Jean-Pierre Delage et Jacques Frémont ont emporté Jean-Beaudoin et Gilles Bergeron ainsi que Reynald Champagne et Nicole Laporte terminaient respectivement deuxième et troisième.

Un peu de tout

Tarifs aériens

MONTREAL (P.C.) — Un porte-parole a déclaré hier à Montréal qu'Air Canada n'avait aucune intention de modifier les tarifs de ses vols transatlantiques avant la conclusion d'un accord tarifaire général.

Il a ajouté que la compagnie ne prévoyait pas de changements tarifaires sur les lignes des Caraïbes.

Si Air Canada était amenée à réviser ses tarifs transatlantiques en raison de la dévaluation du dollar américain, les passagers qui auront acquitté leurs tickets à l'avance devront verser la différence, a dit encore le porte-parole.

CP Air

De Vancouver, un porte-parole de la société Canadian Pacific Airlines — CP Air — a déclaré hier qu'à partir du 1er avril prochain les tarifs sur certains vols internationaux allaient être majorés de 1 à 5 p.c.

Pour les vols entre le Canada et l'Amérique du Sud, ils pourraient monter de 1 à 2 p.c., selon le prix et la destination. Sur les vols trans-pacifiques l'augmentation pourrait être de près de 5 p.c.

Par contre, la majoration serait peu sensible pour les vols à destination des États-Unis et du Mexique.

Le taux de la hausse pour les vols à destination de l'Europe demeure incertain tant que les gouvernements européens n'auront pas pris de décisions concernant la question monétaire.

Québécois

LONDON (P.C.) — Cinq représentants des services d'information du Québec, qui entreprennent un stage de deux semaines sur les services britanniques d'information, ont commencé leur étude, lundi, par une entrevue avec le secrétaire de presse du premier ministre au 10 Downing Street.

Après leur entrevue avec M. H. R. Hailes à la résidence officielle du premier ministre Edward Heath les Québécois ont été reçus à déjeuner par de hauts fonctionnaires du Foreign Office et du Bureau des Affaires du Commonwealth.

Après une semaine à Londres, le groupe se rendra à Bristol pour étudier les activités régionales du Bureau central d'information, puis passera une journée dans le Pays de Galles et verra l'aviation supersonique Concorde.

Le groupe est dirigé par M. Claude Girard directeur des services centraux d'information au ministère québécois des Communications.

Avortement

SAINT-BENOIT (P.C.) — Les amis de Saint-Benoît-du-Lac viennent d'entreprendre une campagne en faveur du respect de la vie. En plus d'avoir publié un dépliant intitulé : "Je choi-

sis la vie... et toi?", ils tiennent à travers le Québec un certain nombre de soupers-forum au cours desquels il est question de la vie et de l'avortement.

Le premier de ces soupers avait lieu samedi dernier à Joliette et à cette occasion, le conseiller moral des Amis de Saint-Benoît, dom Anselme Mathys a notamment déclaré qu'il convenait que le mouvement "attaque résolument à la guérison de cette maladie, à l'élimination de cette plaie qui compromet les forces vives de notre peuple et de notre Église".

"Face à la crise morale que traverse le monde entier, a-t-il dit, et spécialement le continent américain, nous nous faisons un devoir de conscience de prendre position. Face à une mystique de vie basée sur l'incroyance, l'érotisme ou l'égoïsme jouisseur, nous préconisons une mystique de vie et d'amour basée sur la loi naturelle, la voix de notre conscience et l'appel à l'amour et à la vie que le Christ Jésus fait retentir intimement par son Esprit dans le cœur de chacun de nous.

Locataires

MONTREAL (P.C.) — L'Association des locataires de Pointe-Saint-Charles et le PERM Housing Pointe Equal Rights Mouvement tiennent aujourd'hui et demain l'opération "Logement Occupe" dont un des objectifs est de développer les bases de l'Association des locataires et du PERM Housing et d'établir sur une base permanente, au niveau de chaque rue, des groupements de locataires associés.

L'Association se propose en outre d'organiser par la suite des sessions de formation avec des groupements de locataires associés et de rechercher avec eux les meilleurs moyens pour résoudre globalement les problèmes du logement.

Les locataires pourront "rencontrer les locataires à la base et découvrir des solutions efficaces à leurs problèmes". Au cours de ces deux réunions, on informera "clairement" les gens sur leurs droits de locataire. On tâchera en même temps de compléter des dossiers sur l'application du code municipal de logement, sur les projets locaux de rénovation urbaine et sur la spéculation foncière à la Pointe-Saint-Charles.

Gain d'Arcari

ROME AFP) — Le champion du monde des super-légers, l'Italien Bruno Arcari, a battu, vendredi soir, à Rome, le Dominicain Chris Fernandez aux points en dix reprises.

L'Italien, qui avait l'avantage du poids, a remporté une difficile victoire face à un adversaire accrocheur qui l'avait envoyé à terre à deux reprises dans le magazine du Temple. L'an dernier, on avait mentionné le nom de Willie Mays, alors au 2e rang chez les coéquipiers. Cette année, on ne mentionne pas les noms des deux coéquipiers.

Le curateur du musée a tenté d'expliquer qu'on tenait surtout à exposer les outils des membres du Temple, auquel Arcari n'est pas éligible seulement après cinq ans de retraite.

Arcari n'en soutient pas moins qu'on devrait inclure son nom dans le magazine à la suite de toutes ses promesses.

Trois sur quatre

TORONTO (P.C.) — Les Canadiens ont remporté trois des quatre finales au championnat omnium canadiens de badminton samedi soir. La Torontoise Nancy McKinley a surpris la Britannique Margaret Beck 2-11, 11-8, 11-7. Le champion canadien Jamie Paulson a vaincu Bruce Rollick de Vancouver, 15-12, 15-8. Yves Paré, de Montréal, et Paulson ont triomphé 9-15, 15-10, 15-2 en double masculin.

Patinage artistique

Les champions 1973 du patinage artistique seront à Loretteville, dimanche le 18 mars.

Le grand spectacle de patinage artistique donné par la tournée des champions 1973 de la province de Québec sera au Pavillon des Sports de Loretteville, dimanche, à 19 h. 30, au profit du comité du patinage artistique de Loretteville. Billets en vente à tous les Clubs de patinage artistique de la région.

Bonspiel féminin

Le 15e Bonspiel pour dames "Ladies Shamrock Bonspiel" se jouera sur les glaces des Clubs de curling, Cambray, Jacques-Cartier et Employés C.I. (l'ancien Winter Club) les 15, 16, 17 et 18 mars.

Ce tournoi qui a pris une ampleur extraordinaire depuis quelques années est devenu chez les dames aussi important que le "Bonspiel International" pour les hommes.

48 équipes sont inscrites pour se disputer cinq trophées. Plus de 20 équipes viennent de différentes régions de la province de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, les autres sont de la ville de Québec et du district.

Tout en faisant du sport avec de la compétition de grande classe, les dames auront un programme social assez chargé tel que : dégustation de vins et fromages, cocktails, danses, le tout afin que leur passage à Québec et leur participation à ce Bonspiel leur soient agréables.

Orteil précieux

PALM SPRINGS, Calif. (P.A.) — Le vétéran Frank Robinson, qui avait signé, au printemps, un contrat de deux ans pour la somme de \$300,000 avec les Angels de la Californie, s'est brisé un orteil lundi en grimpant dans une tribune de la presse.

Robinson, qui a déjà été nommé le joueur par excellence dans la Ligue Nationale de même que dans la Ligue Américaine, ne pourra jouer pour au moins trois semaines.

Aaron se choque

WEST PALM BEACH Floride (P.A.) — Le calme coéquipier des Braves d'Atlanta Hank Aaron, en venant au Temple de la renommée du baseball qui semble l'ignorer.

Au fait, il est tellement en colère contre la direction du Temple qu'il n'a plus l'intention d'y faire parvenir d'autres souvenirs de sa tentative d'améliorer le record de circuits détenu par Babe Ruth.

Aaron est fâché à usujet de la brochure publiée par le Temple et citant tous les pièces exposées à Cooperstown, N.Y., y compris les bâtons avec lesquels Aaron a cogné son 600e circuit et son 3000e coup sûr.

Ce qui enrage Aaron davantage, c'est le fait que son nom ne soit pas mentionné avec ces deux bâtons. Il soutient que son nom devrait être mentionné dans le magazine du Temple.

L'an dernier, on avait mentionné le nom de Willie Mays, alors au 2e rang chez les coéquipiers. Cette année, on ne mentionne pas les noms des deux coéquipiers.

Le curateur du musée a tenté d'expliquer qu'on tenait surtout à exposer les outils des membres du Temple, auquel Aaron n'est pas éligible seulement après cinq ans de retraite.

Arcari n'en soutient pas moins qu'on devrait inclure son nom dans le magazine à la suite de toutes ses promesses.

Volley-ball féminin

L'équipe de volley-ball féminin du CEGEP de Lévis-Lauron, a remporté le tournoi du Carnaval dans les cadres des Jeux inter-duchés. Le tournoi coïncidait avec le championnat ouvert de Québec.

Les filles, bien que de catégorie junior, ont vaincu des équipes de catégorie senior. Pour atteindre le championnat, les filles ont dû vaincre successivement Roc Amador, Ste-Foy Jr., CEGEP de Ste-Foy, Jean Talon et la Sorbonne (Charlebourg).

Maintenant, dans le cadre des activités de l'ASIEQ, les filles figurent en première position pour les tournois (regroupant 14 cégeps) et en deuxième pour le classement par section.

Johnson échangé

TUCSON (PA) — Les Indiens de Cleveland ont échangé le gréviste Alex Johnson aux Rangers du Texas hier en retour des lanceurs Rich Hinton et Vince Colbert. Acquis des Angeles de la Californie l'an dernier, Johnson a affiché une moyenne de 2,39, y compris 8 circuits en 1972, après avoir remporté le championnat des frappeurs avec une fiche de 329 en 1970.

Nécrologie

ALAIN (Rita) — A Québec, le 12 mars 1973, à l'âge de 46 ans, est décédée Dame Rita Bélanger, épouse de M. Wilfrid Alain. Elle demeurait au 757, Place des Jésuites, Charlebourg.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants : André, Marie et Michel; ses beaux-parents : M. et Mme Wilfrid Alain Sr.; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. Roland Bélanger, Mlle Fernande Bélanger, M. et Mme Adrien Bélanger (François Chabot), M. et Mme Lionel Hudon (Thérèse), Dr et Mme Fernand Moisan (Aline), Mlle Monique Bélanger, Dr et Mme Jean-Paul Parent (Laurette), M. et Mme Réal Bond (Grazi), M. et Mme Raymond Bélanger (Irene Gariépy), M. et Mme Louis-Guy Turcotte (Margot), M. et Mme Guy Bélanger (Pierrette Robert), M. et Mme Jean-Claude Blanchet (Claire), M. et Mme Jules-Émile Alain (Marie Trudel), Mlle Thérèse Alain, M. et Mme Léon Gobeil (Jeanne Alain), M. et Mme Claude Fournier (François), Mlle Diane Alain, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi le 15 mars, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 7685, 1ère Avenue, Charlebourg, à 9 heures 45, pour l'église de St-Charles-Borromée et de là au cimetière St-Charles 13-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

BOUCHER (Sr Ste-Eva) — A Québec, le 14 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Anne-Marguerite Eugénie Boucher, dite Sr Ste-Eva.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 14 heures 30, en la chapelle générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange (Mas-tail), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 12-3 (2 fs)

MICHAUD (Cécile) — A la résidence Mgr-Lemay, le 11 mars 1973, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Cécile Michaud, fille de feu M. Vincent Michaud et de feu Dame Adeline Emond.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 9 heures, sous les soins de la maison Cloutier Ltée.

Départ des salons de la résidence Mgr-Lemay, 1210, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour la chapelle des Sœurs du Bon-Pasteur et de là au cimetière Belmont. 12-3 (2 fs)

MICHAUD (Cécile) — A la résidence Mgr-Lemay, le 11 mars 1973, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Cécile Michaud, fille de feu M. Vincent Michaud et de feu Dame Adeline Emond.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 9 heures, sous les soins de la maison Cloutier Ltée.

Départ des salons de la résidence Mgr-Lemay, 1210, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour la chapelle des Sœurs du Bon-Pasteur et de là au cimetière Belmont. 12-3 (2 fs)

MICHAUD (Cécile) — A la résidence Mgr-Lemay, le 11 mars 1973, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Cécile Michaud, fille de feu M. Vincent Michaud et de feu Dame Adeline Emond.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 9 heures, sous les soins de la maison Cloutier Ltée.

Départ des salons de la résidence Mgr-Lemay, 1210, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour la chapelle des Sœurs du Bon-Pasteur et de là au cimetière Belmont. 12-3 (2 fs)

MICHAUD (Cécile) — A la résidence Mgr-Lemay, le 11 mars 1973, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Cécile Michaud, fille de feu M. Vincent Michaud et de feu Dame Adeline Emond.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 9 heures, sous les soins de la maison Cloutier Ltée.

Départ des salons de la résidence Mgr-Lemay, 1210, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour la chapelle des Sœurs du Bon-Pasteur et de là au cimetière Belmont. 12-3 (2 fs)

MICHAUD (Cécile) — A la résidence Mgr-Lemay, le 11 mars 1973, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Cécile Michaud, fille de feu M. Vincent Michaud et de feu Dame Adeline Emond.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 mars, à 9 heures, sous les soins de la maison Cloutier Ltée.

Départ des salons de la résidence Mgr-Lemay, 1210, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour la chapelle des Sœurs du Bon-Pasteur et de là au cimetière Belmont. 12-3 (2 fs)

Les Argentins élisent les péronistes

BUENOS AIRES (Reuter) — Des milliers de péronistes célébraient la victoire de M. Hector Campora, candidat du Front justicialiste de libération (Frejuli) à l'élection présidentielle,

ont eu maille à partir avec la police, lundi soir, à Buenos Aires.

Plusieurs personnes ont été blessées et des arrestations ont été opérées.

Le front justicialiste a annoncé que plusieurs de ses dirigeants avaient été interpellés par la police, alors que celle-ci a chargé sur une foule estimée à 10.000 personnes devant le quartier-général du parti.

Selon des témoins, les policiers ont tiré des balles de caoutchouc et lancé des grenades lacrymogènes sur la foule avant de charger tandis que des moudards ont foncé sur des personnes pour les renverser.

Le Frejuli a fait appel à des médecins et à des ambulances pour s'occuper des blessés et a publié un communiqué dans lequel il déclare que "les mesures répressives exercées contre les sympathisants du Front justicialiste ont déjà fait plusieurs victimes".

Une atmosphère de liesse a régné dans la soirée à Buenos Aires lorsque les péronistes ont appris la victoire de M. Campora. Des milliers de personnes ont convergé vers le centre de la capitale en scandant le nom de l'ancien président Juan Peron au milieu d'un concert tonitruant d'avertisseurs.

Pour le moment, Buenos Aires n'avait plus rien à envier à Rio de Janeiro en organisant ainsi, à sa façon, un carnaval en l'honneur de Peron. Mais la fête devait être de courte durée lorsque des policiers armés et casqués et accompagnés de chiens, ont décidé d'intervenir.

C'est parmi les voitures bloquées par la foule que les policiers ont chargé et en quelques instants, le joyeux défilé s'est transformé en corrida.

Les grenades lacrymogènes ont volé de toutes parts, rebondissant sur les toits des véhicules et éclatant aux pieds des manifestants pourchassés par la police.

Des automobilistes effrayés ont tenté de fuir et n'ont fait que porter à son comble un chaos indescriptible dans les rues tandis que les véhicules de la police ont emprunté les trottoirs pour poursuivre les manifestants pris de panique. Certains, plus téméraires, ont affronté les policiers jusqu'à l'aube.

La petite actualité

Sécurité

KYOTO, Japon. (AFP). — Une conférence internationale sur la mise au point de véhicules plus sûrs et moins polluants s'est ouverte mardi à Kyoto. Elle rassemblera pendant quatre jours 400 spécialistes de neuf pays.

La quatrième conférence technique des véhicules expérimentaux de sécurité réunit notamment des représentants de l'Allemagne, de la Belgique, des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et des Pays-Bas.

Ghana

ACCRA. (AFP). — M. Ivan Head, conseiller spécial de M. Pierre Trudeau, a remis lundi un message du premier ministre canadien au colonel Acheampong, chef de l'Etat ghanéen.

Ce message concerne la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement du Commonwealth, qui aura lieu au Canada en août. M. Head a déclaré à l'issue de l'audience que lui a accordé le président du Ghana qu'il s'est entretenu avec lui de nombreuses questions concernant le Commonwealth.

Il a précisé qu'il se rend dans tous les pays du Commonwealth — il vient d'effectuer une tournée dans le Pacifique — en vue de rendre la prochaine conférence "aussi fructueuse et efficace que possible".

Le conseiller de M. Trudeau, qui est accompagné par Mme Ann Carson, autre collaboratrice du premier ministre, était arrivé dimanche soir de Sierra Leone. Il est parti lundi après-midi pour Lagos, capitale du Nigéria.

Accident

ANTOFAGASTA, Chili (Reuter). — Trente-cinq personnes au moins ont été tuées et 60 autres ont été blessées à la suite d'une collision de plein fouet entre deux autobus près du port chilien d'Antofagasta, a annoncé mardi la police.

Plusieurs enfants sont parmi les tués. Dix des blessés au moins sont dans un état grave.

Sous le choc, les deux véhicules ont été littéralement pulvérisés et de nombreux blessés ont été coincés sous des amas de métal. Il a fallu plusieurs heures aux pompiers pour les dégager. L'accident a eu lieu à une cinquantaine de kilomètres d'Antofagasta. Il semble que la visibilité des conducteurs ait été réduite par de la poussière sur la route, provoquée par la sécheresse.

Agresseurs

WASHINGTON — (Reuter) — Trois jeunes gens ont été inculpés pour tentative de meurtre contre M. John Stennis, sénateur démocrate, président de la commission sénatoriale des forces armées, a déclaré la police hier soir à Washington.

La police ne précise pas les

circonstances de l'arrestation des trois prévenus, Tyrone Marshall, 19 ans, John Marshall, 21 ans, et Derek Holloway, 18 ans.

M. Stennis, 71 ans, avait été attaqué et blessé par des coups de feu à la jambe et à la poitrine alors qu'il rentrait chez lui dans la soirée du 29 janvier. Il se remet actuellement de ses blessures dans un hôpital. Ses agresseurs risquent une peine minimum de vingt ans de réclusion.

Alpiniste

JENSEN BEACH (PA) — Sir Edmund Hillary, alpiniste néo-zélandais, connu pour ses exploits, ne cherche pas à en donner les raisons.

Il déclarait récemment à Jensen Beach, en Floride, qu'il se méfiait un peu des gens qui doivent toujours motiver leurs faits et gestes.

En 1953, sir Edmund, avec le sherpa Tensing, conquiert le sommet de l'Everest dans l'Himalaya, la plus haute chaîne de montagnes du monde.

Cet alpiniste continue à vouloir créer des précédents.

Il souhaiterait maintenant diriger une expédition pour atteindre le sommet du mont Gauri Shanker, exploit jamais encore réalisé.

Mais sir Edmund, âgé de 53 ans, déclare que cette fois, il laissera aux plus jeunes membres de l'expédition, la possibilité d'escalader les premiers, cette haute montagne de l'Himalaya.

Usines flottantes

WASHINGTON (A.F.P.). — La Commission de l'énergie atomique AEC — a revendiqué, devant le Congrès, le droit de décider s'il est écologiquement possible de construire des centrales nucléaires flottantes au large des deux côtes des Etats-Unis.

Le commissaire James T. Ramsey a formulé cette requête lundi soir lors d'une déposition devant la commission sénatoriale du commerce. Le Dr Ramsey est ainsi allé directement à l'encontre d'une proposition de loi déposée par le sénateur Ernest Hollings, démocrate de Caroline du Sud, tendant à confier cette mission à l'administration fédérale de l'atmosphère et des océans — NOAA, la NASA de l'environnement.

L'accroissement de la population, des préoccupations écologiques croissantes, ainsi que l'augmentation du prix des terrains sont les principaux facteurs incitant le gouvernement à ériger nombre de nouvelles installations atomiques industrielles au large des côtes des deux océans, plutôt que sur la terre ferme. Selon la proposition de M. Hollings, la NOAA serait également chargée de la construction d'aéroports au large, et de ports en eau profonde ou pourraient mouiller les super-pétroliers avec toutes les sauvegardes appropriées pour la faune et la flore des mers.

Des cages à tigres

LOS ANGELES (Reuter) — Deux Français — M. Jean-Pierre Debris et M. André Menras — qui ont déclaré avoir passé deux ans et demi dans les prisons de Saïgon, ont affirmé lundi qu'une entreprise de construction américaine fabriquait des petites cellules, ressemblant à des cages, dans la prison de l'île de Khanh San.

Prenant la parole au cours d'une conférence de presse organisée à Los Angeles par Amnesty International M. Debris a affirmé que la compagnie en question construisait ce qu'elle appelle des cages de buffles, à Khanh San, sur les lieux mêmes où furent découvertes en 1970 les cages de tigres, au large de la côte sud du Sud-Vietnam.

"Ces nouvelles cages, a-t-il affirmé, sont un modèle amélioré par rapport aux cages de tigres. Elles sont plus petites de telle sorte que les prisonniers ne peuvent pas se tenir debout".

"Nous avons vu beaucoup de nos amis après leur séjour dans les cages de tigres et ils ne pouvaient plus marcher.

Ils devaient se traîner sur le sol. Leurs articulations du genou étaient brisées", a ajouté M. Debris.

M. Debris et M. Menras, son collègue, s'étaient rendus au Sud-Vietnam en 1968 pour y enseigner, dans le cadre d'un programme d'échanges scolaires du gouvernement français. M. Debris a déclaré qu'il avait été arrêté avec M. Menras pour des actes de protestation politique et qu'ils étaient restés en prison pendant deux ans et demi.

Amnesty International a déclaré que les deux hommes feraient une déposition devant la Commission des relations étrangères du sénat américain, sur le fait que les nouvelles cellules de la prison de Khanh San sont construites grâce à une aide des Etats-Unis, d'un montant de \$400.000.

Campora au gouvernement, Peron au pouvoir

BUENOS AIRES (Reuter) — Hector José Campora, dont l'élection à la présidence de la République argentine a été annoncée hier soir par le général Lanusse, l'actuel président militaire, est surtout connu pour son indéfectible loyauté à l'égard de son chef, l'ancien homme fort de l'Argentine, Juan Peron.

Homme politique quelque peu terne qui, dans sa jeunesse, avait appartenu au Parti conservateur, alors dominant, Hector Campora avait rejoint les rangs péronistes avant l'arrivée au pouvoir du général Peron, en 1946.

En 1955, lorsque Peron fut renversé et qu'il dut prendre le chemin de l'exil, Hector Campora avait été emprisonné et qualifié de traître à son pays. Néanmoins il ne rompit pas son allégeance envers l'ancien président et, au cours de sa récente campagne électorale, il a affirmé que s'il était élu, il gouvernerait au nom de Peron.

Arrestations à Londres

LONDRES (AFP) — Sept hommes et trois femmes ont été accusés hier soir à Londres d'avoir comploté ensemble et d'avoir participé aux attentats à la bombe qui ont ébranlé jeudi dernier le centre de la capitale britannique.

Ils comparaîtront aujourd'hui, en début d'après-midi, devant le tribunal londonien de Bow Street, qui devra décider de leur inculpation.

La Cour d'assises londonienne, Old Bailey, cible d'un de ces attentats et qui fit environ 150 blessés, a dû être évacuée de nouveau hier à la suite d'un appel téléphonique anonyme faisant état de la présence d'explosifs dans l'immeuble ou aux abords.

Les recherches effectuées pendant une heure par les artificiers de la police, alors qu'attendaient au loin juges, avocats, témoins et inculpés, n'ont rien donné.

La police a procédé à l'arrestation du groupe à l'aéroport londonien de Heathrow, alors que ses membres s'apprêtaient à embarquer soit à destination de Dublin, soit à destination de Belfast.

Les sept hommes et les trois femmes étaient interrogés sans relâche par la police depuis cinq jours. Le Conseil national des libertés civiles s'était ému dimanche de voir se prolonger leur détention incommunicado et avait envisagé de déposer demande d'"Habeas corpus".

En fait, son slogan électoral était: "Campora au gouvernement, Peron au pouvoir".

Ses détracteurs déclarent que son obséquiosité à l'égard de celui qui était alors le général Peron était telle qu'un jour où le président lui avait demandé quelle heure il était, il avait répondu: "L'heure que vous voudrez, M. le président".

Juan Peron, alors en exil à Madrid, devait le récompenser de sa fidélité en le nommant son représentant personnel en Argentine, et par voie de conséquence chef du mouvement justicialiste, en novembre 1971.

Lorsque Peron, qui devait mettre fin à son exil un an plus tard en effectuant un séjour d'un mois en Argentine, se vit interdire de se porter lui-même candidat à la présidence, ce fut M. Campora qu'il désigna pour être candidat du "Front de libération justicialiste" Frejuli.

Cette nomination se heurta à la désapprobation d'un assez grand nombre de péronistes qui auraient préféré voir désigner une personnalité plus jeune et d'envergure plus grande. Cependant le choix fut ratifié, bien qu'à contre-cœur, afin de maintenir la cohésion du mouvement péroniste, lequel avait été assez ébranlé.

IFI d'un propriétaire foncier, Hector Campora est né en 1908 à San Andres de Giles, à 200 km au nord-ouest de Buenos Aires.

Il devait faire des études de dentiste à l'université de Cordoba, dans le centre de l'Argentine, mais il n'exerça plus son métier après avoir été élu député de la Chambre basse du Congrès, sous l'étiquette péroniste, en 1946.

En 1948, il était devenu président de la Chambre basse, fonction qu'il conserva jusqu'en 1952. L'année suivante il se rendit dans huit pays occidentaux en qualité d'ambassadeur extraordinaire en mission spéciale pour le gouvernement.

A son retour il avait repris son siège de député au Parlement. Après le renversement de Peron, ses collègues péronistes et lui-même furent emprisonnés comme traîtres à leur pays pour avoir confié des pouvoirs extraordinaires à Peron. Une amnistie générale devait être décrétée trois ans plus tard.

Cependant Hector Campora, qui avait d'abord été interné à Buenos Aires, puis dans un pénitencier d'Ushuaia, dans la Terre de Feu, avait réussi à s'évader et s'était réfugié au Chili.

Au physique, M. Campora est un homme de taille moyenne, trapu, qui porte généralement des lunettes noires. Ses partisans péronistes l'appellent affectueusement le "Tio" (l'Oncle), alors que Peron lui-même est appelé le "Papa". Il est marié et père de deux fils.



Elu

Le nouveau président élu de l'Argentine M. Hector Campora, ne dissimule pas sa joie à l'annonce du résultat du scrutin. M. Campora, péroniste avoué, a été emprisonné pendant quelques années après l'expulsion de Juan Peron. (Autres nouvelles en page 14) — Téléphoto U.P.I. ■

l'Action Québec

Mardi, 13 mars 1973

66e année — No 463

15¢

Augmentation de salaire aux députés ;

Le PQ refuse une hausse de traitement

Les créditistes font de même

— détails p. 1

Légère régression du chômage au pays

— détails p. 1

Robar intente des poursuites pour un demi-million de dollars

— détails p. 3

CJRP
1050
RADIO PROVINCIALE

Lévis-Québec à pied sec

l'Action Québec